



RAPPORT ANNUEL

- Année 2015 -



Tipiak, tout est dans la recette

TIPIAK

Société Anonyme au capital de 2 741 940 €
Siège social : D2A Nantes-Atlantique
44860 SAINT-AIGNAN DE GRAND-LIEU
R.C.S. Nantes 301 691 655



RAPPORT ANNUEL 2015

SOMMAIRE

	Pages
RAPPORT DE GESTION GROUPE	3
1. Rapport d'activité et perspectives	4
2. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	11
3. Evolution prévisible et orientations stratégiques	11
4. Les facteurs de risques	12
5. Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (R.S.E.)	17
6. Rapport sur les informations R.S.E.	37
7. Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne	41
8. Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président	55
9. Le contrôle externe	57
 COMPTES ANNUELS CONSOLIDES	 59
ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES.....	64
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES.....	95
 RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE TIPIAK SA.....	 98
1. Présentation des comptes annuels	99
2. Informations sur le capital social et activité boursière	101
3. Résultats de la société TIPIAK SA au cours des cinq derniers exercices	106
 COMPTES SOCIAUX ANNUELS	 107
ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX	113
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.....	126
 ATTESTATION DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL.....	 130



RAPPORT DE GESTION GROUPE

1. RAPPORT D'ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

Dans un contexte économique marqué par une évolution modérée de la consommation alimentaire et une déflation des prix de vente aux consommateurs, le Groupe a poursuivi son plan stratégique de développement de la marque Tipiak ainsi que son ambitieux programme d'investissement. La croissance des ventes a été portée essentiellement par la marque Tipiak en GMS France et à l'International.

Malgré les hausses massives de prix d'achat subies sur certaines matières premières stratégiques qui n'ont pu être que partiellement répercutées dans les prix de vente, le Groupe a enregistré pour la quatrième année consécutive une progression de son résultat net. La nette amélioration du mix produits / clients, la réalisation de gains de productivité et la réduction de charges de structure ont contribué à cette performance.

1.1. Les faits marquants de l'exercice :

- ✓ Une progression du chiffre d'affaires du Groupe de 3,6 % portée par les 2 secteurs d'activité : +2,9 % pour le secteur Sec et +4,0 % pour le secteur Froid.
- ✓ Une croissance très dynamique des ventes en GMS France à marque Tipiak (+11,3 %) ainsi qu'à l'International (+12,6 % dont ventes à marque Tipiak : +36 %).
- ✓ Une baisse des ventes de 5,5 % dans les autres circuits de distribution en France.
- ✓ Un résultat net de 4,6 M€ en progression de 3,6 % par rapport à 2014. Cette progression provient d'une nette amélioration du mix produits, de gains de productivité industrielle, de réduction de coûts marketing et de structure et de produits non récurrents qui compensent la flambée du prix d'achat de matières premières stratégiques (noix de St-Jacques).
- ✓ La réalisation d'un important programme d'investissements (13,7 M€) en forte progression par rapport à celui de 2014 (8,9 M€).
- ✓ Un endettement total moyen de 32 M€ en très forte hausse par rapport à 2014 (+7,9 M€) suite à la décision d'accroître très significativement les stocks de matières premières stratégiques (noix de St-Jacques). Mais des frais financiers stables par rapport à 2014 grâce à la baisse des taux d'intérêt.

1.2. Le chiffre d'affaires : progression équilibrée des ventes dans les 2 secteurs

En 2015, le chiffre d'affaires net s'établit à 192,6 M€ en progression de 3,6 % par rapport à 2014. La croissance est portée de manière équilibrée par le secteur « Sec » (+2,9 %) et par le secteur « Froid » (+4,0 %).

L'activité du secteur « Sec » est tirée par la croissance des ventes du pôle « Epicerie » (+3,2 %) et celle du pôle « Panification » (+2,6 %).

En revanche, dans le secteur « Froid », l'évolution de l'activité est très contrastée : les ventes du pôle « Plats Cuisinés Surgelés » sont en croissance dynamique de 10,5 % alors que le pôle « Traiteur Pâtissier » voit ses ventes baisser de 2,7 %.

Sur l'ensemble de l'activité du Groupe, les 2 seuls circuits de distribution en croissance sont la GMS France à marque Tipiak (+11,3 %) et l'International (+12,6 %). Les ventes aux autres circuits de distribution en France (GMS MDD, Distributeurs Spécialisés en Surgelés, Restauration Hors Domicile et Industrie) affichent une baisse de 5,5 % (dont -3,1 % pour la Distribution Spécialisée en Surgelés).

Chiffre d'affaires net annuel par secteur et par pôle d'activité :

Libellé (en millions d'€)	2015	2014	2013	Variation 2015/2014
Epicerie	58,0	56,3	50,9	+ 3,0 %
Panification	15,9	15,5	15,5	+ 2,6 %
Total secteur « sec »	73,9	71,8	66,4	+ 2,9 %
Plats Cuisinés Surgelés	64,0	57,9	53,8	+ 10,5 %
Traiteur - Pâtissier	54,7	56,2	55,1	- 2,7 %
Total secteur « froid »	118,7	114,1	108,9	+ 4,0 %
Total consolidé	192,6	185,9	175,3	+ 3,6 %

Saisonnalité des ventes par secteur :

Libellé (en millions d'€)	2015	En % du total des ventes	2014	En % du total des ventes	2013	En % du total des ventes	Variation 2015/2014
<u>Secteur « sec »</u>							
1 ^{er} trimestre	17,4		16,7		16,2		+ 4,2 %
2 ^e trimestre	18,4		17,9		15,9		+ 2,8 %
<i>Sous total 1^{er} semestre</i>	<i>35,8</i>	<i>18,6 %</i>	<i>34,6</i>	<i>18,6 %</i>	<i>32,1</i>	<i>18,3 %</i>	<i>+ 3,5 %</i>
3 ^e trimestre	18,2		17,5		16,2		+ 4,0 %
4 ^e trimestre	19,9		19,7		18,1		+ 1,0 %
<i>Sous total 2^e semestre</i>	<i>38,1</i>	<i>19,8 %</i>	<i>37,2</i>	<i>20,0 %</i>	<i>34,3</i>	<i>19,6 %</i>	<i>+ 2,4 %</i>
Total secteur « sec »	73,9	38,4 %	71,8	38,6 %	66,4	37,9 %	+ 2,9 %
<u>Secteur « froid »</u>							
1 ^{er} trimestre	22,6		22,2		20,3		+ 1,8 %
2 ^e trimestre	22,3		19,4		19,5		+ 14,9 %
<i>Sous total 1^{er} semestre</i>	<i>44,9</i>	<i>23,3 %</i>	<i>41,6</i>	<i>22,4 %</i>	<i>39,8</i>	<i>22,7 %</i>	<i>+ 7,9 %</i>
3 ^e trimestre	20,3		18,4		18,7		+ 10,3 %
4 ^e trimestre	53,5		54,1		50,4		- 1,1 %
<i>Sous total 2^e semestre</i>	<i>73,8</i>	<i>38,3 %</i>	<i>72,5</i>	<i>39,0 %</i>	<i>69,1</i>	<i>39,4 %</i>	<i>+ 1,8 %</i>
Total secteur « froid »	118,7	61,6 %	114,1	61,4 %	108,9	62,1 %	+ 4,0 %
Total consolidé	192,6	100 %	185,9	100 %	175,3	100 %	+ 3,6 %

En 2015, 3 pôles sur 4 enregistrent une croissance de leurs ventes :

Epicerie : 58,0 M€ ; le chiffre d'affaires progresse de 3,2 % (vs +10,6 % en 2014). La croissance est portée en premier lieu par les ventes en GMS à marque Tipiak (+7,8 %) et, à un degré moindre, par la RHD. Les ventes à l'International et à l'Industrie France sont en revanche en recul suite à la poursuite du désengagement de marchés en produits basiques peu contributifs.

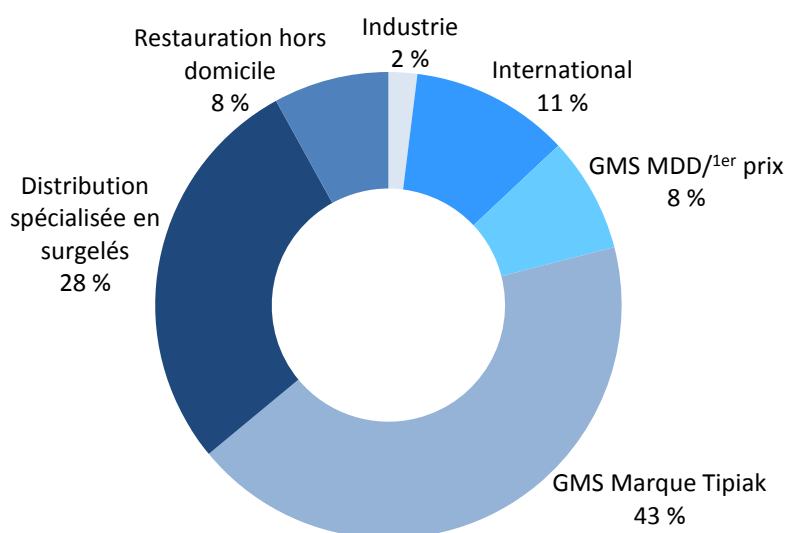
Panification : 15,9 M€ ; le chiffre d'affaires affiche une croissance de 2,6 % en 2015 alors qu'il n'avait pas progressé en 2014. Les ventes en GMS à marque Tipiak ont fortement progressé (+12,2 %) ainsi, à un degré moindre, que les ventes en GMS Marques Distributeurs et en Restauration Hors Domicile. En revanche, les ventes ont baissé très sensiblement à l'International et en Industrie France (retrait de marchés peu contributifs).

Plats cuisinés surgelés : 64,0 M€ soit une forte hausse de 10,5 % (vs +7,6 % en 2014). Les ventes en GMS France à marque Tipiak enregistrent une forte croissance de 13,7 %. Les ventes aux Distributeurs Spécialisés en Surgelés progressent également de manière dynamique (+5,9 %). En revanche, les ventes en GMS MDD sont en baisse.

Traiteur Pâtissier : 54,7 M€ soit une baisse de 2,7 % (vs une hausse de 2,0 % en 2014). Les ventes ont plus que doublé à l'International et ont progressé modérément en GMS France (+1,6 %). En revanche, elles décroissent significativement dans la Distribution Spécialisée en Surgelés (-10,7 %) et en Restauration Hors Domicile.

Répartition par circuit de distribution :

Le Groupe est présent sur les principaux circuits de distribution en France et à l'International.



1.3. Accélération du développement à marque Tipiak :

Les ventes de la marque Tipiak dans l'ensemble des circuits de distribution nationaux et internationaux ont réalisé une progression très dynamique de +11 % dans des environnements très concurrentiels spécifiques à chaque marché. Elles franchissent le seuil de 56 % du chiffre d'affaires total du Groupe, soit une progression de 4 points en 1 an et de 8 points en 3 ans.

La marque Tipiak à l'International réalise une percée historique avec une croissance de 36 % (Amériques et Extrême-Orient notamment).

En GMS France, le chiffre d'affaires de la marque Tipiak progresse à nouveau fortement (+11,3 %) pour atteindre 82,4 M€ soit 43 % des ventes totales du groupe. La position de la marque sur des marchés en érosion ou stables s'est encore nettement renforcée. C'est le résultat de la constance de la stratégie de la marque depuis son lancement en 1991, et des actions dynamiques menées régulièrement : optimisation des produits leaders, poursuite de la diversification sur chaque marché et aussi du fort accroissement des dépenses publicitaires depuis 2012 (7 campagnes TV en 2013, 8 campagnes TV en 2014 et en 2015). La marque Tipiak renforce ses scores élevés de notoriété et de capital de confiance ainsi que ses parts de marché dominantes sur chaque segment stratégique. Elle gagne plusieurs millions de nouveaux consommateurs sur l'année en France mais aussi à l'International.

L'entreprise a poursuivi sa politique d'innovation et d'animation de ses produits leaders sur ses marchés stratégiques :

Secteur Sec :

Globalement les ventes à la marque Tipiak représentent 80 % des ventes du secteur Sec (soit +3 points vs 2014) et elles progressent de près de 6 % soit plus de 2 fois le taux de croissance des ventes totales du secteur. Les ventes à marque en France ont été soutenues par des innovations réussies, des opérations massives d'échantillonnage, la mise à disposition de recettes appréciées par de très nombreux consommateurs sur le site internet Tipiak et par 6 campagnes publicitaires : Couscous sachet cuisson (2 vagues), Couscous Parfumés, Méli-Mélo, Tendres Perles et Quinoa Gourmand. La marque Tipiak en France a accentué son fort leadership sur le marché des croûtons, des plats céréaliers et des aides culinaires traditionnelles (chapelure). A l'International, elle devient la marque de référence sur les marchés de plats céréaliers en plein développement dans un nombre croissant de pays.

Secteur Froid :

Globalement, les ventes à la marque Tipiak représentent 41 % des ventes du secteur Froid (soit +5 points vs 2014). Elles enregistrent une très forte progression de 18 % soit 6 fois le taux de croissance des ventes totale du secteur. La marque Tipiak renforce ainsi ses positions dominantes historiques en entrées fruits de mer, brandades, galettes et sauces et ses positions de challenger sur ses diversifications récentes : apéritifs et petits plats de la mer. La marque a bénéficié de nombreuses innovations et optimisations de produits sur ses segments stratégiques et de 2 campagnes TV : brandades et mini-croustillants apéritif. A l'International, la percée est exceptionnelle avec un chiffre d'affaires qui a plus que doublé grâce notamment aux macarons (Amériques, Extrême-Orient).

1.4. Renforcement des partenariats avec les distributeurs spécialisés en produits surgelés et avec les industriels de l'alimentaire.

Les pôles des deux secteurs ont poursuivi leurs politiques de fabrication à marque qualitative des leaders des circuits de distribution sur leurs marchés respectifs, et sont reconnus notamment pour un taux de service élevé, une innovation soutenue, une optimisation de la qualité des produits, une forte réactivité et des coûts compétitifs.

En revanche, les pôles d'activité ont poursuivi leur désengagement de marchés faiblement valorisés en France et à l'International (couscous nature basique, produits 1^{er} prix). Les ventes dans les circuits de distribution spécialisés en produits surgelés sont orientées globalement à la baisse.

1.5. Poursuite du redressement du résultat consolidé dans un environnement toujours morose et perturbé.

L'environnement économique est resté morose et perturbé en France en 2015, marqué par une évolution modérée de la consommation alimentaire et une déflation des prix de vente aux consommateurs alimentée par une compétition toujours très vive entre les enseignes de la grande distribution. Les prix d'achat de certaines matières premières stratégiques se sont envolés et n'ont pu être qu'en partie répercutés dans les prix de vente aux clients.

Dans ce contexte, le Groupe est parvenu à poursuivre le redressement de son résultat net consolidé qui affiche une progression de 3,6 % pour atteindre 4,6 M€ (vs 4,5 M€ en 2014, 4,0 M€ en 2013 et 3,6 en 2012). Cette performance provient notamment du développement rapide des ventes à marque Tipiak en France et à l'International, de l'amélioration significative du mix produits / clients, de la réalisation de gains de productivité industrielle, de la réduction de certains coûts opérationnels et de produits non récurrents.

La marge brute :

La marge brute globale de l'exercice s'établit à 112,5 M€ et progresse de 1,8 M€ (soit + 1,6 % par rapport à 2014). Le taux de marge brute (marge brute / chiffre d'affaires net) ressort à 58,4 % soit une diminution de 1,1 point par rapport à 2014.

L'excédent brut d'exploitation :

L'excédent brut d'exploitation consolidé s'établit à 15,6 M€, en retrait de 0,2 M€ par rapport à 2014. La marge économique ressort à 8,1 %, en diminution de 0,4 point par rapport à celle de 2014.

Les charges de personnel progressent de 1,9 % du fait de l'accroissement de l'activité en production et du renforcement de certaines fonctions (commerciale et marketing notamment).

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), qui vient minorer les charges de personnel, est de 1,6 M€, identique à celui de 2014.

Les frais de publicité (production et diffusion de films publicitaires) s'élèvent à 4,7 M€, en diminution de 0,7 M€ par rapport à 2014.

Le résultat opérationnel :

Après dotations aux amortissements et provisions, le résultat opérationnel courant de l'exercice s'élève à 8,1 M€, en progression de 0,2 M€ par rapport à 2014. La marge opérationnelle (résultat opérationnel / chiffre d'affaires net) ressort à 4,2 %, en diminution de 0,1 point par rapport à 2014.

Le résultat opérationnel intègre un produit de 490 K€ (figurant en « autres produits opérationnels ») correspondant à un accord commercial de participation à un programme d'économie d'énergie.

Le coût financier :

La charge financière nette s'établit à 0,6 M€, identique à celle de 2014. Le coût du financement moyen de la dette s'établit, marge comprise, à 1,8 % (contre 2,3 % en 2014) pour un endettement global moyen de 32,0 M€ légèrement inférieur à celui de 2013 (24,1 M€).

En fonction de l'évolution de son endettement financier et des taux d'intérêts anticipés, l'entreprise a recours à des contrats d'échange de taux d'intérêt. Le montant total des contrats de couverture de taux représente 20 % de l'endettement financier net au 31 Décembre 2015. La valorisation des instruments génère en 2015 une perte de 62 K€ (perte de 25 K€ en 2014).

Le résultat net part du Groupe :

Après une charge d'impôts de 2,9 M€, le résultat net consolidé revenant au Groupe s'établit à 4,6 M€, en progression de 0,2 M€ (+3,6 %) par rapport à 2014. La marge nette (résultat net / chiffre d'affaires) ressort à 2,4 %, identique à celle de 2014.

La capacité d'autofinancement :

Elle s'élève à 12,3 M€ soit un niveau inférieur à celui de 2014 (13,3 M€).

Les capitaux propres :

Avant répartition des résultats, ils se montent à 49,4 M€ (46,4 M€ à fin 2014). Les dividendes versés en 2015, au titre de 2014, se sont élevés à 2,8 M€. La rentabilité des fonds propres (résultat net / capitaux propres avant résultat de l'exercice) ressort à 10,3 % (10,7 % en 2014).

L'endettement financier :

Au 31 décembre 2015, l'endettement financier net global du Groupe s'établit à 48,8 M€ contre 32,8 M€ en 2014. Le ratio « endettement financier net / total fonds propres » ressort à 0,99 à fin Décembre 2015 (0,71 fin 2014).

Il est rappelé que la situation financière du Groupe au 31 décembre est marquée par la forte saisonnalité de l'activité. L'endettement financier net s'élève à 32,0 M€ en moyenne sur 2015, en forte augmentation par rapport à 2014 (24,1 M€). Calculé en moyenne sur l'année, le ratio d'endettement financier sur fonds propres s'établit à 0,65 en 2015 (0,52 en 2014).

La très forte croissance de l'endettement financier net fait suite à la décision qui a été prise au cours de l'année 2015 d'accroître très fortement le niveau de stock de sécurité de certaines matières premières stratégiques (noix de Saint-Jacques notamment) pour faire face au risque élevé de rupture d'approvisionnement.

En 2015, le Groupe a mis en place six nouvelles lignes de crédit moyen terme pour un montant total de 11,0 M€. Par ailleurs, pour couvrir les besoins de la période de forte activité en fin d'année, le groupe a utilisé le contrat de cession de créances professionnelles et les lignes de crédit de campagne.

Certains contrats de crédit à moyen et long terme sont assortis de « Covenants », permettant à nos partenaires bancaires de renégocier leurs engagements ou exiger le remboursement du capital restant dû en cas de non-respect des covenants. Au 31 décembre 2015, en raison de la forte progression de l'endettement financier net, les covenants de certains contrats négociés en 2014 et 2015 n'ont pas été respectés. Pour ces contrats, les établissements financiers ont confirmé au Groupe le maintien des lignes de crédit aux échéances et conditions de taux du contrat ainsi que la révision des covenants.

Les investissements :

Le Groupe a investi 13,7 M€ en 2015 (8,9 M€ en 2014). Les principaux investissements réalisés correspondent essentiellement à des projets dédiés à l'amélioration de la productivité industrielle, à l'innovation, au renouvellement des équipements ainsi qu'à la modernisation des systèmes d'information.

2. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

A la date de rédaction du présent rapport, il n'existe, à la connaissance de l'entreprise, aucun événement postérieur à la clôture des comptes, aucun fait exceptionnel, ni aucun litige susceptible de modifier ou d'affecter de manière significative l'activité, les résultats ou la situation financière du Groupe.

Les litiges connus à la date du présent arrêté des comptes ont fait l'objet de provisions dans les comptes de l'exercice suivant le principe décrit en note 3.17 de l'annexe des comptes consolidés.

3. ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Dans un contexte toujours très incertain, le Groupe envisage pour les trois prochaines années, une progression régulière des résultats soutenue par une croissance dynamique des ventes en volume. Le développement du Groupe s'articule autour des principaux axes suivants :

- ✓ Maintenir une croissance soutenue des ventes dans les deux secteurs et sur tous les circuits :
 - en renforçant et diversifiant les actions marketing et publicitaires sur les produits à marque Tipiak,
 - en accélérant le développement à l'International des ventes à la marque Tipiak sur des marchés ciblés,
 - en poursuivant la politique d'innovation et de supériorité gustative des produits,
 - en renforçant les partenariats avec les enseignes qualitatives,
 - en recherchant de nouveaux marchés valorisés dans les circuits Industrie et RHD.
- ✓ Maintenir une progression régulière des résultats économiques et financiers grâce à la croissance des ventes, au renforcement de la compétitivité des coûts, par une politique de produits valorisés innovants et par la maîtrise permanente de la sécurité et de la qualité des produits.
- ✓ Adapter les ressources humaines et les organisations par le renforcement des synergies transversales internes, par la poursuite des plans intensifs de formation et d'accompagnement, par le renforcement de la gestion par projet et par processus, et par le maintien d'un climat social constructif.
- ✓ Poursuivre le programme d'investissements (en moyenne 13,2 M€ par an sur les trois prochaines années) pour répondre aux exigences croissantes liées à la sécurité, à la qualité et à l'environnement, moderniser et renforcer les systèmes d'information et de pilotage, renouveler ou aménager les lignes et installations de production actuelles pour améliorer les performances industrielles et répondre aux attentes des clients en matière d'innovation produits.

Ces orientations tiennent compte de notre analyse de risques qui a été intégrée dans notre processus d'élaboration du budget et du plan à trois ans. Les principaux risques et incertitudes portent sur les perspectives d'évolution de la demande consommateurs, des prix des matières premières, de la distribution et du contexte concurrentiel d'une manière générale. Les attentes croissantes des consommateurs pour une alimentation saine et respectueuse de leur santé et l'évolution de l'environnement législatif et réglementaire (notamment quant aux nouvelles exigences liées à la protection de l'environnement, la sécurité des aliments et l'étiquetage des produits) sont également de nature à influencer sur nos orientations stratégiques.

4. LES FACTEURS DE RISQUES

Préambule :

Risque : *évènement potentiel susceptible d'affecter la capacité de l'entreprise à atteindre ses objectifs ou à assurer sa pérennité.*

Tipiak développe une politique de gestion des risques qui vise à identifier et évaluer les risques susceptibles d'affecter ses performances économiques, son patrimoine, ses salariés, les consommateurs, l'environnement et à mettre en œuvre les plans d'action permettant de couvrir les risques qui ont été préalablement priorisés.

Élément clé du processus de management des risques, le Groupe a établi une cartographie des risques qui fait l'objet d'une réactualisation annuelle.

Les plans d'action associés sont analysés au cours d'un comité de pilotage « sécurité » réunissant les équipes des Directions opérationnelles. Après validation, ils sont intégrés dans les objectifs des plans à 3 ans des pôles d'activité.

Après une revue des risques susceptibles d'affecter la réalisation de ses objectifs à moyen et long terme, le Groupe considère qu'il n'existe pas d'autre risque significatif que ceux exposés ci-après.

4.1. Risques spécifiques au domaine d'activité

Sensibilité à la conjoncture : les activités du Groupe se situent dans le secteur de l'agroalimentaire dont les taux d'évolution connaissent historiquement de faibles variations en comparaison d'autres secteurs d'activité. Dans les périodes de ralentissement économique, les comportements des clients et les intentions d'achat des consommateurs peuvent être dictés par des considérations spécifiques qui sont susceptibles d'affecter l'évolution du chiffre d'affaires.

Risques liés à la concurrence : la stratégie du Groupe est de se positionner sur des segments de marché très spécifiques sur lesquels il ambitionne de devenir leader. La forte notoriété de la marque Tipiak, le développement d'un portefeuille d'activités diversifié et équilibré en termes de marchés et de canaux de distribution, la maîtrise de savoir-faire spécifiques, la qualité des relations développées depuis de longues années avec les clients stratégiques, la saisonnalité marquée de certaines activités sont de nature à préserver le Groupe du risque de perte rapide et massive de chiffre d'affaires.

Risque de réputation : Un risque de perte d'image auprès des consommateurs peut subvenir dans le cas d'une crise alimentaire ou sociale et entraîner une baisse d'activité. Afin de maîtriser et limiter l'impact d'une crise alimentaire ou d'une crise sociale, un processus de gestion de crise a été développé et renforcé au sein du Groupe depuis de longues années. De plus, un contrat d'assurance a été souscrit afin de garantir les conséquences financières que pourrait subir le Groupe en cas d'attaques médiatiques consécutives à un risque de non-conformité des produits commercialisés.

Risques liés à la saisonnalité : Positionné sur des produits festifs, le secteur « froid » qui représente 62 % du chiffre d'affaires annuel du Groupe, réalise 45 % de son activité sur le dernier trimestre de l'année civile. Des difficultés sur cette période de l'année, liées notamment aux intempéries et aux transports de nos marchandises, peuvent entraîner un recul significatif des ventes.

Risques clients : les pôles d'activité assurent un développement équilibré de leurs activités sur des circuits de distribution diversifiés : GMS (grandes et moyennes surfaces), distribution spécialisée en produits surgelés, restauration hors domicile, industrie et international. Tipiak est présent dans toutes les grandes enseignes de la distribution (GMS, magasins spécialisés en produits surgelés et

livraison à domicile). Les 5 principaux clients représentent 63 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Depuis de nombreuses années, l'entreprise a développé une politique de sécurisation de son en-cours clients, par des actions ciblées de surveillance des « clients à risque » et des procédures de relance systématique des créances en cours. Par ailleurs, un contrat d'assurance-crédit garantit la couverture des créances à l'exportation. Le montant moyen annuel des créances irrécouvrables provisionnées sur les cinq derniers exercices n'est pas significatif.

4.2. Risques liés à l'environnement global (économique, financier, réglementaire, géopolitique)

Sensibilité aux risques politiques : Les activités du Groupe sont exercées pour l'essentiel en France. Une filiale implantée aux USA (3,1 M€ de chiffre d'affaires) a une activité de commercialisation sur le marché Nord-Américain. Le développement des activités à l'International s'effectue en priorité dans des pays présentant un niveau limité de risques politiques et économiques.

Risques sur les approvisionnements et l'évolution des prix des matières premières : des phénomènes de rareté consécutifs aux variations de l'offre et de la demande mondiales, à des dispositions légales (quotas) et à des variations climatiques peuvent apparaître périodiquement, notamment sur certains produits de la mer (noix de Saint-Jacques, morue) et sur les céréales, le manioc et les produits laitiers. Ces phénomènes peuvent renchérir, de façon importante, les coûts d'achat de ces produits et impacter les résultats économiques du Groupe. Pour mieux anticiper l'évolution des prix de certaines matières premières critiques, mettre en place des stratégies de couverture et limiter l'impact des évolutions de prix dans les résultats économiques, le groupe se fait assister par un cabinet spécialisé.

Des risques de fraude portant sur la qualité de certaines matières premières peuvent également apparaître et se développer. Pour y faire face, le Groupe continue de renforcer ses procédures de sélection et audit des fournisseurs, de maîtrise des filières d'approvisionnement et de contrôle à réception des matières les plus sensibles.

Risques financiers (de change & de taux d'intérêt) : Le Groupe utilise des instruments financiers afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux inhérente à son activité industrielle et commerciale. Il gère son risque de contrepartie en ne s'engageant que sur des opérations avec ses partenaires bancaires.

- ✓ Le risque de change - Le Groupe est peu soumis aux risques de change. Cependant des flux d'achats et de ventes sont effectués en dollars US et GBP. Afin de sécuriser ces flux au regard des coûts budgétés et de limiter le risque de change sur les ventes, il procède à des opérations de couverture à terme.
- ✓ Le risque de taux - Le Groupe utilise des instruments de gestion du risque de taux pour optimiser ses charges financières et la répartition de sa dette entre taux fixe et taux variable.

La dette globale de Tipiak est indexée pour la quasi-totalité au taux variable Euribor 3 mois. En fonction des évolutions de la dette et des taux d'intérêt anticipés, le Groupe a recours à des contrats d'échange de taux d'intérêt (« swaps »). Ces contrats permettent d'échanger le taux d'une dette contractée en taux variable contre du taux fixe et donc d'emprunter à taux fixe. Compte-tenu des instruments de couverture de taux mis en œuvre, 24 % de la dette financière nette du Groupe est à taux fixe à fin 2015.

4.3. Risques relatifs à la sécurité des personnes, des actifs matériels et immatériels et de l'environnement

Risques liés à la sécurité alimentaire : Principal évènement pouvant affecter la capacité de l'entreprise à atteindre ses objectifs, le risque « produits » fait l'objet de toutes les attentions.

Dans chaque pôle, une Direction de la Qualité, indépendante des responsables de production, équipée de ses propres laboratoires, veille en permanence au respect des cahiers des charges, de la réception des matières premières à la livraison des produits finis. Les procédures de sélection et d'audit des fournisseurs et les contrôles internes des en-cours de fabrication font l'objet d'améliorations chaque année. Par ailleurs, le Groupe a poursuivi sa politique de certifications de ses sites industriels, ce qui contribue à mieux garantir la sécurité alimentaire de nos produits pour les clients et les consommateurs. Le traitement informatisé de la traçabilité a également été poursuivi et étendu au cours du projet de modernisation des systèmes d'information (projet SAP).

Dans le cadre de la prévention des risques et, plus particulièrement, du risque de crise alimentaire, le Groupe développe auprès des responsables opérationnels et du personnel en contact direct avec les consommateurs, des formations à la gestion de crise. Ces formations sont dispensées, chaque année, par des partenaires extérieurs spécialisés. Un manuel de gestion de crise a été élaboré et mis à la disposition des opérationnels. Ce manuel fait l'objet d'une actualisation permanente.

Risques d'incendie : Le Groupe est soucieux d'assurer une protection incendie optimale de son parc industriel. Quatre sites sont équipés de systèmes de sprinklage : Pontchâteau (44), Saint-Aignan de Grand-Lieu (44), Fouesnant (29) et Pont l'Evêque (14). Les autres sites industriels sont pourvus de systèmes de détection d'incendie soumis à des contrôles réguliers par des experts extérieurs.

Risques environnementaux : Le Groupe exerce des activités présentant potentiellement un niveau de risque limité pour l'environnement comparativement à la plupart des autres activités industrielles. Il mène néanmoins une politique active visant à limiter l'impact environnemental de ses activités : voir infra La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise / 2 - Le volet environnemental.

Risques informatiques : Les systèmes d'information de Tipiak sont basés sur l'utilisation de progiciels du marché spécialisés par domaines fonctionnels. La politique informatique vise à privilégier l'homogénéité des outils (logiciels, matériels, réseaux) pour l'ensemble des pôles ainsi que la centralisation du pilotage et du contrôle des systèmes d'information.

Le groupe s'est doté d'une infrastructure technique répartie sur 2 sites physiques qui lui permet, en cas de panne majeure, d'assurer une reprise des activités dans un délai de 2 heures. Ce dispositif fait l'objet de test chaque année.

Par ailleurs, le groupe a poursuivi en 2015 le projet de modernisation de ses systèmes d'information basé sur la mise en œuvre d'une solution globale intégrée (SAP, leader mondial des systèmes intégrés de gestion de type ERP). Le déploiement de cette solution, prévu jusqu'à 2017 pour couvrir l'ensemble des entités du Groupe, doit contribuer à améliorer le niveau de performance du système d'information (meilleure couverture des besoins métiers tant dans les processus opérationnels que dans les processus de pilotage et d'aide à la décision) mais également de mieux garantir son évolutivité, sa maintenabilité et sa sécurité sur le long terme.

4.4. Risques juridiques : litiges de nature commerciale, sociale ou fiscale

Dans le cadre de ses activités courantes, le Groupe est engagé dans un certain nombre de procès ou de litiges. Les charges pouvant en découler ont été estimées et ont fait l'objet de provisions dans les comptes.

Les contentieux commerciaux ont donné lieu à l'enregistrement d'une provision de 80 K€ sur l'exercice 2015, dont 30 K€ au titre de la franchise concernant un sinistre pour lequel les garanties du contrat d'assurance sont acquises.

Au cours de l'année 2015, deux sociétés du Groupe ont fait l'objet de vérifications par l'administration : les services fiscaux ont contrôlé la société Tipiak Traiteur Pâtissier (redressement d'impôt sur les sociétés de 1 K€) ; l'URSSAF a procédé à la vérification de la société Tipiak Panification (montant provisionné en 2015 = 5 K€). Des contrôles fiscaux et URSSAF avaient eu lieu au cours de l'année 2012 sur les autres sociétés du Groupe. Leurs conséquences avaient été comptabilisées dans les comptes des exercices correspondant.

4.5. Politique d'assurance

La politique d'assurance mise en place a pour objectif de protéger le patrimoine du Groupe, de le préserver des pertes financières pouvant être encourues en cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis des tiers ou du personnel, et donc de minimiser l'impact des sinistres sur les résultats du Groupe et l'atteinte de ses objectifs à moyen et long terme.

La démarche de la politique d'assurance consiste à identifier et évaluer les risques en termes d'exposition et de capitaux assurés, souscrire les couvertures des sinistres auprès du marché de l'assurance par l'intermédiaire d'un courtier.

Afin d'optimiser son coût d'assurance, le Groupe a mis en place un programme de prévention des risques sur l'ensemble des sites (sprinklage des sites industriels, formation à la gestion de crise, sécurisation des approvisionnements, ...).

Les contrats sont souscrits dans des compagnies d'assurance notoirement solvables dont le courtage est assuré par le Cabinet Bessé de Nantes (44).

Au cours de l'année 2015, le Groupe a poursuivi sa politique d'optimisation de ses contrats d'assurance en négociant des améliorations de garanties, effectives au 1^{er} janvier 2015 et 1^{er} janvier 2016.

La politique d'auto-assurance n'a pas été modifiée, le Groupe privilégiant, depuis de nombreuses années, une politique de franchises fixées à des niveaux jugés financièrement acceptables.

Le résumé des garanties principales à la date du présent rapport est le suivant :

Nature de l'assurance	Garanties principales	Montant assuré	Franchises
Tous risques sauf	Dommages aux biens	80 M€ (maximum)	50 K€ (maximum)
	Pertes d'exploitation	Marge brute sur 18 mois	3 jours ouvrés de marge brute du site ou de l'outil sinistré
Responsabilité civile	Responsabilité civile d'exploitation	15 M€	15 K€ (maximum)
	RC après livraison	30 M€	30 K€ (maximum)
	Responsabilité civile atteinte à l'environnement	5 M€	25 K€
Marchandises transportées	Garantie automatique contre les risques transports de toutes marchandises, produits, matériels, ...	600 K€ (maximum)	350 €
Responsabilité mandataires sociaux	Litiges mettant en cause à titre personnel les mandataires sociaux et dirigeants de droits et de faits	10 M€	15 K€
Perte financière suite à attaque médiatique	Perte d'exploitation consécutive à une attaque médiatique de la marque de la société	10 M€ (maximum)	500 K€ (maximum)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, un litige significatif a fait l'objet d'une déclaration de sinistre et a mobilisé les garanties du contrat d'assurances (cf. supra 4.4).

A la date de rédaction du présent rapport, aucun autre sinistre majeur ou significatif susceptible de modifier, tant les conditions futures de couvertures d'assurance, que les montants globaux des primes et/ou les franchises, n'est connu de l'entreprise.

Le Groupe poursuit sa politique d'amélioration de son plan d'assurance et cherche à étendre ses contrats actuels sur des risques identifiés dans le cadre de sa démarche d'actualisation de sa cartographie des risques. A sa connaissance, il n'existe pas de risque jugé « significatif » qui ne soit pas assuré. Néanmoins, le Groupe ne peut affirmer qu'il ne subira aucune perte financière non couverte.

5. La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

Les informations présentées dans les paragraphes qui suivent sont publiées en application de l'article 225 de la loi dite « Grenelle 2 » et de son décret d'application. Ces informations font l'objet de travaux de vérification par le Département Environnement et Développement Durable d'Ernst & Young, dont les conclusions figurent en pages 37 à 40 du présent rapport de gestion. Les indicateurs ont été calculés conformément au protocole de reporting du Groupe, disponible sur demande à l'adresse suivante : tipiak@tipiak.fr. Les informations fournies dans les paragraphes qui suivent couvrent les activités de toutes les filiales de Tipiak SA mais n'incluent pas Tipiak Inc, une unité commerciale de 2 personnes située à Stamford près de New York (USA) dont les impacts en termes de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise ne sont pas considérés significatifs.

5.1. Le volet Social

Le Groupe Tipiak s'attache à créer un environnement social favorable à l'égard de ses collaborateurs dans un souci constant de développer des relations professionnelles durables avec eux. Il privilégie le dialogue permanent, les modes de management collaboratifs et transversaux qui favorisent la motivation, la responsabilisation et l'adhésion à des valeurs communes. Il promeut aussi activement la diversité et le développement des talents, meilleurs gages de la réussite du Groupe sur le long terme.

5.1.1 Les effectifs et l'organisation du travail

En 2015, le Groupe compte 1133 collaborateurs (*effectif moyen équivalent temps plein, hors intérim*).

Les organisations de travail (en 1, 2 ou 3 équipes) sont variables selon les sites de production, les ateliers et les périodes (de basse ou haute activité) de l'année, dans le cadre d'accords de modulation. Les salariés peuvent travailler en horaires décalés (matin ou après-midi) ou la nuit.

Effectif annuel moyen en équivalent temps plein

Effectifs	Services centraux	Secteur « sec »	Secteur « froid »	Effectif 2015	Rappel 2014	Rappel 2013
Contrats à durée indéterminée	32	232	551	815	795	795
Contrats à durée déterminée*	1	31	286	318	314	295
Total effectifs Tipiak	33	263	837	1133	1109	1090
Intérimaires	4	37	93	134	125	112
Total effectifs	37	300	930	1267	1234	1202

(*) A compter de 2015, les contrats en alternance (apprentissage/professionnalisation/...) sont comptés pour 1 ETP et non 0,5.

L'effectif moyen Tipiak (hors intérim) a augmenté de 24 équivalents temps plein, soit + 2,2 % en 2015 par rapport à 2014. La légère hausse est due à l'embauche de contrats à durée déterminée pour renforcer les équipes sur les lignes de production en période de fin d'année ainsi qu'à des renforts pour accompagner le projet de modernisation des systèmes d'information qui s'est poursuivi en 2015.

L'effectif moyen intérimaire est en légère hausse passant de 125 à 134 équivalents temps plein. Il représente 10,6 % de l'effectif moyen total, proportion identique à celle de 2014.

L'entreprise a en effet recours à l'emploi de personnel intérimaire et saisonnier en raison de la très forte saisonnalité de ses activités dans le secteur « froid ».

Effectif annuel moyen en équivalent temps plein par statut

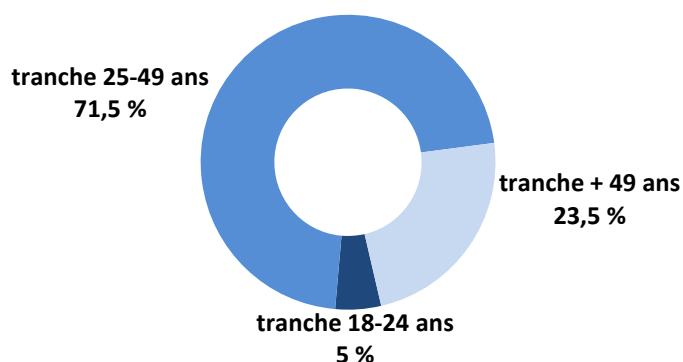
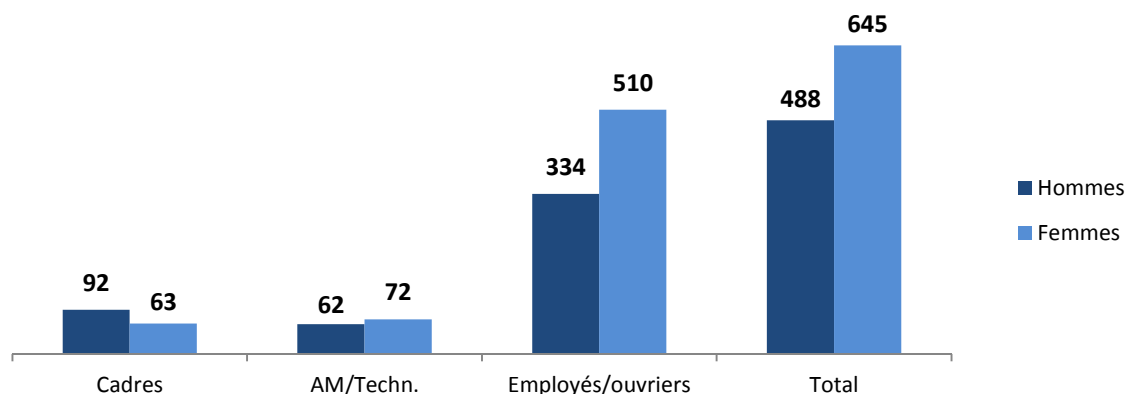
Statut	Services centraux	Secteur « sec »	Secteur « froid »	Effectif 2015	H 2015	F 2015	Rappel 2014	Rappel 2013
Cadres	14	63	78	155	59 %	41 %	156	150
Maîtrise et Techniciens	7	52	75	134	46 %	54 %	122	111
Employés/ouvriers	12	148	684	844	40 %	60 %	831	829
Total effectifs Tipiak*	33	263	837	1133	43 %	57 %	1109	1090

(*) A compter de 2015, les contrats en alternance (apprentissage/professionnalisation/...) sont comptés pour 1 ETP et non 0,5.

L'implantation géographique, la répartition par sexe et par tranche d'âge

> Les 1 133 collaborateurs du Groupe sont répartis en France sur 8 sites industriels et administratifs concentrés sur l'ouest de la France, de Pont l'Évêque (Calvados) à Marans (Charente Maritime). Les trois quarts des effectifs se situent sur la région nantaise (Loire Atlantique).

> L'effectif global (hors intérim) se répartit entre 43 % d'hommes et 57 % de femmes, une proportion proche de celle de 2014. Pour le statut employés/ouvriers, la proportion plus élevée de femmes (essentiellement dans le pôle Traiteur Pâtissier) est historiquement liée aux tâches manuelles minutieuses réalisées sur les lignes de production confiées à des femmes.



> L'effectif au 31 décembre 2015 (hors intérim) se répartit entre 5 % de salariés dans la tranche 18-24 ans, 71,5 % dans la tranche 25-49 ans et 23,5 % au-dessus de 49 ans.

La pyramide des âges s'est modifiée par rapport à 2014 : baisse de la tranche des + 49 ans au profit des 2 autres.

Effectif inscrit au 31 décembre 2015 (hors intérim)

Effectifs	Services centraux	Secteur « sec »	Secteur « froid »	Total effectif au 31/12/2015	Rappel 2014	Rappel 2013
Contrats à durée indéterminée	33	240	628	901	870	862
Contrats à durée déterminée	2	27	53	82	77	70
Total	35	267	681	983	947	932
<i>Dont à temps partiel</i>	4	11	72	87	89	106

Les salariés sous contrat à durée déterminée représentent 8,3 % de l'effectif total du Groupe au 31 décembre 2015 (8,1 % en 2014). Ces contrats sont majoritairement utilisés pour remplacer des salariés absents et pour répondre à un surcroît d'activité passager.

Les salariés à temps partiel représentent 8,9 % de l'effectif total du Groupe inscrit au 31 décembre 2015 (9,4 % en 2014). Ce sont des temps partiels « choisis », que l'on retrouve plus particulièrement en production.

L'absentéisme

En 2015, l'entreprise a enregistré un taux d'absentéisme de 7,7 %, congés maternité et paternité inclus. Comme les années précédentes, les motifs d'absence les plus importants sont la maladie et les accidents de travail ou maladies professionnelles. Le taux est proche de celui de 2014.

Absentéisme	2015	2014	2013
Taux d'absentéisme	7,7 %	7,8 %	7,0 %
<i>Motif maladie</i>	55 %	58 %	53 %
<i>Motif accidents travail ou maladies professionnelles</i>	27 %	26 %	26 %
<i>Autres motifs (maternité, paternité, etc...)</i>	18 %	16 %	21 %

5.1.2 Le recrutement, l'intégration des collaborateurs et le turn-over

La politique de recrutement de Tipiak vise à fidéliser les collaborateurs qui sont recrutés en leur assurant un parcours professionnel motivant et responsabilisant. Elle est fondée sur les principes de diversité et de non-discrimination. Les grilles de sélection des candidats sont basées sur des critères de compétence. Pour le recrutement des ouvriers qualifiés du pôle Traiteur Pâtissier, des outils conçus en 2014 (grilles de formation et d'évaluation) aident les managers dans la sélection ou la validation des candidats. Pour certains postes saisonniers du pôle Plats Cuisinés Surgelés, des « job-dating » (entretiens courts de recrutement) ont été de nouveau organisés conjointement avec Pôle Emploi pour favoriser les rencontres de candidats.

A travers cette politique, le Groupe développe une culture et une identité basées sur des valeurs partagées, facteurs de motivation et de responsabilisation des équipes. Trois valeurs de l'entreprise, Anticipation, Différenciation et Professionnalisme, sont explicitées dans la plaquette institutionnelle et largement partagées par le personnel.

Mouvements	2015	2014	2013
Embauches en CDI	87	62	38
<i>dont créations de poste</i>	24	17	3
Turn over (tous motifs confondus)*	8,2 %	6,7 %	4,8 %

*calcul sur le périmètre CDI ; les mobilités intra-groupe sont comptabilisées dans les mouvements

En 2014, 87 salariés ont été embauchés en CDI dans l'entreprise dont 24 créations de poste réalisées en majorité en production et en maintenance industrielle. Le turn-over s'élève à 8,2 %, tous motifs de départ confondus (6,7 % en 2014). Il est impacté à la hausse par le nombre croissant de créations de poste. 67 % des départs ont été volontaires (48 % en 2014). Le nombre de départs pour cause de licenciement est de 6 salariés (10 en 2014).

Les nouveaux collaborateurs bénéficient d'un parcours d'accueil et d'intégration collectif et individuel. Dans les sites accueillant régulièrement des saisonniers ou des intérimaires, des programmes spécifiques permettent de les sensibiliser à la sécurité, l'hygiène et l'environnement (sous forme de films, quizz,...). Tous les saisonniers y participent dans le cadre de leur accueil. Dans le même esprit, le pôle Traiteur Pâtissier a développé un système de parrainage pour favoriser l'intégration de ses saisonniers (soit environ 520 personnes intégrées en 4 mois). Sur certains postes nécessitant un savoir-faire spécifique (poste de pochage par exemple), des salariés CDI sont missionnés pour former et encadrer les nouveaux arrivants et garantir ainsi l'apprentissage des gestes appropriés. Un système de tutorat est également mis en place pour accompagner la formation des ouvriers qualifiés sur le poste.

Depuis de nombreuses années, Tipiak a mis en place un programme d'intégration des nouveaux « encadrants ». Baptisé « P.I.R.A.T. » (Pour une Intégration Réussie Au sein de Tipiak), ce séminaire a pour objectif de donner aux nouveaux collaborateurs ou ceux récemment promus, les bases de la culture et des valeurs Tipiak, des méthodes de travail au sein de l'organisation et un savoir-être en matière de communication et de management des ressources humaines. Cette dynamique d'accueil et d'échanges est également associée à l'apprentissage de la méthodologie « gestion de projets », très fortement ancrée dans la culture de l'entreprise. Deux sessions d'une dizaine de collaborateurs sont organisées en moyenne chaque année.

Un livret de bienvenue est également remis à chaque nouveau collaborateur pour l'informer sur l'environnement social du Groupe.

Depuis 2014, le pôle Epicerie a instauré une présentation de l'entreprise aux nouveaux embauchés en CDI sous forme de petits déjeuners d'accueil avec le Président du pôle. Ce « P'ti Déj » convivial favorise ainsi les échanges et la bonne intégration des nouveaux salariés.

Enfin, le Groupe encourage la mobilité du personnel entre les sites et les pôles d'activité. Une communication systématique permet à chacun de connaître les différents postes à pourvoir au sein du Groupe et favorise ainsi le développement professionnel interne, sans discrimination.

5.1.3 La rémunération

Le Groupe Tipiak a la volonté d'assurer une rémunération globale, à tous les échelons de l'entreprise, qui soit équitable, responsabilisante, compétitive et respecte le principe de non-discrimination. La structure des rémunérations est spécifique à chaque entité. Il existe des barèmes de rémunérations qui sont susceptibles d'évoluer chaque année à l'occasion des négociations annuelles engagées avec les représentants du personnel de chaque société.

Rémunérations (en K€)	2015	2014	2013
Poste « Salaires et traitements »	36 064	35 264	34 275
Participation et intéressement	311	823	538
Rémunérations en actions	360	182	198

Pour l'ensemble de l'encadrement, la rémunération est composée d'une partie fixe correspondant au niveau de classification de chaque poste et d'une partie variable liée aux résultats individuels et collectifs. Un système de performance par objectif est en place pour l'encadrement ; il permet de déterminer et d'évaluer chaque année des objectifs quantitatifs et qualitatifs, base de la rémunération variable. En outre, certains cadres, en fonction de leur niveau hiérarchique et de leurs performances individuelles, bénéficient de l'attribution gratuite d'actions ou d'options d'achat d'actions. Les rémunérations en actions se sont montées à 360 K€ en 2015.

A la partie individuelle de la rémunération s'ajoute une partie collective. Tous les pôles d'activité du Groupe ont signé un contrat d'intéressement basé sur l'évolution des performances économiques des pôles. D'autre part, la plupart des filiales bénéficie de contrats de participation. La participation et l'intéressement attribués en 2015 s'élèvent à 311 K€.

Le poste « Salaires et traitements » (rémunérations brutes hors charges sociales, taxes sur salaires, charges d'intérim, intéressement & participation, provisions sur avantages au personnel, rémunérations en actions) s'élève à 36 064 K€ en 2015, en évolution de + 2,3 % par rapport à 2014 (à rapporter à une évolution des effectifs moyens de + 2,2 %).

L'entreprise a mis à la disposition des salariés depuis 1993 un Plan d'Epargne Groupe. Ce plan est composé de six fonds communs de placement, dont un fonds est investi en actions Tipiak. Au 31 décembre 2015, l'ensemble des sommes investies par les salariés du Groupe dans les Fonds communs de Placement du Plan d'Epargne Groupe s'élève à 3,6 M€ (3,1 M€ en 2014) dont 2,4 M€ (2,1 M€ en 2014) dans le fonds investi en actions Tipiak. Au 31 décembre 2015, le fonds commun de placement des salariés détient 24 000 actions de la société Tipiak soit 2,6 % du capital social.

5.1.4 Le développement des compétences

Les principaux axes de formation sont le renforcement du professionnalisme, le développement des compétences métiers et outils (systèmes d'information) de l'employabilité et de la capacité d'adaptation, le management d'équipe, la prévention des risques et la gestion de projet.

En 2015, le Groupe a poursuivi la politique de formation destinée à l'ensemble du personnel. 719 collaborateurs ont bénéficié au moins d'une formation dans l'année, représentant un budget de 825 K€, soit 2,3 % de la masse salariale.

Formation	2015	2014	2013
Nb de collaborateurs ayant bénéficié d'au moins une formation	719	745	637
Nb d'heures de formation dispensées	15 809	15 582	14 035
Budget total	825 K€	878 K€	839 K€
% de la masse salariale	2,3 %	2,6 %	2,5 %

Lancées en 2013, plusieurs initiatives originales ont été poursuivies en 2014 et 2015, notamment une formation proposée au personnel de production qui a pour objectif de l'aider dans son développement personnel et professionnel, à progresser dans l'expression écrite et orale, gagner en

confiance, comprendre et se faire comprendre (soit au total 10 jours de formation pour 5 personnes). Sur l'année, 13 autres personnes ont également bénéficié d'une formation sur les compétences-clés (expression écrite, orale et logique mathématique), et une personne a suivi une formation longue diplômante en alternance en gestion d'entreprise. Un groupe de 8 salariés en contrat de professionnalisation a pu suivre une formation de conducteur de machines avant le lancement de la saison. Des contrats de professionnalisation CIMA (Conduite d'Installation Mécanique et Automatisée) signés en 2014 avec 7 salariés CDD ont été poursuivis. 12 nouveaux contrats de professionnalisation ont été signés et un salarié a obtenu son Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) conducteur de machines en 2015.

En outre, la mise en place du progiciel SAP dans le pôle Plats Cuisinés Surgelés en 2015, dans le cadre du projet de modernisation des systèmes d'information, a permis à la majeure partie des salariés de ce pôle d'être formés à l'utilisation d'un nouveau système intégré de gestion. Ce dispositif a été complété par une formation sur la maîtrise des savoirs fondamentaux (français, maths, informatique) pour une vingtaine d'entre eux (opérateurs, cuisiniers, conducteurs de machines).

Pour améliorer la qualité des échanges lors des entretiens d'appréciation, des formations à la préparation de cet entretien ont été proposées aux ouvriers du pôle Epicerie (lancées en 2014 et poursuivies en 2015). Dans deux pôles, ce sont les managers qui ont pu perfectionner leurs techniques de conduite d'entretiens et une soixantaine d'animateurs d'équipe a participé à une formation sur l'animation.

Enfin, des accompagnements individuels ont été proposés en 2015 à une dizaine de salariés par l'intermédiaire de coachs externes ou plus récemment de coachs internes.

Toutes ces actions ont pour but de favoriser l'employabilité et le développement personnel des salariés pour accéder à des emplois qualifiés au sein de l'entreprise et/ou de développer des connaissances générales en gestion d'entreprise afin d'évoluer en interne ou en externe.

Les informations concernant les formations en développement personnel, axées sur le volontariat, sont mises à disposition des salariés par voie d'affichage et par des réunions d'information.

5.1.5 La santé, la sécurité et les conditions de travail

Préserver la santé et la sécurité de ses collaborateurs est une priorité pour le Groupe Tipiak. Garantir un environnement et des conditions de travail sûrs est un des axes majeurs de son plan de développement. Depuis 2009, dans le secteur « Froid », des groupes projets ont pour objectif d'identifier et de piloter sur chaque site industriel les plans d'action visant la réduction des TMS (Troubles Musculo-Squelettiques), identifiés comme le risque principal de maladies professionnelles en lien avec notre activité. C'est ainsi que plusieurs postes ont fait l'objet d'aménagement en 2015 pour limiter la pénibilité ou améliorer la sécurité : retourneur de bacs à la laverie, robot de banderolage, ergonomie de postes, automatisation du dosage d'ingrédients sur une ligne, ajout de convoyeurs pour limiter le port de charges, etc. Lors de l'implantation de nouvelles lignes, le service Méthodes est impliqué pour intégrer la dimension « santé & sécurité » dès la conception des postes. De même dans le secteur « Sec », des postes de travail ont fait l'objet d'aménagement avec achat de matériels pour limiter le port de charges, comme des transpalettes haute levée ou l'installation d'un palan dans l'atelier maintenance. Les quatre sites de Loire-Atlantique du Groupe ont adhéré au programme TMS PRO initié par la CARSAT du département en 2015, ce qui leur apporte un suivi de la démarche par un ingénieur conseil.

Des comités de pilotage santé sont organisés plusieurs fois dans l'année pour valider les plans d'action et suivre l'état d'avancement des projets. Dans le pôle Traiteur Pâtissier, les faits marquants liés à l'amélioration de la sécurité et la santé depuis 2008 ont été retracés sur une frise chronologique et affichés en 2013 sur les sites afin de sensibiliser les collaborateurs de ce pôle sur

l'avancement des plans d'action. En parallèle, ce pôle a mis en place fin 2014 une bibliothèque de fiches sécurité pour favoriser la communication des consignes. Chaque fiche fait en effet l'objet d'une présentation en atelier afin de mettre l'accent sur un sujet particulier et contribuer ainsi à la culture sécurité des salariés. L'initiative s'est poursuivie en 2015.

Maladies professionnelles	2015	2014	2013
Nombre de maladies professionnelles reconnues	21	17	22

Le nombre de maladies professionnelles reconnues au titre de l'année 2015 est en hausse et retrouve le niveau de 2013 ; elles sont dues aux Troubles Musculo-Squelettiques, en majorité dans le secteur Froid.

En 2015, des diagnostics pénibilité ont été réalisés dans tous les pôles pour évaluer les postes soumis aux facteurs de pénibilité définis par la loi. Par ailleurs, un accord relatif à la prévention de la pénibilité au travail signé dans le secteur froid fin 2011 a été renouvelé en 2015. Il a pour objectif de définir les actions de prévention et d'amélioration des conditions de vie au travail. Les autres accords en matière de sécurité et santé au travail, signés pour 3 ans, sont toujours effectifs.

Dans toutes les usines, les C.H.S.C.T. (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail) permettent d'accompagner l'exigence de sécurité et d'amélioration des conditions de travail dans les ateliers. Tout accident de travail fait l'objet d'une analyse et de la mise en place d'actions correctives et/ou préventives.

Le niveau d'avancement des actions est également pris en compte dans les documents uniques qui évaluent les risques professionnels aux postes de travail.

Accidents du travail	2015	2014	2013
Taux de gravité (1)	1,1	1,5	1,0
Taux de fréquence (2)	41,0	44,9	49,1

(1) Taux de gravité = (nombre de jours ouvrés perdus / nombre heures travaillées) x 1 000

(2) Taux de fréquence = (nombre d'accidents avec arrêt / nombre heures travaillées) x 1 000 000

Au 31 décembre 2015, le groupe enregistre un taux de gravité de 1,1 et un taux de fréquence de 41 d'accidents du travail (hors intérimaires), une baisse expliquée par un nombre d'accidents et un nombre total de jours d'arrêt inférieurs sur l'année. Des aménagements dans les zones de production (traitement des sols, modification de certains process, ...), des formations sur la vigilance sécurité ou corporelle (voir ci-dessous), et des actions régulières de sensibilisation dans les ateliers sur les bonnes pratiques, notamment auprès des saisonniers, expliquent cette tendance positive.

Depuis 4 ans, des sessions de formation animées par des professionnels de la santé (kinésithérapeutes, ostéopathes) et ergonomes sont proposées aux salariés de plusieurs sites (personnel de production mais également personnel administratif et commercial itinérant) pour assurer une meilleure vigilance corporelle et prévenir ainsi les risques liés aux contraintes physiques de leur poste. Ainsi 20 nouvelles personnes ont été formées en 2015 sur le pôle Traiteur Pâtisseries, de même que 5 référents internes qui auront pour mission de faire vivre la formation à moyen terme. 10 autres salariés ont aussi pu découvrir les techniques de sophrologie au cours de sessions de formation destinées à aider les personnes à gagner en sérénité à titre personnel et professionnel.

Le site Pont l'Evêque a terminé fin 2015 un important projet d'agrandissement et de réaménagement des locaux sociaux du site (réfectoire, sanitaires, vestiaires) pour de meilleures conditions de vie au travail.

L'écoute sociale se poursuit dans les deux pôles du secteur sec : une assistante sociale est ainsi présente sur les sites à fréquences régulières, au service des salariés qui le souhaitent.

5.1.6 Le dialogue social et la communication interne

Le dialogue social

Des réunions entre les organisations syndicales et les Directions des sociétés du Groupe sont régulièrement organisées donnant lieu à la conclusion d'accords d'entreprise ou plans d'actions : accords annuels sur les salaires, accords sur le temps de travail, accords sur la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, accords relatifs à la prévention de la pénibilité au travail, accords contrat de génération, accords sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, accords d'intéressement et participation,... En 2015, le pôle Traiteur Pâtissier a signé un accord sur la pénibilité et un accord sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes et le pôle Panification a signé un accord d'intéressement.

Le dialogue social est également développé lors de réunions mensuelles avec les membres du Comité d'Entreprise ou les Délégués du personnel, élus par le personnel tous les quatre ans. Le Comité d'Entreprise est informé et consulté sur l'activité économique et sociale de chaque établissement et assure la gestion des œuvres sociales. Le rôle des Délégués du personnel est de présenter les questions et les attentes des salariés auprès de la direction. Le procès verbal des réunions de CE et les réponses aux questions des Délégués du personnel sont systématiquement affichés sur le site concerné. Depuis 2014, une « Base de données économiques et sociales » informatisée est progressivement déployée dans les pôles pour mieux partager l'information et renforcer la capacité des représentants du personnel à mieux comprendre et dialoguer sur la stratégie de l'entreprise.

Pour acquérir de nouvelles compétences et faciliter ainsi les échanges, des formations à la communication, aux relations sociales, à la négociation et/ou à l'économie d'entreprise sont proposées régulièrement aux représentants du personnel.

En parallèle, des formations sur les relations sociales sont aussi proposées aux managers de proximité (chefs d'équipe, responsables d'atelier) pour faciliter le dialogue avec leurs équipes et les partenaires sociaux.

La communication interne

Depuis une douzaine d'années, chaque direction opérationnelle réunit régulièrement ses collaborateurs pour partager l'information et la réflexion sur l'évolution des activités. Ces réunions permettent de consolider l'esprit d'équipe et l'intégration des nouveaux collaborateurs. Elles portent sur le bilan de l'activité passée, les objectifs de l'année en cours et les axes stratégiques de développement du pôle et du Groupe à moyen terme.

Dans le secteur froid, les nouveaux produits de « fin d'année » sont présentés via un affichage temporaire au personnel de chaque site afin de les informer sur les innovations de leur pôle. Dans certains cas, une distribution d'échantillons de produits est faite aux salariés pour leur faire goûter les dernières nouveautés.

Pour la mise en œuvre de sa stratégie et la gestion du changement, le Groupe a développé la pratique du management par projet. L'ensemble de l'encadrement est formé à cette méthodologie matérialisée par un guide remis à l'occasion du séminaire d'intégration des nouveaux collaborateurs. Une revue régulière des projets en cours est effectuée par les directions opérationnelles afin de les prioriser et d'allouer les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs définis. Une trentaine de projets est ainsi gérée simultanément dans chaque pôle.

En 2013, un outil spécifique transversal a été développé pour le suivi des projets, afin de favoriser le partage d'informations au sein des groupes projets et de faciliter le pilotage au niveau des pôles. Son déploiement s'est poursuivi en 2014 et 2015. Cette base, accessible à tous les profils informatiques, répertorie la quasi-totalité des projets de l'entreprise.

Afin de faciliter la connaissance des organisations du Groupe et d'uniformiser les méthodes de travail, un outil de communication transversal de type intranet permet depuis plusieurs années à tous les collaborateurs, quel que soit leur métier, de bénéficier d'une diffusion régulière et actualisée d'informations. En 2014, un avant-projet a été initié pour étudier la pertinence de son évolution. Une enquête de satisfaction a été menée auprès des 570 utilisateurs qui y ont très largement répondu et y ont exprimé à la fois leur intérêt pour l'outil et leurs attentes. En 2015, un projet a été lancé pour mettre en œuvre ces évolutions (technique et éditoriale).

Enfin, tous les deux mois, dans un souci permanent de favoriser la consolidation de la culture Tipiak, une lettre d'information interne, diffusée à chaque collaborateur par voie d'affichage, papier ou électronique, donne les dernières nouvelles de l'activité du Groupe : mouvements de personnel, promotions internes, évolution de l'activité, cours de bourse, lancements de nouveaux produits, état d'avancement des projets majeurs.

5.1.7 Les mesures en faveur de l'égalité de traitement et l'insertion des personnes handicapées

Les accords ou plan d'actions sur l'égalité professionnelle entre femmes et hommes affirment la volonté du Groupe de maintenir le principe d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les relations de travail individuelles et collectives.

Les principales actions retenues sont relatives à la promotion, aux conditions de travail, aux qualifications et rémunérations, au recrutement, à la formation et à l'articulation entre l'activité professionnelle et les responsabilités familiales. Le bilan des plans d'action est communiqué aux représentants du personnel lors des réunions de négociations annuelles sur les salaires ou en Comité d'Entreprise.

Par ailleurs, les accords « contrat de génération », intégrés aux accords G.P.E.C. (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences) sont signés pour la majorité des sites. Ils définissent les dispositions de maintien dans l'emploi des seniors (amélioration des conditions de travail et prévention, aménagement de fin de carrière...), l'emploi des jeunes (parcours d'intégration, développement du tutorat...) et la transmission des savoirs et compétences. Le bilan des actions est communiqué annuellement en Comité d'Entreprise aux représentants du personnel.

Afin de favoriser l'emploi et l'insertion des personnes handicapées, le Groupe s'est engagé à accueillir et à maintenir au sein de ses organisations des personnes en situation de handicap. En 2015, plus de la moitié des sites a rempli son obligation d'emploi de 6 % de travailleurs handicapés. Le taux global au niveau du groupe est de 6,1 % contre 5,4 % en 2014.

Travailleurs handicapés	2015	2014	2013
Taux de travailleurs handicapés (%)	6,1	5,4	5,4

En parallèle, des initiatives propres à chaque site ont été menées, comme par exemple la formation de salariés au tutorat d'accueil de personnes handicapées pour faciliter leur intégration au sein de l'entreprise ou l'accompagnement de salariés pour la constitution de leur dossier de déclaration de reconnaissance d'un handicap. D'autre part, le Groupe fait régulièrement appel à du personnel des « Ateliers Protégés » dans le cadre de ses activités administratives et de production.

5.1.8 La promotion de valeurs fondamentales

Par son adhésion au Pacte Mondial* dès 2003, Tipiak s'est engagé à prendre des mesures pour appliquer les principes du Pacte dans ses activités quotidiennes, notamment ceux liés aux droits de l'homme et aux conditions de travail.

Le Groupe s'engage ainsi à appliquer les lois, conventions et règlements en vigueur en France, territoire sur lequel sont situés ses sept sites de production. D'une manière générale, il adhère aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et respecte les stipulations des conventions de l'O.I.T., relatives à la liberté d'association et droit de négociation collective, l'élimination des discriminations en matière d'emploi, l'élimination du travail forcé, l'abolition du travail des enfants.

Sur l'année écoulée, aucun jugement de violation des droits de l'Homme, ordonnance, amende ou autre événement, n'a été rapporté.

Une charte des valeurs, commune à l'ensemble du personnel du groupe Tipiak, rappelle aux salariés les engagements de « considération » et de « respect de la personne » promus dans l'entreprise. Cette charte est régulièrement présentée par le Président Directeur Général, lors des séminaires d'intégration de tous les nouveaux encadrants et reprise dans les livrets d'accueil des sites.

* Le « Pacte Mondial » ou « Global Compact » est une initiative internationale initiée par les Nations Unies qui rassemble des entreprises, des membres de la société civile et du monde des affaires, pour promouvoir dix principes universels en matière d'environnement, d'éthique et de droit du travail.

5.2. Le volet Environnemental

5.2.1 La politique en matière environnementale

Soucieux de contribuer au développement durable*, le Groupe Tipiak s'inscrit dans une démarche visant le respect et la protection de l'environnement et des ressources naturelles, en collaboration avec ses clients, ses fournisseurs, ses salariés et ses partenaires locaux.

Dans ce cadre, le Groupe s'engage notamment à favoriser la mise en œuvre d'une politique environnementale dans chacune de ses filiales autour des axes suivants :

- ✓ la sensibilisation de ses salariés par des actions de communication et de formation,
- ✓ la maîtrise de ses rejets par des plans d'action et une gestion quantifiée des déchets, visant à leur réduction et à leur valorisation,
- ✓ la réduction de la consommation des énergies et de l'eau,
- ✓ la promotion de ses pratiques environnementales auprès de publics externes.

Les plans d'actions mis en place illustrent ainsi les principes environnementaux du Pacte Mondial auquel le Groupe Tipiak adhère depuis 2003 (*cf volet social*).

* Le Développement Durable se veut un processus de développement qui concilie l'écologie, l'économie et le social en établissant un cercle vertueux entre ces trois pôles. C'est un développement économique efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

Se développer en respectant l'environnement

Le Groupe Tipiak exerce des activités dont les impacts sur l'environnement sont limités comparativement à la plupart des autres secteurs d'activité industrielle. Il mène cependant une politique active visant à limiter le plus possible les nuisances de ses sites industriels. Un auto-diagnostic environnemental des sites, conduit en 2008, a permis de définir un référentiel par site (état des lieux et mesures d'amélioration). Les plans d'action définis font l'objet d'un suivi au sein d'un Comité de pilotage « Sécurité et Environnement » et le tableau de reporting consolidé des indicateurs environnementaux est enrichi au fil des années.

La mise en application de l'article 225 de la loi dite « Grenelle 2 » continue à mobiliser les équipes sur les sujets environnementaux : validation et suivi des indicateurs existants, renforcement du contrôle interne par des réunions de sensibilisation des contributeurs et par la mise en place d'un processus d'audit des données par les contrôleurs de gestion pôles et Groupe. En 2015, un certain nombre d'indicateurs clés ont fait l'objet de la définition, avec validation de la direction du Groupe, d'objectifs à atteindre et seront suivis lors du Comité de Pilotage « Sécurité & environnement ».

Une organisation interne de gestion de l'environnement

Compte tenu de la taille, de l'activité ou des spécificités des différents sites industriels du groupe, la mise en œuvre de la politique environnementale et le contrôle de son application sont propres à chaque pôle. Chacun a défini l'organisation de la fonction « Environnement » et l'a rattachée soit à la Direction Industrielle, soit à la Direction Qualité. Les collaborateurs (responsable ou animateur Environnement) sont en contact permanent avec les organismes et associations spécialisés. Un Comité technique trimestriel et un Comité de pilotage annuel permettent de partager l'information au sein du Groupe et d'accompagner la démarche.

Les personnels des sites sont sensibilisés aux impacts environnementaux par une information interne (livret d'accueil, affichages des indicateurs ou consignes sur poste de travail pour la gestion de déchets à la source), ou dans le cas du site certifié ISO 14001, par des formations spécifiques à tout le personnel aux situations d'urgence et aux bonnes pratiques environnementales.

Dans le pôle Traiteur Pâtissier, les faits marquants liés à l'amélioration des pratiques environnementales depuis 2008 ont été retracés sur une frise chronologique et affichés en 2014 sur les sites afin de sensibiliser les collaborateurs de ce pôle sur l'avancement des plans d'action.

En prévention de sinistres environnementaux et pour leur gestion éventuelle, le Groupe a mis en place une organisation d'alerte et de gestion de crise. Elle s'appuie sur une procédure de mise en place d'une cellule de crise avec la mobilisation d'experts internes. (*cf § gestion de crise*).

Les démarches d'évaluation ou certification entreprises :

En 2012, le Groupe a obtenu la certification ISO 14001 pour le site de Pont l'Évêque ; elle a été renouvelée en 2014 mais n'a pas fait l'objet de l'audit de suivi en 2015 en raison d'importants travaux sur le site. Elle est suspendue à date.

En 2015, le site de Fouesnant a confirmé sa certification ISO 50 001 pour son système de management de l'énergie.

5.2.2 L'utilisation durable des ressources

En 2015, la production totale des sites industriels du Groupe Tipiak s'élève à 42 388 tonnes en baisse de 8,2 % par rapport à 2014. Cette diminution des volumes est principalement observée dans un des pôles du secteur sec.

Utilisation des énergies :

Energies (en MWh)	2015		2014		2013	
	total	par tonne fabriquée	total	par tonne fabriquée	total	par tonne fabriquée*
Electricité	25863	0,61	26 064	0,56	25 134	0,58
Gaz	40701	0,96	40 483	0,88	38 033	0,88
Fioul	198		186		176	
Total énergies	66762	1,58	66 733	1,44	63 344	1,46

** chiffres retraités du fait d'une redéfinition du périmètre de la quantité totale de produits (hors produits de négoce).*

Les consommations moyennes en énergies sont extraites des facturations des fournisseurs et des relevés internes.

Les ressources énergétiques sont utilisées pour les productions nécessaires aux process de cuisson et de refroidissement ou de maintien de « la chaîne du froid » (frigories). Ces énergies sont peu polluantes (électricité et gaz naturel). Les consommations d'énergies rapportées à la tonne fabriquée en 2015 sont en hausse par rapport à 2014. Cette évolution est néanmoins à relativiser compte-tenu des effets de la répartition de la production entre les différents sites industriels du Groupe dont les activités et consommations sont très différentes. Ainsi, en s'affranchissant des variations de production propres à chaque site, le ratio global de consommation d'énergie du Groupe par tonne produite a augmenté de façon moins importante en comparaison avec 2014 : en effet, le calcul théorique de ce ratio aurait été de 1,52 MWh/tonne en 2015 si chaque site avait produit la même part du tonnage Groupe qu'en 2014 à performance égale de consommation d'énergie par produit fabriqué qu'en 2015.

L'évolution du ratio provient notamment de l'augmentation de la consommation de gaz / tonne produite sur l'un des pôles du secteur Sec du fait d'une part d'une réduction du tonnage total produit (consommation de gaz non proportionnelle au volume produit en cas de baisse d'activité) et d'autre part d'une évolution du mix produits sur ce pôle.

Le site de Fouesnant a enregistré une amélioration notable de ses performances suite à la mise en service d'une nouvelle installation de production de froid.

De manière générale, chaque site a poursuivi ses plans d'action pour agir sur ses performances (mise en place compresseurs moins énergivores, optimisation des démarrages machines, réglage chaudière, consignes sur les températures des chambres froides,...).

Un audit énergétique, réalisé volontairement par le pôle Epicerie fin 2015, a permis de dégager des pistes de réduction de consommation d'énergie qui seront progressivement mises en œuvre (éco-conduite des installations, investissements, ..). Celui réalisé sur l'un des sites de Traiteur Pâtissier en 2012 sera remis à jour en 2016 pour prioriser les plans d'action.

Depuis 2010, plusieurs sites se sont engagés dans des dispositifs de type « Certificats d'Economie d'Energies » (C2E) qui permettent aux fournisseurs d'énergie de promouvoir les investissements économes en énergie et aux entreprises d'y trouver un levier financier au service de leurs projets industriels. Les certificats ne sont attribués que pour des actions concrètes allant au-delà des performances réglementaires. En 2013 et 2014, plusieurs sites ont ainsi obtenu ce certificat (compresseurs Air à vitesse variable, remplacement des brûleurs de chaudières gaz). Deux nouvelles conventions ont été signées en 2015 (sites de Saint-Aignan de Grand Lieu et de Marans), pour des compresseurs à vitesse variable.

A date, aucun site n'utilise de sources d'énergie renouvelables.

Utilisation de l'eau :

Eau / rejets	2015		2014		2013	
	total	par tonne fabriquée	total	par tonne fabriquée	total	par tonne fabriquée*
Consommation totale (en m³)	175 819	4,15	171 704	3,72	172 009	3,96

Rejets des eaux usées (en m³)		2,59		2,41		2,46
Coefficient de rejet	62 %		65 %		62 %	

* chiffres retraités par rapport à la publication 2012, du fait d'une redéfinition du périmètre de la quantité totale de produits (produits de négoce exclus).

Les consommations moyennes en eau sont extraites des facturations des fournisseurs, pour l'exercice 2015, et des relevés internes.

L'eau est prélevée sur les réseaux d'eau potable ; d'après le Global Water Tool, l'ouest de la France n'est pas répertorié dans une zone de stress hydrique.

L'eau est utilisée dans la fabrication des produits, le nettoyage des équipements et locaux, et certains process de refroidissement. En 2015, en moyenne, et toutes fabrications confondues, le Groupe a consommé 4,15 m³ d'eau par tonne produite, ratio en hausse par rapport à 2014. Cependant, en s'affranchissant des variations de production propres à chaque site, le ratio global de consommation d'eau du Groupe par tonne produite s'est amélioré par rapport à 2014 : en effet, le calcul théorique de ce ratio aurait été de 3,68 m³/tonne en 2015 si chaque site avait produit la même part du tonnage Groupe qu'en 2014 à performance égale de consommation d'eau par produit fabriqué qu'en 2015. Compte tenu de processus de fabrication très différents entre les sites, les ratios de consommation d'eau / tonne produits divergent fortement entre les sites industriels.

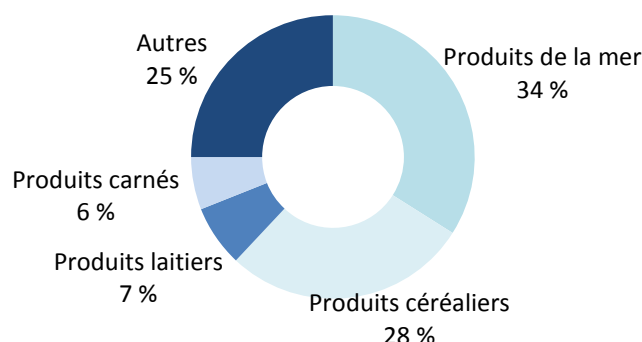
Sensibles à la maîtrise des consommations d'eau, les sites ont poursuivi les actions d'économie déjà engagées : organisation du planning de production pour optimiser le nombre de nettoyages, modification des procédures de nettoyage, révision des réseaux d'eau, sensibilisation du personnel (comme le projet «ECODO», lancé en 2013 à Marans, qui incite les salariés à consommer moins d'eau et à veiller à la qualité des rejets), modification de process (dégivrage des surgélateurs par exemple).

Utilisation des matières premières et des emballages :

Les quatre principales familles de matières premières (hors emballages) sont les produits de la mer (dont les noix de Saint-Jacques), les produits céréaliers(*), les produits laitiers et les produits carnés ; elles représentent 75 % du montant total des achats de matières premières (73 %* en 2014).

(*) chiffre retraité en 2014 du fait du changement de périmètre : la famille « semoule blé » est élargie à « produits céréaliers » prenant en compte « céréales, légumes secs et autres graines ».

Répartition des achats matières premières (en valeur)



Certaines matières premières stratégiques, telles que les noix de Saint-Jacques, la semoule de blé dur, la fécule de manioc ou le quinoa, sont majoritairement ou en totalité approvisionnées de l'étranger en raison de la spécificité ou de la rareté des matières recherchées (en qualité et/ou en

quantité), mais aussi de la volonté de diversifier le sourcing pour réduire les risques de dépendance économique et de rupture d'approvisionnement.

Concernant les emballages, le montant de la cotisation Eco-emballages versé au titre de l'année 2015 s'établit à 786 K€, valeur stable par rapport à 2014.

Utilisation des sols :

Tipiak n'intervient pas directement sur l'utilisation des sols et n'interagit pas de façon directe avec les agriculteurs (impliqués en amont de la production de certaines matières premières).

Dans le cas des sites proches de zones protégées type Natura 2000 (cours d'eau, lac...), les plans de surveillance des rejets sont renforcés.

Aucun des sites de production de Tipiak n'inclut d'aires protégées au titre de la biodiversité.

Tipiak n'a pas engagé jusqu'à maintenant d'actions de protection de la biodiversité.

5.2.3 La pollution et la gestion des déchets

Traitement des eaux usées et Demande Chimique en Oxygène (DCO) :

Dans la majorité des sites (5 sur 7), les eaux usées subissent un prétraitement avant d'être évacuées par les réseaux d'assainissement. Leur composition en matières organiques et en éléments minéraux, tels que l'azote et le phosphore, fait l'objet d'un contrôle, soit en interne, soit auprès d'organismes compétents.

DCO	2015	2014	2013
<i>Tonnage</i>	8,97	7,46	8,90

La quantité totale de DCO mesurée dans les rejets (calculée sur des fréquences d'analyses variables selon les sites) est de 8,97 tonnes en 2015 après application du taux d'abattement des stations de traitement communales. Ce ratio est en hausse par rapport à 2014, malgré les actions de sensibilisation interne (bonnes pratiques de nettoyage) engagées pour limiter les tonnages sortants.

Liste des rejets affectant gravement l'environnement (arrêté du 30 avril 2002) : néant

Gestion des déchets :

Déchets (en tonnes)	2015	2014	2013
Total déchets produits hors boues	3 837	3 749	3 762
<i>Dont déchets non dangereux</i>	1 027	848	1 069
<i>Dont bio-déchets avec ré-emploi (alimentation animale par exemple)</i>	845	946	847
<i>Dont déchets dangereux (D.D.)</i>	7	11	10
Boues (stations de pré-traitement)	42	126	59

Le Groupe a poursuivi sa politique de réduction des déchets par une sensibilisation permanente des collaborateurs dans les ateliers et une attention particulière auprès des fournisseurs sur les conditionnements. En 2015, les usines du Groupe ont toutefois généré 3 837 tonnes de déchets (ce qui représente un ratio de 9,04 % à la tonne de produits fabriqués) dont 22 % sont des bio-déchets avec ré-emploi en alimentation animale (25 % en 2014). En s'affranchissant des variations de production propres à chaque site, le ratio tonnage total de déchets générés par le Groupe par tonne produite a augmenté de façon moins importante en comparaison avec 2014 : en effet, le calcul

théorique de ce ratio aurait été de 8,54 % en 2015 si chaque site avait produit la même part du tonnage Groupe qu'en 2014 à performance égale de production de déchets par produit fabriqué qu'en 2015.

Les déchets industriels non dangereux (DIB), qui sont des déchets en mélange, ont représenté 1027 tonnes, en hausse par rapport à 2014 du fait, d'une part de la suppression d'une filière de valorisation en alimentation animale, et d'autre part de l'évolution du mix de production par site. Ils sont récupérés pour être, en général, incinérés par des sociétés spécialisées ou utilisés en production de méthane.

- ✓ Les bio-déchets sont destinés à la valorisation par des organismes habilités (compostage, méthanisation) (873 tonnes) ou au « ré-emploi » dans des filières d'alimentation animale (845 tonnes). Cette filière est une des réponses apportées aux mesures incitatives développées dans le plan national de lutte contre le gaspillage alimentaire.
- ✓ Les déchets dangereux (DD) ont représenté 7 tonnes en 2015 (selon les sites, concernent aérosols, piles, lampes/néons, accumulateurs, séparateurs d'hydrocarbures, huiles de maintenance, solvants...).
- ✓ Les cartons et emballages (3^e place en tonnage) : en 2015, les sites industriels ont rejeté 498 tonnes de cartons et emballages. Le recyclage est assuré par des entreprises spécialisées reconnues.
- ✓ Les boues en matière sèche ont représenté 42 tonnes, après une hausse significative en 2014 expliquée par le démantèlement d'une station et installation de la nouvelle sur l'un des sites.

Sont également recyclés : le plastique, le verre, la ferraille, le bois, le papier.

Déchets valorisés	2015	2014	2013
<i>Taux de valorisation (%)</i>	96	95	92

En 2015, le pourcentage global de valorisation des déchets (matière ou énergétique) s'élève à 96 % grâce à la forte valorisation des DIB (production de chaleur), à la poursuite du recyclage notamment le tri du plastique et le recours à des filières de ré-emploi pour la valorisation des bio-déchets.

Le tri du papier est pratiqué sur tous les sites. En 2015, près de 7,3 tonnes de papier ont ainsi été collectées pour être, soit cédées à des associations caritatives, soit revendues en valorisation.

Une initiative de recyclage 100 % écologique des consommables d'imprimantes et photocopieurs est poursuivie sur 4 sites.

Le site de Saint-Herblain (comprenant le siège administratif et un site de production) a également innové en septembre 2015 avec la mise en place de nouvelles filières de tri : des collecteurs de gobelets, bouteilles plastiques et canettes en métal ont été installés dans les deux zones de pause du site. Les salariés ont été sensibilisés par voie électronique et affichage. Les premiers résultats sont encourageants.

Nuisances aux riverains des sites industriels :

Tous les sites sont implantés dans des zones industrielles (Z.I.) ou d'activité (Z.A.) avec des impacts potentiels limités sur les habitations. Des mesures de bruits sont effectuées en limite de propriété, conformément à l'arrêté préfectoral de chaque site soumis à autorisation ou à déclaration.

5.2.4 Le changement climatique : les rejets de gaz à effet de serre (GES)

Suite à la mise en place d'un outil en 2013, les sites du groupe comptabilisent leurs rejets de gaz à effets de serre (G.E.S.) sur les Scopes 1 & 2(*).

G.E.S.	2015	2014(**)	2013
Tonnage équivalent CO2	16 665	22 058	17 901

(*) Considèrent les émissions de GES directement émises sur site (Scope 1) et les émissions de GES associées à l'énergie indirectement émises (Scope 2).

(**) Le tonnage 2015 prend en compte la mise à jour des facteurs d'émission par l'ADEME ; l'impact sur la donnée 2014 retraitée étant non significatif (+0,2 %) il n'a pas été pris en compte

Le résultat global de l'année 2015 est de 16 665 TeqCO2 pour les 7 sites, en forte baisse par rapport à 2014 (22 058 TeqCO2).

La programmation du changement d'installation de production de froid à Fouesnant en 2015 avait nécessité un renforcement du stockage de fluides frigorigènes fin 2014, d'où la nette hausse des émissions de GES en 2014 vs 2013.

L'utilisation d'une technologie pérenne à base de gaz naturel sur cette nouvelle installation, mise en service en juillet 2015, contribue dès l'exercice 2015 à une réduction des émissions de GES.

Pour rappel, le Groupe a en effet engagé depuis plusieurs années un très important programme d'investissements visant la substitution de certains fluides frigorigènes utilisés dans la production de froid ayant un impact négatif sur l'environnement. Ce programme est aujourd'hui achevé sur les sites de Marans et Fouesnant.

Par ailleurs, les audits énergétiques réalisés progressivement sur les sites (cf § énergies) et la mise en œuvre des plans d'action associés, doivent permettre de réduire graduellement les émissions de GES dans les années à venir.

5.2.5 La conformité aux dispositions réglementaires en matière environnementale

Les sites industriels, soumis à autorisation, déclaration ou enregistrement auprès de la DREAL ou de la DDPP, ont obtenu la permission d'exploiter.

Depuis 2010, dans le souci d'être au plus près de l'évolution de la législation, le Groupe utilise un logiciel de veille réglementaire en « Environnement et Sécurité » exploité par tous les sites.

5.2.6 Les dépenses engagées en matière environnementale

Dépenses	2015	2014	2013
Dépenses affectées en traitement des déchets, des rejets, audits/diagnostics (en K€)	561	579	563

Les dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité des sites industriels du Groupe sur l'environnement se sont élevées à 561 K€ soit à un niveau proche de celui des années précédentes. Elles portent essentiellement sur l'assainissement des eaux usées, le traitement des déchets et les coûts d'audit et de diagnostic.

Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement :

Pas de provision sur l'exercice. Le montant des garanties est disponible dans le § 4.5. « Assurances ».

Montant des indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement :

Au cours de l'exercice 2015, le Groupe n'a versé aucune indemnité en exécution d'une décision judiciaire pour risques en matière d'environnement et à date, aucune décision judiciaire en matière d'environnement n'est en cours.

Objectifs assignés aux filiales à l'étranger : Non applicable pour le Groupe Tipiak.

5.2.7 Perspectives & plans d'action

Pour les trois prochaines années, le Groupe poursuivra sa politique de sensibilisation à la sécurité et à la protection de l'environnement.

Par ailleurs, il amplifiera ses actions de protection de l'environnement :

- ✓ Par une optimisation des consommations énergétiques (électricité et gaz) et des consommations d'eau à partir des diagnostics réalisés.
- ✓ Par la maîtrise des rejets en eaux usées, en poursuivant les programmes de sensibilisation interne.
- ✓ Par la réduction des déchets banaux et leur valorisation.

5.3. Le volet Sociétal

5.3.1 Assurer son rôle d'acteur local

L'ambition de Tipiak de fédérer des entreprises pionnières aux savoir-faire reconnus montre sa volonté de favoriser le développement de chacune d'elles dans son environnement local. Les sites de production du groupe se positionnent, dans la majorité des cas, comme des employeurs majeurs des communes dans lesquelles ils sont implantés.

Elle adhère également à plusieurs groupements d'employeurs pour pérenniser l'emploi des personnels saisonniers en s'associant à d'autres employeurs.

L'entreprise participe régulièrement à des forums emploi ou forums d'orientation (notamment dans le cadre du partenariat de l'établissement d'études supérieures agro-alimentaires ONIRIS) afin de faire connaître ses savoir-faire et de rencontrer de nouveaux talents. L'un des sites a reconduit en 2015 une opération recrutement type « job dating » (entretiens courts) en venant à la rencontre des candidats pendant deux journées pour des entretiens individuels d'embauche. Pour favoriser les liens avec le monde enseignant, deux sites ont participé à des initiatives impliquant des professeurs de collèges, lycée, écoles d'études supérieures avec présentation et visite des ateliers. Ils ont également été mobilisés sur la « semaine de l'Industrie » pour faire découvrir leurs métiers (visite, forums...).

En termes de partenariat, l'entreprise contribue à l'aide aux plus démunis par des dons réguliers de produits alimentaires à plusieurs associations caritatives à proximité des usines, comme les « Restos du cœur » ou la « Banque Alimentaire ». Produits secs, surgelés ou frais sont concernés par cette démarche qui répond aux mesures incitatives développées dans le plan national de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Tipiak fait également parfois appel à des organismes favorisant l'insertion sociale pour assurer certains travaux (entretien espaces verts, maintenance de bureaux,...).

Depuis quatre ans, l'entreprise soutient l'action de plusieurs salariés sportifs (frais d'inscription couverts) qui participent au Marathon de Nantes. En 2015, 3 équipes représentant 5 des 7 sites du Groupe, ont ainsi couru sous les couleurs de Tipiak dans la course relais. Un groupe de salariés coureurs et marcheurs est également soutenu par le site de Fouesnant pour sa participation à des courses locales.

5.3.2 Entretien des relations avec ses publics

Chaque direction opérationnelle veille à maintenir des relations constructives avec son environnement proche, par des échanges ou des visites sur le site : les élus locaux, les représentants des administrations, les forces de l'ordre ou de sécurité. Des relations étroites sont ainsi entretenues avec les sapeurs-pompiers de chaque commune. En 2015, un état des lieux a été réalisé public par public sur chacun des sites pour évaluer le niveau de la relation entretenue avec chaque partie prenante de l'entreprise et en dégager un plan d'actions qui sera déployé en 2016.

Par son implication dans des associations professionnelles locales (comme LIGERIAA en Pays de la Loire et IFRIA en Bretagne), l'entreprise contribue à la réflexion menée sur l'évolution de ses métiers et de son activité. Elle s'implique également dans les associations des zones industrielles dans lesquelles certains des sites sont implantés pour participer à la vie du territoire (restauration inter-entreprises par exemple). En 2015, elle a poursuivi son action au sein de l'association des entreprises de Saint-Herblain Ouest et sa commission RSE. Dans ce cadre, elle a participé à l'organisation d'un don du sang en juin 2015 avec l'Etablissement Français du Sang (84 donateurs mobilisés dont 12 salariés du site Tipiak de Saint-Herblain). Elle a également apporté son concours à l'organisation de deux rencontres entre des jeunes de la ville de Saint-Herblain et des entreprises adhérentes au cours de simulations d'entretiens d'embauche (40 jeunes en mars et 110 jeunes en novembre).

L'entreprise favorise également l'accueil de stagiaires, de niveau collège (stages d'observation) jusqu'au stage de fin d'études supérieures. En 2015, 75 stagiaires (tous niveaux confondus) ont ainsi été accueillis dans les différents services de l'entreprise, dont 23 % en production.

Des relations étroites sont entretenues avec plusieurs établissements d'enseignements spécialisés en cuisine ou technologies agro-alimentaires. Un partenariat a également été engagé en 2014 avec le CIFAM (Chambre de Commerce de Nantes Saint-Nazaire) pour une présentation des métiers (boulangers, pâtisseries, cuisiniers) et visite de site auprès de personnes en reconversion professionnelle.

Certains salariés animent des conférences pour partager leur expertise auprès des étudiants ou élèves, participent à des jurys ou à la validation de Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) de leur branche professionnelle (Convention Collective Nationale des 5 Branches Industries Alimentaires Divers par exemple).

5.3.3 Favoriser une politique d'achat durable

Une procédure Achats Groupe fixe les lignes directrices en matière de processus achats (sourcer, sélectionner, négocier, référencer, approvisionner, évaluer) applicables à tous les pôles du groupe. L'enjeu majeur est de permettre l'évaluation et la maîtrise des risques à l'achat. Elle est relayée ensuite dans les pôles par une procédure spécifique, intégrée au système qualité. Tipiak travaille continuellement à sélectionner ses matières et à en tester régulièrement de nouvelles dans le cadre d'un processus de référencement rigoureux. La sélection des matières premières comporte plusieurs étapes de validation de la matière et du fournisseur (revue documentaire, audit fournisseur, type et fréquence des analyses, tests industriels, ...). Dans le pôle Traiteur Pâtisseries, une évaluation croisée des services Achats/Qualité/approvisionnements permet de dresser une cartographie des fournisseurs selon des critères tels que la qualité des matières livrées, le respect des délais, l'ancienneté des relations commerciales, la localisation géographique, etc.

Dans tous les pôles, un planning d'audit est prévu chaque année selon des critères définis (matières stratégiques, matières sensibles, nouveau fournisseur,...). Ces audits fournisseurs (8,5 % des fournisseurs matières premières et emballages audités en 2015) sont organisés par des équipes Tipiak selon un référentiel interne (sécurité produit, qualité, savoir-faire et maîtrise du process, nettoyage,...), notamment dans le cas du sourcing à l'international afin de valider les conditions de

production de matières premières stratégiques et de développer des relations de partenariat durable.

Audits fournisseurs	2015	2014	2013
<i>Nb d'audits / Nb fournisseurs (%)</i>	8,5	8,2	7,4

Les visites sur place à la rencontre de fournisseurs (audits) ou de prospects sont l'occasion pour les équipes d'approfondir leur connaissance des filières stratégiques (comme par exemple dans ces dernières années : le quinoa en Amérique du Sud, le poisson en Ecosse ou en Norvège, la noix de Saint-Jacques en Amérique du Sud, le manioc en Thaïlande).

L'entreprise continue sa démarche de promotion des dix principes du Pacte Mondial, notamment ceux touchant l'environnement, auprès de ses fournisseurs de matières premières et d'emballages. Questionnaires fournisseurs, conditions générales d'achat et supports d'audits fournisseurs y font ainsi référence, dans un but de sensibilisation et d'incitation.

La quasi-totalité des activités de fabrication et de conditionnement des produits sont réalisées en propre dans les sites industriels du groupe. Les activités sous-traitées à des tiers (conditionnement) ne représentent que 0,19 % du coût total de production du groupe (négoce exclus).

5.3.4 Garantir la qualité nutritionnelle et la sécurité des aliments

Dans chaque pôle d'activité, une direction de la qualité, indépendante des responsables de production veille en permanence à la qualité et la sécurité des aliments. L'approvisionnement sécurisé en matières premières sensibles est garanti par l'application rigoureuse et permanente des procédures d'assurance qualité. Celles-ci sont le plus souvent validées par des certifications de type ISO 9001, BRC (British Retail Consortium) ou IFS (audits distributeurs), délivrées par des organismes habilités. En 2015, la plupart des certifications en cours ont été renouvelées. (*cf § développé dans le chapitre « les facteurs de risques »*). Pour prévenir le risque de fraude, l'avant-projet, lancé en 2013 et finalisé en 2014, a été suivi par le lancement d'un projet de mise en œuvre (*cf §5.3.5*).

Dans le cadre des plans de surveillance des produits, des milliers d'analyses, principalement sur des critères bactériologiques, contaminants, physico-chimiques, allergènes, sont réalisées chaque année sur les matières premières et les produits finis dans les laboratoires internes au site ou par des laboratoires extérieurs accrédités.

Plusieurs centaines de sessions internes de dégustation sont organisées annuellement sur chaque site par des personnes formées permettant de valider les qualités gustatives et l'aspect de chaque recette. De nombreux tests de dégustation sont également effectués chaque année par des organismes externes indépendants auprès de milliers de consommateurs. Les normes du groupe prévoient que la commercialisation d'un nouveau produit ne peut être validée et déclenchée que lorsque celui-ci recueille en test à l'aveugle des scores élevés d'appréciation gustative selon des critères définis par les équipes Recherche & Développement.

Dans le cadre de la prévention des risques, le groupe dispose d'une procédure « Mise en place d'une cellule de crise » qu'il peut déclencher en cas d'alerte ou de crise avérée, en mobilisant des experts internes et des partenaires externes dans des domaines variés (juridique, relations sociales, communication, bactériologie, gastro-entérologie). Dans ce cadre, l'entreprise a concrétisé son partenariat avec l'I.M.A.D. (Institut des Maladies de l'Appareil Digestif) en devenant membre de sa Fondation d'entreprise depuis 2 ans.

Enfin, des sessions de formation ou de sensibilisation sont aussi dispensées chaque année auprès des responsables opérationnels et de tous les nouveaux encadrants du groupe lors de leur séminaire d'intégration. En 2015, 36 membres de l'encadrement ont bénéficié de cette information.

5.3.5 Prévenir la fraude et la corruption

L'organisation du groupe Tipiak dans lequel les fonctions finance, comptabilité, juridique, crédit management et paie sont centralisées au sein de la société de tête Tipiak SA et « indépendantes » des entités opérationnelles pour lesquelles elles opèrent garantit une séparation des fonctions et une sécurisation des opérations.

Plus spécifiquement les fonctions Contrôle de Gestion Groupe, Comptabilité et Juridique, de par leur positionnement « indépendant » au sein de la holding Tipiak SA et la nature de leurs missions (tableaux de bord & indicateurs de gestion, contrôle interne, gestion des risques) contribuent à réduire cette nature de risques.

Par ailleurs, la sensibilisation des fournisseurs du groupe aux principes du Pacte Mondial (*cf § achats*) constitue une action de prévention contre le risque de corruption.

Enfin, pour améliorer la maîtrise des filières d'approvisionnement et limiter le risque de fraude de la part de fournisseurs, un avant-projet a été initié en 2013 pour renforcer le processus de sécurisation des achats applicable à l'ensemble des pôles du Groupe. Il a été poursuivi en 2014 et a permis l'élaboration d'une matrice « Fraude » par famille de matières. Cette matrice identifie 3 niveaux de risque distincts correspondant à 3 niveaux de plans d'actions de contrôles internes et externes qui seront déployés progressivement au sein du Groupe. Dès 2015, un pôle pilote a démarré un projet de mise en œuvre des actions identifiées, notamment sur le contrôle des matières à réception. Il sera poursuivi en 2016.

6. RAPPORT SUR LES INFORMATIONS R.S.E



Ernst & Young et Associés
Tour First
TSA 14444
92037 Paris La Défense cedex

Tél: +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Tipiak

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant accrédité par le COFRAC¹ sous le numéro 3-1050, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015, présentées dans le chapitre 5 intitulé « La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (R.S.E.) » du rapport de gestion, ci-après les « Informations RSE », en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, conformément aux référentiels utilisés par la société, composés des procédures de reporting RSE dans leur version datée de février 2016 (ci-après les « Référentiels ») présentés en introduction du chapitre « 5. La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise » dans le rapport de gestion et disponibles sur demande à l'adresse suivante : tipiak@tipiak.fr.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;

¹ Portée d'accréditation disponible sur www.cofrac.fr



- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de cinq personnes entre septembre 2015 et avril 2016 pour une durée d'environ huit semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000².

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 du Code de commerce et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du même code.

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions Communication et RSE, Ressources Humaines, Sécurité et environnement, Qualité et Achats, en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur,

² ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical information



- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes³ :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc.), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées⁴ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 51 % des effectifs et entre 7 et 14 % des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

³ **Informations environnementales et sociétales :**

- *Indicateurs (informations quantitatives) :* la pollution et la gestion des déchets (la quantité de DCO et les tonnages de déchets produits et valorisés), la consommation d'énergie, les émissions de GES, la consommation d'eau.
- *Informations qualitatives :* la politique générale en matière d'environnement, la pollution et la gestion des déchets (les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol, les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets), les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique ; l'impact territorial, économique et social (emploi, développement régional, impact sur les populations riveraines ou locales), les relations avec les parties prenantes (les conditions de dialogue, les actions de partenariat ou de mécénat), la prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux, les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs.

Informations sociales :

- *Indicateurs (informations quantitatives) :* l'emploi (l'effectif total et répartitions, les embauches et les licenciements), l'absentéisme, les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, les maladies professionnelles, le nombre total d'heures de formation.
- *Informations qualitatives :* les conditions de santé et de sécurité au travail, les politiques mises en œuvre en matière de formation.

⁴ Informations sociales et sociétales : Tipiak Traiteur Pâtissier ; informations environnementales : site de Malville.



Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

Paris-La Défense, le 1^{er} avril 2016

L'Organisme Tiers Indépendant
ERNST & YOUNG et Associés

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Mugnier', is positioned above the name and title.

Eric Mugnier
Associé Développement durable

A handwritten signature in purple ink, appearing to read 'Bruno Perrin', is positioned above the name and title.

Bruno Perrin
Associé

7. RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET LE CONTROLE INTERNE

Préambule

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, et en complément du rapport de gestion, le présent rapport du Président du Conseil d'administration a pour objet de rendre compte aux actionnaires de la composition du Conseil et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par la société.

Ce rapport a été préparé par le Président avec l'assistance de la Direction financière du Groupe. Il a été approuvé par le Conseil d'administration du 18 mars 2016. Compte tenu de la filialisation des différentes activités de la société, ce rapport couvre l'ensemble des sociétés contrôlées entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe Tipiak.

Le Groupe comporte deux secteurs d'activité :

- le secteur « sec » avec les sociétés Tipiak Epicerie, Tipiak Panification et Tipiak Inc. (filiale américaine),
- le secteur « froid » avec les sociétés Tipiak Plats Cuisinés Surgelés et Tipiak Traiteur-Pâtissier.

L'ensemble des informations portant sur le fonctionnement, les travaux et la rémunération du Conseil d'administration ainsi que la limitation des pouvoirs du Président Directeur Général sont décrits dans le chapitre ci-dessous « Le Gouvernement d'Entreprise ».

Les modalités relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée générale ainsi que la description des droits des actionnaires et les modalités d'exercice de ces droits sont définis aux articles 14 et 15 des statuts de la société déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes (44).

7.1. Le gouvernement d'entreprise

Relations mère et filiales au sein du Groupe Tipiak

La société Tipiak SA, mère du Groupe Tipiak, détient 100 % du capital social de ses filiales. Elle facture ses travaux de direction et de gestion ainsi que les droits d'exploitation de la marque « Tipiak » à l'ensemble de ses filiales dans le cadre de conventions de facturation.

La société Tipiak SA gère, pour le compte de ses filiales, la trésorerie du Groupe. Aussi, elle est amenée à facturer à ses filiales des coûts financiers. Elle perçoit par ailleurs des dividendes de ses filiales.

Société tête du Groupe dans le cadre d'une convention d'intégration fiscale suivant le régime prévu aux articles 223A et suivants du CGI, la société mère comptabilise dans son résultat les économies d'impôts et les charges d'impôts supplémentaires provenant de l'intégration fiscale et assure le règlement des impôts.

Par ailleurs, les filiales du Groupe Tipiak sont amenées à se facturer entre elles régulièrement et/ou ponctuellement des prestations de personnel, des prestations de prospection et des ventes de marchandises.

Code de Gouvernement d'Entreprise (article L.225-37 du Code de commerce).

La Société a choisi de ne pas se référer à un Code de gouvernement d'entreprise, au sens de l'article L.225-37 du Code de commerce, en raison de ses spécificités liées notamment à ses enjeux, sa taille et à la géographie de son capital.

Sans adhérer à un Code, la Société applique certaines dispositions complémentaires aux exigences légales, et notamment :

- La présence au sein du Conseil de deux administrateurs indépendants selon la définition arrêtée par le Conseil (*cf infra « Administrateurs indépendants »*) ;
- Des réunions du Conseil régulières (au moins 5 réunions par an, *cf infra « Travaux des Conseils d'administration tenus en 2015 »*), chaque réunion faisant l'objet d'un procès-verbal résumant les débats et les décisions prises ;
- La mise en place d'un règlement intérieur prévoyant les missions et les règles de fonctionnement du conseil ;
- Une bonne information des membres du Conseil (notamment envoi d'un rapport d'activité mensuel ou bimestriel, accompagné des tableaux de synthèse sur les résultats et de documentation pouvant avoir un intérêt pour l'entreprise, *cf infra « Conditions de préparation, d'organisation et d'évaluation des travaux du Conseil d'administration »*).

Conseil d'Administration

Missions du Conseil d'administration

- Le Conseil d'administration analyse les enjeux à moyen terme, fixe les orientations de la société et s'assure de leur mise en œuvre, définit la stratégie de l'entreprise, évalue les projets, désigne les mandataires sociaux, contrôle la gestion et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil d'administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

- Compte tenu de la taille de la Société et du nombre d'administrateurs, il n'a pas été jugé opportun de constituer des comités autonomes.

Ainsi, le Conseil d'administration remplit les fonctions de comité d'audit en application de l'article L.823-20 du Code de commerce. Le Conseil se réunit une fois chaque année sous la forme de Comité d'audit. Les Commissaires aux comptes assistent aux Comités d'audit.

Le Conseil d'administration remplit également les fonctions de Comité des rémunérations et de Comité stratégique.

Règlement intérieur du Conseil

Le Conseil a adopté le 18 mars 2016 un règlement intérieur, mis en ligne sur son site internet (www.tipiak.fr), comprenant des dispositions sur les missions du conseil, sa composition avec la présence d'un ou plusieurs administrateurs indépendants et une définition des critères d'indépendance et les règles de fonctionnement du conseil.

Ce règlement intérieur comprend en outre une disposition lui permettant de réunir le Conseil aux moyens de visioconférence ou de télécommunication.

La participation au Conseil par voie de visioconférence ou de moyens de télécommunication existants ou à venir n'est pas possible pour les opérations visées aux articles L. 232-1 et L. 233-16 du Code de commerce et concernant :

- l'arrêté des comptes sociaux annuels,
- l'arrêté des comptes consolidés annuels,
- l'établissement du rapport de gestion annuel,
- l'établissement du rapport de groupe annuel.

Par ailleurs, conformément aux dispositions statutaires, la réunion du Conseil par des moyens de visioconférence ou de télécommunication existants ou à venir est exclue pour les résolutions ayant trait à :

- la nomination, la rémunération et/ou la révocation du Président du Conseil d'Administration,
- la nomination, la rémunération et/ou la révocation du Directeur Général,
- la nomination, la rémunération et/ou la révocation du ou des Directeurs Généraux Délégués.

Missions du Président du Conseil d'administration

- Le Président du Conseil d'Administration organise et dirige les travaux du Conseil, dont il rend compte à l'assemblée générale.
- Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les administrateurs soient en mesure de remplir leur mission.

Conditions de préparation, d'organisation et d'évaluation des travaux du Conseil d'administration

- Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à l'accomplissement de la mission des administrateurs font l'objet d'un envoi préalable, dans un délai raisonnable, à chaque administrateur.

En outre, le Président remet chaque bimestre un rapport d'activité sur la période écoulée, accompagné des tableaux de synthèse sur les résultats et de documentation pouvant avoir un intérêt pour l'entreprise. Chaque administrateur peut solliciter toute explication ou production d'information complémentaire qu'il pourrait juger utile.

Par ailleurs, les documents de présentation, de discussion et de validation des plans triennaux sont remis annuellement. Les budgets et plans d'action annuels font l'objet d'une révision quadrimestrielle validée par le Conseil d'administration.

- Le Conseil d'administration, attentif à l'évaluation de son action et de son mode de fonctionnement, surveille certains indicateurs tels que la fréquence des réunions et le taux de présence des administrateurs.

Ainsi, au cours de l'exercice écoulé, les administrateurs se sont réunis 12 fois dont 5 fois en Conseils d'administration (*cf. infra « Travaux des Conseils d'administration tenus en 2015 »*). Le taux de présence aux conseils tenus en 2015 est de 87 %.

Il n'existe toutefois pas de procédure formelle d'évaluation du fonctionnement et des travaux du Conseil, eu égard à sa structure et à son mode de fonctionnement. En pratique, les administrateurs échangent en effet leurs points de vue tout au long de l'exercice social pendant les réunions d'administrateurs ou lors des Conseils d'administration.

Composition et représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein du Conseil d'administration

- Aux termes de l'article 12 des statuts, la société est administrée par un Conseil d'administration composé de trois membres au moins et de douze au plus.

A ce jour, le Conseil d'administration est composé de neuf membres, dont 8 personnes physiques et 1 personne morale (*cf. infra « Liste des administrateurs [...] »*).

Conformément aux dispositions de l'article L.225-18-1 du Code de commerce, la société applique le principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil qui compte 2 femmes parmi ses administrateurs, soit plus de 20 % des membres.

La Société souhaite respecter les règles de parité prévues par la loi au plus tard à l'issue de la première assemblée générale tenue en 2017.

- Il n'y a pas d'administrateur élu par les salariés au sein du Conseil.

- Chaque proposition de nomination ou de renouvellement de mandat d'administrateur fait l'objet d'une résolution distincte, permettant aux actionnaires de se prononcer librement sur la composition du Conseil d'administration de la société.

- En vertu des statuts, chacun des administrateurs doit, pendant toute la durée de ses fonctions, être propriétaire d'une action. La durée des fonctions des administrateurs est fixée à six années.

Cette durée statutaire des mandats est adaptée aux spécificités de l'entreprise, dans les limites fixées par la loi.

- Le Président est élu par le Conseil d'administration et choisi parmi ses membres. La limite d'âge pour l'exercice de ces fonctions a été fixée à 70 ans par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 14 juin 2012.

Non dissociation de fonctions et pouvoirs du Président Directeur Général

- Lors de sa réunion du 20 juin 2002, le Conseil d'administration a décidé de ne pas dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Ce regroupement est en effet plus favorable au bon fonctionnement de la société et au processus décisionnel.

- Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce, il est ici précisé qu'aucune limitation aux pouvoirs de Monsieur Hubert Grouès, Président Directeur Général, n'a été apportée depuis la décision du Conseil d'administration du 14 mai 1992.

- Monsieur Hubert Grouès a été renouvelé dans ses fonctions lors de la réunion du Conseil d'administration du 14 juin 2012.

Administrateurs indépendants

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 18 mars 2016, a rappelé la définition de l'indépendance qu'il retenait et l'a reproduite dans son Règlement intérieur. Selon lui, pour pouvoir être qualifié d'indépendant, l'administrateur doit remplir les critères suivants :

- ne doit pas entretenir avec la société, une société du groupe ou sa Direction aucune relation financière, contractuelle ou familiale significative susceptible d'altérer leur liberté de jugement,
- ne pas être salariés, mandataires sociaux dirigeants, de la Société ou de son Groupe,
- ne pas être clients, fournisseurs ou banquiers de la société ou de son Groupe.

En conséquence, le Conseil estime que deux administrateurs remplissent ces critères et ont la qualité d'administrateur indépendant, savoir Messieurs Eric André et Ghislain de Murard.

Liste des administrateurs au jour de l'établissement du présent rapport :

Nom – Prénom / dénomination sociale des administrateurs	Nom – Prénom des représentants permanents des personnes morales administrateurs	Fonctions au sein de Tipiak	Date de naissance	Nationalité	Date première nomination	Date échéance du mandat Tipiak	Autres sociétés	Fonctions
GROUËS Hubert		Président Directeur Général	1948	Française	1992	2018	SCI Gestion Immobilière	Gérant
ANDRE Eric		Administrateur indépendant	1949	Française	2009	2015	Société LISI	Administrateur
Sté MAISON GROULT	BORDEAUX-GROULT Marie-Calixte	Administrateur	-	-	1967	2018	Société Maison Groult	Président Directeur Général
BORDEAUX-GROULT Robert		Administrateur	1953	Française	1991	2016	Société Maison Groult Urquhart Aviation	Administrateur Gérant
BORDEAUX-GROULT Elisabeth-Charlotte		Administrateur	1983	Française	2008	2020	-	-
FLEUROT Xavier		Administrateur	1953	Française	2004	2019	Sonepar Ile de France	Président
LE JOILLE Eric		Administrateur	1942	Française	1982	2020	Société de Gestion Billard	Directeur Général
De MURARD Ghislain		Administrateur indépendant	1956	Française	2009	2018	Société AGIHR	Gérant
ROUSSEL Hervé		Administrateur	1944	Française	1976	2020	Société de Gestion Billard	Président

Évolution de la composition du Conseil d'administration au cours de l'exercice 2015

- Le mandat d'administrateur de Monsieur Éric ANDRE a été renouvelé lors de l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 17 juin 2015 pour une durée de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année 2021.

Travaux des Conseils d'administration tenus en 2015

- Aux termes de l'article 12 des statuts de la société, le Conseil d'administration est convoqué par le Président qui arrête l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration délibère et prend ses décisions dans les conditions prévues par la loi.

- Chaque réunion du Conseil a fait l'objet d'un procès-verbal, établi par le Président puis adopté par le Conseil lors de la séance suivante.

Les procès-verbaux ont été régulièrement reportés sur le registre des délibérations du Conseil d'administration.

- La fréquence et la durée des réunions du Conseil ont permis un examen approfondi des thèmes abordés. Au cours de l'exercice écoulé, les administrateurs, convoqués par le Président, se sont réunis 12 fois dont cinq fois en Conseils d'administration aux dates suivantes : 28 janvier, 20 mars, 17 juin, 3 septembre, et 9 octobre.

Les membres désignés du Comité d'entreprise ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil d'administration.

Les Commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil des 20 mars 2015 et 3 septembre 2015 au cours desquelles ont été examinés et arrêtés les comptes annuels et semestriels.

- Le Conseil a été appelé à se prononcer sur les points suivants :

- Le 28 janvier 2015, le Conseil a fixé la note de performance du Groupe pour 2014 au vu des résultats approchés de l'exercice 2014 et validé les perspectives d'activité et de résultat du Groupe dans le cadre du plan 2015 – 2017.
- Le 19 mars 2015, les administrateurs se sont réunis en Comité stratégique avec la Direction Générale du Groupe et celle des pôles, afin de déterminer les orientations stratégiques dans le cadre du plan 2015- 2017 et du budget 2015.

Au cours de cette réunion, ont été présentés et discutés, pôle par pôle, l'analyse des résultats 2014, les axes stratégiques et les résultats économiques prévisionnels, ainsi qu'une synthèse financière de la période triennale : résultat économique, structure financière et plan de financement.

Le Conseil a décidé que l'information/consultation des représentants du personnel visée à l'article L.2323-10 du Code du travail sur les orientations stratégiques de l'entreprise et sur leurs conséquences pour l'exercice 2015 sera extraite du dossier « synthèse plan 2015-2017 ».

- Le 20 mars 2015, le Conseil a défini les grandes orientations du plan 2015-2017. Puis le Conseil a examiné et arrêté les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2014 ainsi que la proposition d'affectation du résultat de l'exercice.

S'agissant des conventions réglementées, le Conseil a décidé d'appliquer l'exception prévue par l'article 38 de l'ordonnance du 31 juillet 2014 et en conséquence de ne pas procéder au réexamen annuel des conventions conclues entre la société et une des ses filiales détenues à 100 % autorisées avant le 3 août 2014. Puis le Conseil a procédé au réexamen de l'engagement réglementé visé à l'article L.225-42-1 du Code de commerce.

Le Conseil a décidé de proposer à la prochaine Assemblée générale de nommer les sociétés KPMG SA et Salustro Reydel en qualité de co-commissaires aux comptes titulaire et suppléant en remplacement des co-commissaires aux comptes démissionnaires.

Lors de cette réunion, le Conseil a décidé en outre de demander à l'assemblée générale de se prononcer sur le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Eric ANDRE.

Le Conseil a ensuite établi et adopté les documents et les différents rapports qu'il présentera à l'assemblée générale. Le Conseil a déterminé l'ordre du jour et le texte des résolutions à soumettre à l'assemblée générale, du 17 juin 2015.

Le Conseil a également délibéré sur la politique de la société en matière d'égalité professionnelle et salariale.

Enfin, il a arrêté la part variable du Président Directeur Général pour l'exercice 2014 versée en 2015 et sa rémunération pour l'exercice 2015.

- Lors de la séance du 17 juin 2015, le Conseil a actualisé et approuvé les perspectives et orientations pour l'ensemble de l'exercice 2015, au vu des réalisations des cinq premiers mois.

Le Conseil a mis en œuvre l'autorisation de l'assemblée générale du 17 juin 2015 à l'effet d'opérer sur les propres actions de la société en application de l'article L.225-209 du code de commerce.

Le Conseil a procédé à une attribution gratuite de 8.000 actions au titre des performances de 2014.

- Le 3 septembre 2015, le Conseil s'est réuni sous la forme de comité d'audit.

Puis, le Conseil d'administration a examiné et arrêté les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2015 et autorisé la publication des états financiers consolidés du 1^{er} semestre 2015.

- Le 9 octobre 2015, le Conseil s'est réuni afin d'actualiser les perspectives d'activité et de résultats, d'arrêter les documents de gestion prévisionnelle pour l'exercice 2015, de fixer les orientations à long terme du Groupe (horizon 8 ans) pour la préparation du plan triennal.

Il a ensuite réparti entre les administrateurs les jetons de présence alloués par l'assemblée générale du 17 juin 2011.

Il a constaté le transfert de propriété de 4 510 actions attribuées gratuitement lors de la réunion du 5 septembre 2013.

Conventions et engagements réglementés

Aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice 2015.

Intérêts et rémunération des dirigeants mandataires sociaux

- Le Groupe Tipiak n'entretient aucune relation d'exploitation avec les sociétés extérieures dont les membres du Conseil d'administration sont mandataires sociaux.

- Au titre de l'exercice 2015, Monsieur H. GROUËS, Président Directeur Général, a perçu une rémunération fixe annuelle brute de 260.000 €.

Dans le cadre de ses fonctions, il bénéficie d'un véhicule de société dont le montant de l'avantage s'élève à 5 830 €.

Au vu des performances économiques et financières du Groupe en 2014, le Conseil d'administration lui a attribué une prime sur objectifs de 135 720 € et au vu de la performance cumulée des derniers exercices, un bonus sur résultats de 95.794 €. Par ailleurs, il a perçu en 2015, au titre de jetons de présence, une somme de 16 666 €.

Au cas où il serait mis fin au mandat confié à Monsieur H. GROUËS, en cours ou à l'issue de son mandat, pour quelque cause que ce soit, sauf faute lourde, celui-ci recevrait en une seule fois, à la cessation de ses activités, une indemnité contractuelle dont le montant correspondrait à sa dernière rémunération brute annuelle, toutes primes et bonus inclus, indexée sur l'évolution de l'Excédent brut d'exploitation consolidé annuel moyen des quatre derniers exercices comparé à l'Excédent brut d'exploitation moyen des quatre exercices précédents sous réserve que l'excédent brut d'exploitation de la dernière année soit positif.

Jetons de présence octroyés aux mandataires sociaux non dirigeants (montant brut en €) :

Mandataires sociaux non dirigeants	2014	2015
Société MAISON GROULT	17 500	16 666
Monsieur ANDRE Eric	17 500	16 666
Monsieur BORDEAUX-GROULT Robert	17 500	16 666
Mademoiselle BORDEAUX-GROULT Elisabeth -Charlotte	17 500	16 666
Monsieur FLEUROT Xavier	17 500	16 666
Monsieur LE JOILLE Eric	17 500	16 666
Monsieur de MURARD Ghislain	17 500	16 666
Monsieur ROUSSEL Hervé	17 500	16 666
Total	140 000	133 333

Il n'a été versé aucune « autre rémunération » aux mandataires sociaux ci-dessus.

Options d'achat d'actions attribuées ou levées durant l'exercice 2015 : Néant.

Les options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2015 sont détaillées dans l'annexe des comptes consolidés (cf. *infra Annexe des comptes consolidés - Note 12*).

Attribution gratuite d'actions au cours de l'exercice 2015 :

Libellé	
Date d'attribution par le Conseil d'administration	17 juin 2015
Nombre total d'actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice (dont à Monsieur H. GROUËS, dirigeant mandataire social)	8000 (5000)
Valeur de l'action à la date d'attribution	73,15 €
Délai d'acquisition	2 ans
Date d'expiration du délai d'acquisition	17 juin 2017 (1)
Délai de conservation	2 ans
Date d'expiration du délai de conservation	17 juin 2019 (2)

(1) Par exception, l'attribution définitive interviendra avant le terme de la période d'acquisition en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième et la troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du Code de la sécurité sociale.

En cas de décès d'un bénéficiaire pendant le délai d'acquisition, ses héritiers ou ayants droit disposeront d'un délai de six (6) mois à compter du décès pour demander l'attribution des actions. Passé ce délai, le droit d'attribution deviendra irrévocablement caduc.

(2) En application des dispositions de l'article L.225-185 du Code de commerce, le Conseil d'administration fixe à 5 % des actions attribuées gratuitement, le nombre d'actions qui devra être conservé au nominatif par le Président jusqu'à la cessation de son mandat social.

Par exception, les actions sont librement cessibles pour les héritiers ou ayants droit s'ils ont demandé dans le délai de six mois susvisé l'attribution des actions et pour le bénéficiaire en cas d'invalidité correspondant au classement dans la deuxième et la troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du Code de la sécurité sociale.

Les informations relatives aux plans d'attribution gratuite d'actions de l'exercice 2015 et des 2 exercices précédents sont détaillées dans l'annexe des comptes consolidés (*cf. infra Annexe des comptes consolidés - Note 12*).

Délégation de pouvoirs donnée au Conseil d'Administration (article L. 225-100 alinéa 7 du Code de commerce)

Délégation de compétence – Autorisation	Caractéristiques	Utilisation à la date du présent rapport – Part résiduelle
Délégation de pouvoirs donnée pour décider d'une augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail. (AGM du 17/06/2015 - 11ème résolution)	Montant nominal maximum : 81 000 € Durée : 26 mois à compter du 15 juin 2015	Non utilisée
Autorisation et pouvoirs donnés pour attribuer gratuitement des actions de la Société Tipiak au bénéfice des cadres dirigeants et de certains membres du personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées. (AGM du 17/06/2015 - 12ème résolution)	Attribution limitée à 10 % du capital social à la date de la décision de l'attribution par le Conseil d'administration. Durée : 38 mois à compter du 17 juin 2015	- Attribution de 8000 actions gratuites (17/06/2015)

7.2. Le Contrôle Interne

Définition du Contrôle Interne

Le contrôle interne en vigueur dans le Groupe Tipiak a pour objet :

- ✓ De veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnes s'inscrivent dans le cadre des orientations fixées par les organes sociaux et respectent les lois et règlements en vigueur ainsi que les valeurs, normes, procédures et règles internes de l'entreprise ;
- ✓ De s'assurer de la protection des actifs ;
- ✓ D'identifier, évaluer et maîtriser les risques résultant de l'activité, les risques d'erreurs ou de fraudes, particulièrement dans les domaines comptables et financiers ;
- ✓ De vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société et à l'extérieur reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

Le système de contrôle ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Environnement du contrôle interne

Le Groupe Tipiak exerce son activité à partir d'unités opérationnelles appelées pôles d'activité, disposant d'une large autonomie de décision et de responsabilité.

Le Groupe a par ailleurs mis en place des instances transversales de management par processus (comités techniques et comités de pilotage) composées de membres de la direction du Groupe et de représentants de chaque pôle dont l'objectif est de favoriser la recherche de synergies et de mutualisations et d'optimiser les pratiques, les outils et les coûts au niveau du Groupe.

Sensibilisation du personnel : les valeurs du Groupe sont diffusées au sein des pôles d'activité dès l'arrivée des collaborateurs et au travers d'un processus d'intégration.

Les finalités et missions des postes d'encadrement sont décrites dans un document intitulé « définition de fonction ». Les objectifs de l'encadrement sont fixés en début d'année. Une évaluation des résultats obtenus, comparés aux objectifs individuels, a lieu en milieu d'année et en fin d'année. Des délégations de pouvoirs limitées sont établies notamment en matière d'hygiène et sécurité, de qualité des produits, d'environnement, de respect des législations du travail, de gestion financière, comptable et fiscale.

Évaluation des risques : L'analyse des risques est développée dans le chapitre « facteurs de risques » (voir supra) du présent rapport de gestion.

Par ailleurs, une analyse de l'environnement externe et interne de chaque service, de chaque pôle et de l'entreprise est menée chaque année au cours de l'élaboration du plan stratégique à trois ans. Ce processus conduit à l'établissement des objectifs économiques de l'entreprise pour la période. La première année du plan est détaillée dans le budget annuel ; celui-ci est révisé deux fois par an.

Les objectifs ainsi définis sont retranscrits dans les objectifs individuels de l'encadrement. Les réalisations sont analysées et comparées mensuellement aux objectifs budgétaires.

Un comité d'audit interne dont la mission est d'analyser périodiquement les résultats économiques de chaque pôle, d'évaluer les risques et d'identifier des plans d'action pour l'atteinte des objectifs fixés, réunit 4 fois par an la Direction Générale du Groupe, la Direction Administrative et Financière, les membres du Comité de Direction du pôle

Activités de contrôle : Chaque pôle d'activité met en œuvre son propre système d'assurance qualité et applique les procédures définies dans le cadre de ce référentiel. Certaines procédures s'appliquent à l'ensemble des pôles lorsqu'elles portent sur les processus clés ou sur des activités communes aux pôles.

Ces procédures définissent les règles d'approbation, d'autorisation et de contrôle des opérations, de sécurisation et protection des actifs ou de séparation des fonctions.

Information et communication : Les pôles d'activité disposent de systèmes d'information mutualisés, basés sur l'utilisation de progiciels, avec la volonté de réduire autant que possible la part des adaptations spécifiques. L'homogénéité des outils sur l'ensemble des pôles, la centralisation et la mutualisation des systèmes d'information sont recherchées en priorité.

Les principaux outils de reporting, d'élaboration des budgets et plans sont normalisés et partagés par tous les pôles d'activité.

Pilotage du système de contrôle interne : Dans le cadre du système d'assurance qualité, des audits internes récurrents sont menés sur les principaux processus des pôles. Des audits ponctuels sont également menés par la Direction Administrative et Financière.

Les audits externes menés par les organismes certificateurs nous permettent d'adapter notre système de contrôle interne.

Dans le cadre de leurs diligences, les Commissaires aux comptes évaluent nos procédures de contrôle interne et nous communiquent leurs remarques.

Processus de contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Il n'a pas été apporté de modification dans l'organisation comptable et financière du Groupe.

De par son organisation comptable et financière centralisée, le Groupe Tipiak s'est doté des moyens pour assurer une information comptable et financière conforme à la législation et aux normes en vigueur, en vue de donner aux actionnaires et aux tiers les moyens d'apprécier l'évolution des performances et de la valeur patrimoniale de l'entreprise.

Toutes les informations qui concourent à la réalisation des états financiers du groupe et de ses filiales sont centralisées au sein d'un service comptable unique, au sein de la maison-mère Tipiak SA. Ainsi, l'homogénéité des procédures et des traitements est assurée, et les ressources et compétences sont mutualisées. Par ailleurs, le traitement des informations comptables, financières et économiques est réalisé sur des outils communs aux pôles.

Le service comptable du Groupe s'assure que le suivi et la protection des actifs sont correctement réalisés. Dans le cadre de reporting périodique, il est informé de toute modification des passifs. La séparation des tâches, l'utilisation d'outils communs, la centralisation des traitements des flux financiers permettent de limiter les risques d'erreurs ou de fraudes.

Les comptes sont révisés périodiquement en interne et un manuel de révision est élaboré semestriellement, permettant la justification des comptes. L'information comptable et financière fait l'objet d'un examen par les Commissaires aux comptes au moins deux fois par an (examen limité au 30 juin et audit au 31 décembre).

Un reporting mensuel de gestion de tous les pôles d'activité, au format unique, est émis auprès des Directions Générales et de la Direction Administrative et Financière du Groupe. Il porte sur l'analyse des performances économiques propres à chaque pôle. L'analyse détaillée des performances, le suivi des projets significatifs en cours, la mise en œuvre de plans d'actions correctifs et les perspectives d'évolution de l'activité sont traités 4 fois par an lors des comités d'audit internes.

Principales réalisations 2015

Le Groupe a réalisé l'ensemble des actions planifiées contribuant à améliorer le contrôle interne : l'animation des instances transversales de management des processus, la poursuite des formations et des réunions de sensibilisation à la gestion de projet, l'actualisation des procédures comptables et de gestion, le suivi et l'accompagnement des responsables dans la mise en œuvre et l'application de procédures de gestion.

Les plans d'actions visant à couvrir les risques majeurs, identifiés dans le cadre de la cartographie des risques ont fait l'objet d'une actualisation par les équipes opérationnelles : ils ont été intégrés dans le plan triennal 2016-2018.

Pour améliorer la maîtrise des filières d'approvisionnement et limiter le risque de fraude de la part de fournisseurs (notamment sur la qualité des matières) un avant-projet a été initié en 2013 pour renforcer le processus de sécurisation des achats applicable à l'ensemble des pôles du Groupe. Il a été poursuivi en 2014 et a permis l'élaboration d'une matrice « Fraude » par famille de matières. Cette matrice identifie 3 niveaux de risque distincts correspondant à 3 niveaux de plans d'actions de contrôles internes et externes qui seront déployés progressivement au sein du Groupe. Dès 2015, un pôle pilote a démarré un projet de mise en œuvre des actions identifiées, notamment sur le contrôle des matières à réception. Il sera poursuivi en 2016.

Le groupe a lancé en 2013 un important projet de modernisation de ses systèmes d'information basé sur la mise en œuvre d'une solution globale et intégrée de gestion (SAP). Le déploiement de cette solution a été réalisé en 2014 dans les 2 pôles du secteur Sec, avec un démarrage en Novembre 2014 pour Panification et début Janvier 2015 pour Epicerie. La nouvelle solution intégrée a été mise en œuvre dans le pôle Plats Cuisinés Surgelés en Juin 2015. Elle doit désormais être déployée dans le dernier pôle du Groupe, Traiteur Pâtissier pour un démarrage prévu en Avril 2017.

Cette solution intégrée de gestion, « épine dorsale » des systèmes d'information du Groupe, doit contribuer à améliorer la maîtrise et la performance des processus opérationnels, de pilotage et d'aide à la décision. L'unicité de la base de données, l'intégration et l'homogénéisation des processus qui en résulteront devront permettre de renforcer le contrôle interne des opérations.

Orientation et priorités de l'audit interne

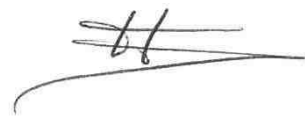
L'action de l'audit interne s'inscrit dans une volonté permanente de mise à jour des procédures internes de gestion afin d'accompagner l'évolution des organisations. Il veille à l'efficacité des dispositifs de contrôle et anime les dispositifs de gestion des risques.

Les principales lignes du plan sont les suivantes :

- ✓ La poursuite de la sensibilisation des équipes opérationnelles à la gestion des risques identifiés dans le cadre de la cartographie des risques,
- ✓ La poursuite du plan d'amélioration identifié concernant la maîtrise des filières d'approvisionnement, la sécurisation des achats et la prévention des risques de fraude.
- ✓ La modernisation du système d'information, basée sur la mise en œuvre du système intégré de gestion SAP devant permettre une amélioration de la maîtrise des processus opérationnels et de pilotage ainsi que du processus de contrôle interne.

Fait à Saint-Aignan de Grand Lieu,
le 18 mars 2016

Monsieur H. GROUÈS
Président Directeur Général



8. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT



KPMG Audit
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes Cedex 3
France



52, rue Jacques-Yves Cousteau
BP 743
85018 La Roche-sur-Yon
France

Tipiak S.A.

Siège social : D2A Nantes Atlantique - 44860 Saint-Aignan-de-Grand-Lieu
Capital social : €2 741 940

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Tipiak S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Tipiak S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.



Tipiak S.A.

*Rapport des commissaires aux comptes, établi
application de l'article L.225-235 du Code de
commerce, sur le rapport du président du conseil
d'administration de la société Tipiak S.A.*

8 avril 2016

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Nantes, le 8 avril 2016

La Roche-sur-Yon, le 8 avril 2016

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Franck Noël
Associé

Atlantique Révision Conseil



Sébastien Caillaud
Associé

9. LE CONTROLE EXTERNE

Commissaires aux comptes titulaires

- **Société KPMG SA**, 3 Cours du Triangle, Immeuble le Palatin, CS 80039, 92939 Paris la Défense Cedex, représentée par Monsieur Franck NOEL, KPMG SA, 7 bd Albert Einstein à NANTES (44300).

- **Société ARC -Atlantique Révision Conseil**, 52 rue Jacques-Yves Cousteau à LA ROCHE SUR YON (85000), représentée par Monsieur Sébastien CAILLAUD.

Mandats des Commissaires aux comptes titulaires

Désignation des Commissaires aux Comptes titulaires	Tipiak SA et consolidés	Tipiak Epicerie	Tipiak Panification	Tipiak Traiteur Pâtissier	Tipiak Plats Cuisinés Surgelés
KPMG SA	X	X	X	X	X
<i>Date de désignation ou de renouvellement</i>	<i>17.06.2015</i>	<i>18.06.2014</i>	<i>17.06.2015</i>	<i>18.06.2014</i>	<i>17.06.2015</i>
A.R.C.	X	X		X	X
<i>Date de désignation ou de renouvellement</i>	<i>19.06.2013</i>	<i>14.06.2012</i>		<i>18.06.2014</i>	<i>18.06.2014</i>

Commissaires aux comptes suppléants

- SALUSTRO REYDEL SA, 3 cours du Triangle, Immeuble le Palatin, PARIS LA DEFENSE Cedex (92939), représentée par Monsieur Jean-Claude REYDEL.

- Monsieur Jean-Paul CAQUINEAU, 52 rue Jacques -Yves Cousteau à LA ROCHE SUR YON (85000).

Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux :

	KPMG				ARC			
	Montant (en €)		%		Montant (en €)		%	
	2 015	2 014	2 015	2 014	2 015	2 014	2 015	2 014
Audit								
. Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur :	23 125	22 500	36 %	36 %	23 125	22 500	43 %	43 %
- Filiales intégrées globalement								
Tipiak Epicerie	10 250	10 000	16 %	16 %	10 250	10 000	19 %	19 %
Tipiak Plats Cuisinés Surgelés	10 250	10 000	16 %	16 %	10 250	10 000	19 %	19 %
Tipiak Traiteur Pâtissier	10 250	10 000	16 %	16 %	10 250	10 000	19 %	19 %
Tipiak Panification	10 250	10 000	16 %	16 %				
. Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur :								
- Filiales intégrées globalement								
Tipiak Epicerie								
Tipiak Plats Cuisinés Surgelés								
Tipiak Traiteur Pâtissier								
Tipiak Panification								
Sous total	64 125	62 500	100 %	100 %	53 875	52 500	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Sous total	0	0			0	0		
TOTAL	64 125	62 500	100 %	100 %	53 875	52 500	100 %	100 %



COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

I.– Bilan consolidé au 31 décembre.

(en milliers d'euros)	Notes	2015	2014*	2013
Goodwill	5	6 949	6 949	6 949
Autres Immobilisations incorporelles	5	5 954	4 526	2 028
Immobilisations corporelles	6	47 077	42 392	43 481
Immobilisations financières	7	82	83	82
Impôts différés	22	1	6	6
Total de l'actif non courant		60 063	53 956	52 546
Stocks	8	35 118	24 288	20 995
Clients et comptes rattachés	9	50 414	54 085	49 220
Autres débiteurs	10	8 248	7 903	6 826
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	761	11 185	5 014
Total de l'actif courant		94 541	97 461	82 055
Total de l'actif		154 604	151 417	134 601
Capital		2 742	2 742	2 742
Primes		15 735	15 375	15 193
Actions propres		- 2 361	- 2 414	- 1 947
Réserves		28 653	26 233	24 523
Résultat consolidé - part du Groupe		4 631	4 472	4 026
Total fonds propres	12	49 400	46 408	44 537
Passifs non courants :				
Dettes financières moyen terme	13	9 401	16 206	12 220
Provisions pour avantages du personnel	15/16	5 648	5 920	4 904
Autres provisions	16	89	338	392
Autres dettes				
Impôts différés passif	22	6 327	5 826	5 378
Total passifs non courantes		21 465	28 290	22 894
Passifs courants :				
Dettes financières court terme	13	40 212	27 765	26 141
Fournisseurs et comptes rattachés		27 921	33 186	26 701
Dettes fiscales et sociales	14	13 654	13 237	13 445
Dettes d'impôts	14	71	-	-
Autres créditeurs	14	1 783	2 463	830
Passifs financiers	14	98	68	53
Total passifs courants		83 739	76 719	67 170
Total du passif		154 604	151 417	134 601

* comptes proforma, après application d'IFRIC 21

II.– Compte de résultat consolidé.

(en milliers d'euros)	Notes	2015	2014*	2013
Chiffre d'affaires net	18	192 648	185 906	175 280
Variations de stocks de produits finis		2 483	1 248	2 906
Consommation de matières premières et marchandises		- 82 630	- 76 493	- 72 215
Marge brute		112 501	110 661	105 971
Autres charges externes	23	- 37 895	- 36 795	- 33 181
Frais de personnel	19	- 57 641	- 56 554	- 54 697
Impôts et taxes		- 1 346	- 1 561	- 1 973
Excédent brut d'exploitation		15 619	15 751	16 120
Amortissements et provisions	5 et 6	- 7 467	- 7 365	- 7 722
Dépréciations		- 354	105	- 375
Autres charges opérationnelles	24	- 455	- 684	- 692
Autres produits opérationnels	24	766	121	393
Résultat opérationnel		8 109	7 928	7 724
Coût financier brut	21	- 385	- 320	- 388
Produits ou charges financiers	21	- 188	- 230	- 51
Coût financier net		- 573	- 550	- 439
Résultat avant impôts		7 536	7 378	7 285
Charge d'impôt sur les résultats	22	- 2 905	- 2 906	- 3 259
Résultat net consolidé revenant au Groupe		4 631	4 472	4 026
Résultat par action (en €)	25	5,28	5,10	4,60
Résultat par action après dilution (en €)	25	5,21	5,06	4,55
Dividende par action (en €)		3,20 (1)	3,20	3,00

(1) Dividende proposé à l'Assemblée Générale du 15 juin 2016

* comptes proforma, après application d'IFRIC 21

III.– Résultat global consolidé.

Libellé	2015	2014*	2013
Résultat net consolidé revenant au Groupe	4 631	4 472	4 026
Variations de valeurs des instruments financiers utilisés comme couvertures de flux de trésorerie et de change, net d'impôt différé	170	223	240
Ecart de conversion	159	133	- 42
TOTAL DES ELEMENTS QUI SERONT SUSCEPTIBLES D'ETRE RECLASSES ULTERIEUREMENT EN RESULTAT NET	329	356	198
I.S. sur moins-value de cession des propres titres	196	112	79
Ecart actuariels sur la provision d'indemnités de départs en retraite	433	- 481	-
TOTAL DES ELEMENTS QUI NE SERONT PAS RECLASSES ULTERIEUREMENT EN RESULTAT NET	629	-369	79
Résultat net consolidé des gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres	5 589	4 459	4 303

IV.– Tableau des flux de trésorerie.

(en milliers d'euros)	Notes	2015	2014*	2013
Activités opérationnelles :				
Résultat consolidé après impôt		4 631	4 472	4 026
Charge d'impôt courante		2 488	2 171	2 827
Variation de l'impôt différé par le résultat		417	735	432
Résultat Consolidé avant impôts		7 536	7 378	7 285
Amortissements et dépréciation des immobilisations (net)		7 467	7 381	7 723
Dépréciations d'actifs circulant (net)		-7	-51	218
Charge IFRS 2		360	182	198
Variation des provisions pour risques et autres charges (net)		-521	962	505
Moins-value de cession des actifs cédés		95	60	294
I.S. sur moins-value de cession des propres titres		77	48	105
Autres charges et produits calculés (Instruments financiers)		221	222	- 203
Capacité d'autofinancement		12 323	13 276	12 866
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement		- 17 079	- 5 019	- 5 369
Décaissement d'impôt sur les sociétés		964	945	- 3 309
Flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles		- 887	12 108	7 447
Activités d'investissement :				
Acquisition d'immobilisations		- 13 680	- 8 854	- 10 024
Variation nette des dettes sur immobilisations		1 000	177	- 763
Cessions d'éléments de l'actif immobilisé		2	4	35
Flux net de trésorerie provenant des opérations d'investissement		- 12 678	- 8 673	- 10 752
Activités de financement :				
Dividendes versés		- 2 803	- 2 619	- 2 616
Acquisitions d'actions propres		129	-410	18
Instruments financiers	13.4.4	-	-	- 1 159
Nouvelles dettes financières		11 000	8 000	2 000
Remboursement des dettes financières		- 4 092	- 7 710	- 6 585
Variation des cessions de créances commerciales		4 204	- 1 194	8 937
Flux net de trésorerie provenant des opérations de financement		8 438	- 3 933	595
Variation de périmètre (trésorerie cédée)		0	0	0
Incidence des écarts de conversion		178	151	- 3
Variation de la trésorerie		- 4 949	- 347	- 2 713
Trésorerie d'ouverture		- 6 728	- 6 381	- 3 668
Trésorerie de clôture	11	- 11 677	- 6 728	- 6 381

* comptes proforma, après application d'IFRIC 21

V.– Variation des capitaux propres consolidés.

(en milliers d'€)	Nb d'actions	Capital émis	Primes	Actions propres	Réserves consolidées	Réserves de réévaluation	Résultat consolidé	Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2013	913 980	2 742	15 193	- 1 947	25 485	- 962	4 026	44 537
Affectation du résultat 2013					4 026		- 4 026	0
Distribution de dividendes nette					- 2 619			- 2 619
Ecart de conversion					133			133
Attribution d'actions et attribution d'options			182					182
Mouvements sur actions propres				- 467	208			-259
Résultat de l'exercice 2014							4 472	4 472
C3S 2014 (application IFRIC 21)					220			220
Ecart actuariel sur PIDR						-481		-481
Variation de la juste valeur des instruments financiers						223		223
Situation au 31 décembre 2014*	913 980	2 742	15 375	- 2 414	27 453	- 1 220	4 472	46 408
Affectation du résultat 2014					4 472		- 4 472	0
Distribution de dividendes nette					- 2 803			- 2 803
Ecart de conversion					159			159
Attribution d'actions et attribution d'options (note 12.1)			360					360
Mouvements sur actions propres (note 12.3)				53	-11			42
Résultat de l'exercice 2015							4 631	4 631
Ecart actuariel sur PIDR						433		433
Variation de la juste valeur des instruments financiers (note 12.4)						170		170
Situation au 31 décembre 2015	913 980	2 742	15 735	- 2 361	29 270	- 617	4 631	49 400

* comptes proforma, après application d'IFRIC 21



ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.
Les montants sont exprimés en milliers d'€.

Préambule

Conformément au Règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2015 sont établis suivant les IFRS (International Financial Reporting Standard) en vigueur au 31 décembre 2015, telles qu'adoptées par l'Union Européenne et telles que publiées par l'IASB.

Les nouvelles normes et amendements à des normes existantes d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2015 n'ont pas eu d'incidence sur la préparation des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 hormis l'IFRIC 21 qui porte sur le fait générateur et donc sur la date de comptabilisation d'un passif au titre d'une taxe. Selon cette interprétation, un passif au titre d'une taxe est à comptabiliser à la date du fait générateur d'obligation (dernière activité ou évènement qui rend la taxe exigible).

L'application de cette interprétation a généré une augmentation des « impôts et taxes » dans le compte de résultat consolidé de 6 K€ au 31 décembre 2014 et de 97 K€ au 31 décembre 2015.

Note 1.— Informations relatives au Groupe Tipiak

Cotée sur NYSE Euronext Paris (Compartiment C), Tipiak SA, D2A Nantes Atlantique 44860 SAINT-AIGNAN DE GRAND-LIEU France, est une société anonyme de Droit français.

Le Groupe détient des positions de leader sur des marchés variés : aides pour cuisiner, accompagnements céréaliers, plats cuisinés surgelés, produits traiteur pâtissier et panification. Elle est positionnée sur des circuits de distribution diversifiés : GMS, circuits spécialisés surgelés, Restauration hors domicile, Industrie et International.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2015 reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales (ci-après « le Groupe »).

Le Conseil d'administration du 18 mars 2016 a arrêté les états financiers consolidés en IFRS et a autorisé la publication des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015. Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 seront soumis à l'approbation des actionnaires de Tipiak lors de leur assemblée générale qui se tiendra le 15 juin 2016.

Note 2.— Faits marquants de l'exercice

Dans un contexte économique marqué par une évolution modérée de la consommation alimentaire et une déflation des prix de vente aux consommateurs, le Groupe a poursuivi son plan stratégique de développement de la marque Tipiak ainsi que son ambitieux programme d'investissement. La croissance des ventes a été portée essentiellement par la marque Tipiak en GMS France et à l'International.

Malgré les hausses massives de prix d'achat subies sur certaines matières premières stratégiques qui n'ont pu être que partiellement répercutées dans les prix de vente, le Groupe a enregistré pour la quatrième année consécutive une progression de son résultat net. La nette amélioration du mix produits / clients, la réalisation de gains de productivité et la réduction de charges de structure ont contribué à cette performance.

Les faits marquants de l'exercice :

- ✓ Une progression du chiffre d'affaires du Groupe de 3,6 % portée par les 2 secteurs d'activité : +2,9 % pour le secteur Sec et +4,0 % pour le secteur Froid.
- ✓ Une croissance très dynamique des ventes en GMS France à marque Tipiak (+11,3 %) ainsi qu'à l'International (+12,6 % dont ventes à marque Tipiak : +36 %).
- ✓ Une baisse des ventes de 5,5 % dans les autres circuits de distribution en France.
- ✓ Un résultat net de 4,6 M€ en progression de 3,6 % par rapport à 2014. Cette progression provient d'une nette amélioration du mix produits, de gains de productivité industrielle, de réduction de coûts marketing et de structure et de produits non récurrents qui compensent la flambée du prix d'achat de matières premières stratégiques (noix de St-Jacques).
- ✓ La réalisation d'un important programme d'investissements (13,7 M€) en forte progression par rapport à celui de 2014 (8,9 M€).
- ✓ Un endettement total moyen de 32 M€ en très forte hausse par rapport à 2014 (+7,9 M€) suite à la décision d'accroître très significativement les stocks de matières premières stratégiques (noix de St-Jacques). Mais des frais financiers stables par rapport à 2014 grâce à la baisse des taux d'intérêt.

Note 3.— Principales méthodes comptables

3.1. Présentation des états financiers consolidés.— Les états financiers sont présentés en euros, arrondis au millier d'euros le plus proche. Les méthodes comptables, exposées ci après, ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs qui doivent être enregistrés selon les normes, à leur juste valeur.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés dans le cadre du cycle d'exploitation normale du Groupe, ou à être cédés dans les douze mois suivant la clôture, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des « Actifs courants ».

Les actifs destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normale, ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice, constituent des « Dettes courantes ». Tous les autres actifs et autres dettes sont considérés comme non courants.

La préparation des états financiers consolidés nécessite de la part de la Direction du Groupe, d'exercer un jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Ces estimations et hypothèses sous-jacentes sont établies et revues de manière constante à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de manière continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par ce changement.

Estimation			Nature de l'information comptable
Note 3.16	IAS 19	Avantages du personnel	Taux d'actualisation, d'inflation, de rendement des actifs du régime, taux de progression des salaires
Note 3.16	IFRS 2	Paieement fondé sur des actions	Modèle, hypothèses sous-jacentes à la détermination des justes valeurs
Notes 3.19	IAS 12	Impôts sur le résultat	Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs et des modalités d'application de la législation fiscale

3.2. Principes de consolidation.— Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir sur les activités pertinentes, est exposé à la variabilité des rendements et qu'il existe un lien entre ce pouvoir et ces rendements. Tipiak S.A. détient 100 % des droits de vote de toutes les entités comprises dans la consolidation.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Tipiak SA et de ses filiales préparés à la date d'établissement des comptes.

Les filiales sont consolidées à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe.

Le Groupe ne comprend aucune «Entreprise Associée » ou « Coentreprise ».

Les soldes au bilan, les produits et charges internes sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Une liste des filiales est fournie en note 4.

3.3. Regroupements d'entreprises et goodwill.— Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels, identifiables à la date d'acquisition de la filiale.

Le goodwill ne fait pas l'objet d'un amortissement mais d'une revue de perte de valeur à la fin de chaque exercice ou dès qu'il existe un quelconque indice de perte de valeur, sur la base des cash-flows des unités génératrices de trésorerie (UGT) déterminés lors du plan à trois ans. Les modes de gestion des activités et d'arbitrage de la Direction générale pour la poursuite ou l'arrêt de certaines activités sont déterminés par secteur. Les UGT sont les suivantes : UGT « sec » et UGT « froid ». Le taux d'actualisation, adapté au Groupe, est de 6 %. Il est approché en appliquant la formule du CAPM avec les variables suivantes : taux de rendement des OAT à 10 ans, prime de risque des marchés actions, bêta leveragé Tipiak (source Bloomberg), prime spécifique pour les « small caps » et coût de la dette nette d'impôt Tipiak. Les cash-flows de la dernière année sont actualisés à l'infini avec une hypothèse de croissance de 2 %. Les tests de dépréciation ont été effectués en décembre 2015 : il n'a pas été constaté de dépréciation.

La sensibilité des tests de dépréciation à une variation des principales hypothèses a été analysée. Il faudrait un taux d'actualisation de 12,2 % pour l'UGT « sec » et de 7,32 % pour l'UGT « froid », pour que leurs valeurs comptables excèdent leurs valeurs recouvrables.

3.4. Méthode de conversion.— Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou charges.

Les états financiers de la société Tipiak Inc., libellés en dollar US, sont convertis, pour le bilan, au cours du dollar US à la clôture, et au cours approchant le cours de change à la date de l'opération, pour le résultat. Les écarts de conversion constatés sont comptabilisés dans les capitaux propres.

3.5. Autres actifs incorporels immobilisés.— Les autres actifs incorporels acquis par le Groupe sont comptabilisés à leur coût d’acquisition. Ils incluent principalement les coûts d’acquisition et de mise en place de licences auprès de tiers, notamment d’utilisation de logiciels. Le coût annuel de maintenance est porté en charges.

3.6. Frais de Recherche et de développement.— Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges. Les dépenses de développement de produits et procédés nouveaux entrant dans des projets individualisés, sont immobilisées lorsque leur recouvrabilité future peut raisonnablement être considérée comme assurée.

Au cours de l’exercice, le Groupe a décidé de rénover et moderniser ses systèmes d’information en mettant en œuvre pour l’ensemble des sociétés du groupe une solution de gestion intégrée de type ERP. Les coûts liés à la mise en œuvre de cette solution sont qualifiés de développement.

3.7. Amortissements et dépréciations des actifs incorporels immobilisés :

— Actifs à durée de vie déterminée : L’amortissement est comptabilisé comme une charge, de manière linéaire, en fonction de la durée d’utilité estimée de l’actif incorporel. Notamment, les coûts de développement de l’ERP sont amortis sur une durée de 15 ans à compter de la date de migration, correspondant à la durée d’utilisation attendue par la direction. Les dépenses de maintenance et d’éventuels changements de version requises pour maintenir l’outil conforme à l’utilisation initialement attendue par la direction sont comptabilisées en charges lorsqu’elles sont encourues.

— Ensemble des actifs à durée de vie déterminée ou indéterminée : Les valeurs comptables des actifs incorporels font l’objet d’un test de « Perte de valeur » lorsque des événements ou changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable et au minimum une fois par an pour les goodwill (voir note 3.3).

3.8. Actifs corporels immobilisés.— Les actifs corporels immobilisés sont évalués à leur coût d’acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs éventuelles.

Les intérêts relatifs aux emprunts contractés pour financer la construction d’immobilisations ne sont pas immobilisés.

Lorsqu’une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d’utilité différentes, ces composantes sont comptabilisées séparément.

Les subventions publiques accordées au Groupe pour l’acquisition d’immobilisations corporelles sont déduites de la valeur comptable de l’actif correspondant et portées au compte de résultat de manière linéaire en fonction de la durée d’utilité prévue de l’actif.

3.9. Amortissements et dépréciation des actifs corporels immobilisés.— L’amortissement est comptabilisé comme une charge, de manière linéaire, en fonction de la durée d’utilité estimée de l’actif corporel.

Les valeurs comptables des actifs corporels font l’objet d’un test de « Perte de valeur » lorsque des événements ou changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les durées moyennes d’amortissements retenues sont les suivantes :

Constructions	15 à 30 ans
Installations industrielles	5 à 20 ans
Matériel industriel	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

3.10. Actifs immobilisés destinés à être cédés.— Les actifs destinés à être cédés et effectivement disponibles à la vente sont présentés sur une ligne distincte du bilan dès lors que la cession devient hautement probable. La valeur comptable est alors recouvrable par une vente ou un échange contre d'autres actifs. Un actif destiné à la vente est évalué au montant le plus faible entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

3.11. Investissements financiers.— Tous les investissements financiers sont initialement constatés à la juste valeur.

Ensuite, les investissements financiers classés dans les catégories « Détenues à des fins de transaction » ou « Disponibles à la vente », sont évalués à la juste valeur. Les profits et pertes sur investissements financiers détenus à des fins de transaction sont enregistrés en résultat. Les profits et pertes sur investissements financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres sur une ligne distincte jusqu'à ce que l'investissement financier soit vendu ou sorti d'une autre manière.

La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché publié à la date de clôture pour les investissements financiers activement négociés sur un marché financier organisé. Pour les autres, elle est déterminée par référence à un instrument quasi-identique traité sur un marché, ou par actualisation des flux futurs de trésorerie attendus de l'actif.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les investissements financiers sont comptabilisés à leur coût.

En cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier disponible à la vente (notamment baisse significative et durable de la valeur de l'actif), une provision pour dépréciation est constatée par le résultat.

Les autres investissements financiers à long terme destinés à être détenus jusqu'à leur échéance, sont évalués au coût amorti.

3.12. Stocks.— Les stocks sont évalués au prix de revient sauf si la valeur nette de réalisation est plus faible.

Les coûts encourus pour amener et produire les stocks à l'endroit et dans l'état dans lequel ils se trouvent sont comptabilisés de la manière suivante :

- Pour les matières premières et marchandises, il s'agit du coût d'achat selon la méthode du prix moyen pondéré ;
- Pour les produits finis et encours, il s'agit des coûts des matières et de la main d'œuvre directe, d'une quote-part des frais généraux de production, fonction de la capacité normale de production, à l'exclusion du coût des emprunts ;
- La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts d'achèvement et des coûts nécessaires pour réaliser la vente.

3.13. Capitaux propres et réserves.— Lorsque le Groupe rachète ses propres actions, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés comme une variation de capitaux propres nette d'impôts. Les actions propres sont déduites du total des capitaux propres et classées sous la rubrique « Actions propres ».

Les dividendes sont comptabilisés en dettes dès qu'ils ont été approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires.

La taxation de 3 % des dividendes versés constituant une majoration d'impôt sur les sociétés au sens d'IAS 12, elle sera, le cas échéant comptabilisée :

- en charge d'impôt à présenter au compte de résultat,
- au moment de l'approbation des dividendes par l'organe compétent, c'est-à-dire à la date de constatation de la dette de dividendes par la maison-mère, Tipiak SA.

3.14. Emprunts portant intérêts.— Tous les emprunts portant intérêts sont initialement comptabilisés au coût correspondant à la juste valeur nette des coûts liés à l'emprunt. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en prenant en compte tous les coûts d'émission, toute décote ou prime de remboursement.

3.15. Contrats de location.— Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages économiques inhérents à la propriété des actifs loués. Ils sont comptabilisés, dès l'origine, au bilan à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les actifs faisant l'objet d'une location financement sont amortis soit sur la durée d'utilité, soit sur la durée du contrat.

Les autres contrats sont des locations simples. Les loyers sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

3.16. Avantages du personnel

— Indemnités de départ à la retraite : Les indemnités de départ à la retraite sont liées aux conventions collectives s'appliquant aux différentes sociétés françaises du Groupe. Il s'agit d'indemnités versées lors du départ en retraite de salariés. Le Groupe provisionne ces engagements en fonction de l'estimation du montant versé à chaque salarié à son départ, actualisé et affecté d'une probabilité de réalisation de l'événement. Les écarts actuariels sont comptabilisés en capitaux propres.

— Médailles du travail : Les médailles du travail sont liées à des accords d'entreprise s'appliquant aux différentes sociétés françaises du Groupe. Il s'agit de gratifications supplémentaires versées, en une fois, aux salariés qui justifient, à date, d'une certaine ancienneté. Le Groupe provisionne leur montant selon la probabilité de présence des bénéficiaires à la date du versement.

— Régimes complémentaires de retraites : Les régimes sont complémentaires à la pension minimale légale des salariés pour laquelle les sociétés cotisent directement auprès d'un organisme social. Les cotisations sont comptabilisées en charges.

Les régimes à cotisations définies prévoient une cotisation annuelle à une société d'assurance ou fonds de pension. Ils ne donnent pas lieu à engagement de la part du Groupe. Les cotisations annuelles sont comptabilisées en charges.

Les régimes à prestations définies garantissent des ressources contractuelles complémentaires aux pensions légales à certaines catégories de salariés. Le Groupe n'a pas contracté de tels engagements.

— Paiement fondé sur des actions : Le programme d'options sur actions permet aux membres du personnel du Groupe d'acquérir des actions de la société. La juste valeur des options attribuées est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

La juste valeur est évaluée à la date d'attribution et répartie sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive.

La juste valeur des droits est évaluée selon la formule de Black et Scholes en tenant compte des termes et conditions définis au moment de l'attribution du plan.

Un plan d'attribution gratuite d'actions a été mis en place suite à la décision du Conseil d'administration du 17 juin 2015. Ce plan porte sur un nombre d'actions gratuites de 8 000 titres de la société. Les conditions d'attribution fixent à 2 ans la période d'acquisition, et à 2 ans supplémentaires la période de conservation. Le prix des actions gratuites a été fixé à 73,15 euros, soit la moyenne des vingt derniers cours de bourse précédant l'attribution. La charge totale du plan est amortie sur l'ensemble de la période d'acquisition (2 ans) à partir de la date d'attribution du 17 juin 2015.

3.17. Provisions.— Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation contractuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque le Groupe attend un remboursement de la provision, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct, s'il est quasi-certain.

3.18. Gestion des risques financiers.

Risque de crédit :

Ce risque concerne essentiellement les créances commerciales qui dans le cas d'impayés généreront une perte financière pour le Groupe. Les créances export en sont exclues puisqu'elles bénéficient d'une assurance-crédit. Le montant des créances irrécouvrables est non significatif. Le poste « créances douteuses » est stable depuis des années, seuls subsistent des dossiers faisant l'objet de procédure judiciaire longue.

Le Groupe a mis en place des procédures internes de gestion du crédit clients et de recouvrement des créances.

Risque de liquidité :

Le Groupe dispose de lignes de crédit de court et moyen terme auprès de banques de première qualité, qui lui permettent de répondre aux besoins de financements de son développement.

Le contrat de cession des créances professionnelles (dites « Dailly »), mis en place en 2013, offre une capacité de financement du besoin en fonds de roulement d'exploitation adaptée à la forte saisonnalité de l'activité. Le montant du financement est plafonné à 10 000 K€, réparti sur les trois filiales principales jusqu'au 28 février 2016.

Certaines lignes de crédit sont assorties d'une clause de remboursement anticipé. Elles sont soumises au respect de ratios financiers calculés au 31 décembre de chaque année. Au cours des dernières années, le Groupe a respecté ces ratios. Au 31 décembre 2015, les covenants n'ont pas été respectés sur certains contrats. En conséquence, le Groupe a procédé au reclassement de la partie non courante desdits emprunts en passifs courants pour un montant de 12 584 K€ conformément à l'application de la norme IFRS 7.

Néanmoins, pour les crédits correspondants, les établissements financiers ont confirmé au Groupe le maintien de ces lignes aux échéances et aux conditions prévues au contrat initial. Les nouveaux ratios financiers feront l'objet d'avenants aux contrats de prêt.

Risques de marché :

- Risque de taux d'intérêt

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés, swaps de taux d'intérêts et contrats de change à terme, pour se couvrir contre les risques de taux et de change qui découlent des activités d'exploitation.

Les instruments financiers sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur. Ils sont évalués par la suite à la juste valeur. Les écarts sont constatés en résultat, sauf dispositions dérogatoires de la comptabilité de couverture.

Pour les besoins de la comptabilité de couverture, les couvertures sont qualifiées, soit de couvertures de juste valeur lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, soit de couverture de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie attribuables à un actif ou à un passif comptabilisé ou à une transaction prévue.

- Risque de change

Le Groupe est peu soumis aux risques de change. Cependant quelques achats et ventes sont effectués en dollars US et GBP. Afin de sécuriser les coûts budgets et limiter le risque de change sur les ventes, le Groupe procède à des opérations de couverture à terme sur 50 % des montants estimés pour les 12 mois à venir.

Conformément à IFRS 7 révisée, les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur ont été classés en fonction des niveaux de juste valeur précisée par la norme :

- Niveau 1 : la juste valeur correspond à la valeur de marché des instruments cotés sur un marché actif
- Niveau 2 : l'évaluation de la juste valeur repose sur une valorisation s'appuyant sur des données observables
- Niveau 3 : l'évaluation de la juste valeur repose sur une valorisation s'appuyant sur des données non observables

3.19. Impôts.— Les impôts différés sont comptabilisés suivant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles sauf exceptions existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et leur valeur comptable au bilan.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible.

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est qualifiée d'impôt sur le résultat au sens de la norme IAS 12. En conséquence, la charge correspondante est présentée dans la rubrique « charge d'impôt » du compte de résultat du Groupe.

3.20. Produits des activités ordinaires.— L'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de rabais, remises, ristournes, escomptes financiers et provisions pour retours de marchandises.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur, et que leur montant peut être évalué de manière fiable.

3.21. Secteurs opérationnels.— Le Groupe présente deux secteurs opérationnels : le secteur « sec » et le secteur « froid ». Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées et gérées séparément suivant la nature des produits et services rendus. Chaque secteur regroupe les domaines d'activité stratégique qui fabriquent et commercialisent des produits variés sur des marchés différenciés, soit à température ambiante, soit à température dirigée.

Le secteur des produits à température ambiante, le secteur « sec », offre des produits simples ou élaborés, souvent à base de céréales ou de féculs, pouvant accompagner un plat ou intégrer une recette.

Le secteur à température dirigée, le secteur « froid », offre des recettes élaborées surgelées ou réfrigérées, pouvant être consommées à l'apéritif ou à l'occasion d'un repas quotidien ou festif.

Les actifs ou passifs sectoriels sont utilisés ou résultent des activités opérationnelles des deux secteurs. Les actifs et passifs qui n'ont pas pu être alloués sont présentés séparément.

Le Groupe comptabilise les ventes et transferts inter secteurs comme si ces ventes et transferts étaient réalisés avec des tiers hors Groupe, à des prix courants de marché.

3.22. Régimes d'avantage au personnel – Les indemnités de fin de carrière font l'objet d'un passif évalué de façon actuarielle selon la méthode des unités de crédits projetés. Conformément à IAS 19 révisée, les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et le coût des services passés résultant d'éventuelles modifications de régime comptabilisés en résultat. Le Groupe ne détient aucun actif de régime.

3.23. Présentation des autres éléments du résultat global

Les amendements à la norme IAS 1 sont d'application obligatoire avec effet rétrospectif au 1^{er} janvier 2012. Ils traitent de la présentation des autres éléments du résultat global qui sont désormais regroupés selon leur recyclage ou non en compte de résultat.

3.24. Présentation du Crédit Impôt Compétitivité Emploi

Le produit du CICE a été comptabilisé dans le poste charges sociales pour un montant de 1 631 K€. Il s'imputera sur le solde de l'impôt société dû au titre de l'année 2015.

Note 4. – Participations et périmètre de consolidation

En 2015, il n'y a pas eu de modification dans le périmètre de consolidation du Groupe. Toutes les sociétés clôturent leur exercice au 31 décembre.

Sociétés consolidées au 31 décembre 2015	Adresse	Siren	% de détention
Société mère :			
Tipiak SA	Saint-Aignan de Grand-Lieu (Nantes), 44	301 691 655	
Filiales :			
Tipiak Epicerie	Saint-Aignan de Grand-Lieu (Nantes), 44	343 334 488	100
Tipiak Plats Cuisinés Surgelés	Fouesnant, 29	304 992 043	100
Tipiak Traiteur Pâtissier	Malville (Nantes), 44	388 238 842	100
Tipiak Panification	Pont-l'Evêque, 14	338 547 052	100
SCI Gestion Immobilière	Pont-l'Evêque, 14	379 204 704	100
Tipiak Inc	Stamford (USA)		100
Gesnoin España	Madrid		100

Note 5.– Immobilisations incorporelles

Libellé	Ecart d'acquisition	Brevets et licences	Frais de développement	Divers Acomptes	Total
Valeur nette comptable à l'ouverture	6 949	743	945	2 838	11 475
Sorties de périmètre					-
Acquisitions		242	1 774		2 016
Diminutions et sorties					
Transferts et reclassements		107	2 103	- 2 210	0
Sorties de périmètre d'amortissements					-
Dotations aux amortissements		- 321	-267		- 588
Diminutions et sorties					
Valeur nette comptable à la clôture	6 949	771	4 555	628	12 903

Détail des écarts d'acquisition par unité génératrice de trésorerie (UGT) :

Libellé	Valeur de l'écart à l'ouverture	Valeur de l'écart à la clôture
Secteur « Froid »	4 328	4 328
Secteur « Sec »	2 621	2 621
Total	6 949	6 949

Note 6.– Immobilisations corporelles

Libellé	Terrains et constructions	Installations techniques et outillages	Autres matériels	Acomptes et immobilisations en cours	Total
Valeur nette comptable à l'ouverture	17 067	22 649	693	1 983	42 392
dont immobilisations à céder					
Acquisitions	1 987	7 741	339	1 596	11 663
Diminutions et sorties	- 22	-1 816	- 66		-1 904
Ecarts de conversion					
Transferts et reclassements	494	686		- 1 180	0
Dotations aux amortissements	- 2 669	- 4 110	- 157		- 6 936
Diminutions et sorties	15	1 733	57		1 805
Ecarts de conversion					
Amortissement de subventions d'investissement	57				57
Valeur nette comptable à la clôture	16 929	26 883	866	2 399	47 077

Dont biens financés par contrats de crédit-bail :

Libellé	Terrains et constructions	Installations techniques et outillages	Autres	Acomptes et immobilisations en cours	Total
Valeur brute à l'ouverture	17 806				17 806
Valeur nette à l'ouverture	5 681				5 681
Valeur brute à la clôture	9 986				9 986
Valeur nette à la clôture	4 723				4 723
Valeur des paiements futurs	1 360				1 360

Note 7.– Immobilisations financières

Libellé	Participations non consolidées	Dépôts et cautionnements	Total
Valeur brute comptable à l'ouverture	12	71	83
Entrées		3	3
Sorties		-4	-4
Valeur brute comptable à la clôture	12	70	82
Dépréciation constatée			-
Valeur nette comptable à la clôture	12	70	82

Note 8.– Stocks

Libellé	2015	2014	2013
Matières premières :			
Au coût de revient	18 213	9 585	7 774
Valeur nette de réalisation	18 213	9 585	7 774
En cours de production :			
Au coût de revient	765	831	501
Valeur nette de réalisation	765	831	501
Produits finis :			
Au coût de revient	17 174	14 897	13 729
Valeur nette de réalisation	16 858	14 672	13 563
Dépréciations sur la base de la valeur nette	- 718	- 800	- 843
Valeur totale des stocks au bilan	35 118	24 288	20 995

Note 9.– Clients

Postes	2015	2014	2013
Clients et comptes rattachés en valeur brute	50 455	54 142	49 341
Effets remis à l'encaissement non échus	-	-	-
Provisions pour créances douteuses	- 41	- 57	- 121
Montant net au bilan	50 414	54 085	49 220

Le Groupe a mis en place un programme de cession de créances professionnelles (dites « Dailly ») en 2013 en remplacement du contrat d'affacturage. Les créances cédées font l'objet d'une sélection par échéance en fonction des besoins. Au 31 décembre 2015, le montant des financements effectivement utilisés s'élève à 9 974 K€ et celui des financements disponibles non utilisés s'élève à 26 K€. Ces créances, conformément aux dispositions d'IAS 39, ne peuvent être comptabilisées comme cédées et sont donc maintenues au bilan. Leur contrepartie en termes de financement est présentée sous la rubrique « Dettes financières court terme » au passif.

Toutes les créances clients ont une échéance inférieure à un an.

Depuis de nombreuses années, l'entreprise a développé une politique de sécurisation de son en-cours clients, par des actions de surveillance des clients « à risque » et des procédures de relance systématique des créances en cours. Cette politique est renforcée par un audit externe annuel des procédures et une assurance-crédit sur les créances à l'exportation). Les 5 principaux clients représentent 62 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Le montant moyen annuel des créances irrécouvrables provisionnées sur les cinq derniers exercices n'est pas significatif (0,007 pour mille du chiffre d'affaires consolidé).

Note 10.– Autres créances

Postes	2015	2014	2013
Créances sur personnel et organismes sociaux	137	160	131
Créances sur l'état	4 331	4 219	3 398
Créances d'impôts société	1 670	2 059	2 014
Autres débiteurs divers	1 176	724	773
Charges constatées d'avance	934	741	510
Montant au bilan	8 248	7 903	6 826

Les autres créances présentées ci-dessus ont une échéance inférieure à un an.

Note 11.— Trésorerie et équivalents de trésorerie

Libellé	2015	2014	2013
Valeurs mobilières de placement et intérêts courus	25	39	48
Disponibilités à l'actif	736	11 146	4 966
Trésorerie et équivalents de trésorerie	761	11 185	5 014

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants :

Libellé	2015	2014	2013
Valeurs mobilières de placement et intérêts courus	25	39	48
Disponibilités à l'actif	736	11 146	4 966
Concours bancaires	- 12 415	- 17 876	- 11 336
Intérêts courus	- 23	- 37	- 59
Trésorerie nette à la clôture	- 11 677	- 6 728	- 6 381

Note 12.— Capitaux propres

12.1. Composition du Capital social

Le capital social est composé de 913 980 actions de 3 euros de nominal chacune. Le nombre d'actions en circulation a évolué de la manière suivante :

Libellé	Nombre d'actions
Actions en début d'exercice	913 980
Actions émises durant la période (note 12.2)	-
Actions à la fin de l'exercice	913 980

12.2. Information sur les options d'achat d'actions

Les options d'achat en circulation ont évolué au cours de l'année 2015 de la façon suivante :

En circulation au 31/12/2014		Caduques en 2015		Objet de renonciations en 2015		Exercées en 2015		En circulation au 31/12/2015	
Prix d'exercice en euros	Nombre d'options	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options
75,63	1 224	75,63	1 224					75,63	-
75,54	2 600	75,54	150					75,54	2 450
76,90	3 712	76,90	187					76,90	3 525
65,97	5 900							65,97	5 900
71,72	13 436	75,77	1 561	-	-	-	-	71,79	11 875

	Exerçables au 31/12/2014		Exerçables au 31/12/2015		Juste valeur moyenne pondérée en euros	Moyenne pondérée des actions	Date d'attribution
	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options			
Plan 2004 Tranche 2005-1	75,63	1 224	-	-	26,63	67,31	30/09/2005
Plan 2005 Tranche 2006-1	75,54	2 600	75,54	2 450	24,87	77,01	29/06/2006
Plan 2006 Tranche 2007-1	76,90	3 712	76,90	3 525	22,27	90,89	05/10/2007
Plan 2007 Tranche 2008-2	65,97	5 900	65,97	5 900	12,35	76,60	03/10/2008
Prix d'exercice moyen pondéré	71,72	13 436	71,79	11 875			

La juste valeur des options d'achat est évaluée à partir de modèles d'évaluation d'options Black & Scholes. La durée de vie retenue dans ce modèle est la durée de vie estimée sur la base d'observations historiques et non la durée contractuelle.

Le taux d'intérêt sans risque retenu est de 3,93 %.

Tout bénéficiaire ayant quitté l'entreprise pour cause de prise de retraite disposera, à compter de la date de son départ, d'un délai de deux ans pour lever la totalité des options attribuées, sans application de l'échéancier suivant : les options attribuées ne pourront être levées en totalité qu'à l'issue de la quatrième année suivant la date anniversaire de leur attribution. Au cours des trois premières années, les levées d'options pourront se faire progressivement, à raison de 25 % du quota total par année écoulée, à partir de la date anniversaire de leur attribution.

En cas de décès d'un bénéficiaire, ses héritiers disposeront d'un délai de deux ans pour lever la totalité des options attribuées, sans application de l'échéancier indiqué ci-dessus.

Le taux de dividendes attendus s'établit à 4,64 %.

La durée de vie dans la modélisation est une durée de vie estimée sur la base d'observations historiques sur des plans terminés. Elle est de 8,5 ans pour les plans 2004 à 2007.

Le taux de volatilité est fixé à 29 % sur la base de l'historique de l'action Tipiak (il n'existe pas d'options cotées sur le titre Tipiak).

12.3. Informations sur les plans d'attribution gratuite d'actions

Dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale du 17 juin 2015, le Conseil d'administration a décidé l'attribution gratuite de 8 000 actions au prix de 73,15 € l'action. Les modalités d'attribution prévoient une période d'acquisition des droits de 2 ans de présence et une période de conservation de deux ans. Au titre de cette opération, la charge comptable s'élève à 141 K€ sur l'exercice 2015. Les attributions réalisées en 2013 et 2014 représentent une charge comptable de 219 K€ sur l'exercice 2015.

ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS	Prix d'exercice	Nombre d'actions attribuées	Date d'attribution	Juste valeur	Coût d'acquisition des actions*
Plan d'attribution 2013	50,90	4 660	5/9/2013	44,83	82,63
Plan d'attribution 2014	67,15	5 000	10/10/2014	59,13	92,00
Plan d'attribution 2015	73,15	8 000	17/06/2015	66,87	79,62

* Il s'agit du coût d'acquisition par Tipiak SA des actions propres affectées au plan d'attribution d'actions gratuites

12.4. Opérations réalisées sur les actions propres

Libellé des opérations	Nombre de titres	Valeur brute	Provision comptabilisée en comptes sociaux	Valeur nette inscrite en capitaux propres
A l'ouverture au 01/01/2015	38 295	2 513	- 99	2 414
Mouvements sur contrat de liquidité	+ 207	23		23
Livraison des Actions gratuites Plan 2013	- 4 510	- 230		- 230
Acquisitions de Tipiak SA dans le cadre des programmes de rachat d'actions	+ 1 419	103		103
Attribution de 8 000 AGA le 17/06/2015 (transfert de la VNC des titres)		-47	98	51
A la clôture au 31/12/2015	35 411	2 362	- 1	2 361

La valeur de ces actions propres est portée en moins des capitaux propres consolidés déduction faite des bonus et malus sur cession de propres titres réalisés lors des levées d'option d'achat. Au 31 décembre 2015, la société détient en propre 3,87 % du capital social.

12.5. Affectation du résultat 2015 – La variation de la situation nette est présentée au chapitre V. Les états financiers sont présentés avant répartition et ne reflètent pas le dividende qui sera proposé à la prochaine Assemblée générale des actionnaires.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale du 15 juin 2016, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, de distribuer en 2016, au titre de l'exercice 2015, un dividende de 3,20 € par action.

Le montant de la contribution additionnelle de 3 % à l'IS sur le montant distribué s'établira à 88 K€.

Dans le cas d'une distribution intégrale des réserves, la contribution additionnelle s'élèverait alors à 514 K€.

Note 13.— Endettement financier net

L'entreprise dispose de lignes de crédit court et moyen terme auprès de banques de première qualité, qui lui permettent de répondre aux besoins de financements de son développement. Après une revue spécifique de son risque de liquidité, le Groupe considère qu'il est en mesure de faire face à ses échéances futures.

Tous les emprunts et dettes financières à moyen terme sont libellés en euros. Les avances conditionnées et la part financière du retraitement des contrats de location financement (crédits-bails) sont portées dans ce poste.

Libellé	2015	2014	2013
Emprunts auprès d'établissements de crédit	8 911	14 616	9 577
Dettes sur financements par contrat de location financement	490	1 336	2 145
Autres dettes	-	254	498
Dettes financières moyen terme	9 401	16 206	12 220
Partie courante des emprunts à moyen terme	16 655	2 961	6 572
Partie courante sur les locations financements	855	821	883
Concours bancaires et dettes rattachées	12 400	17 876	11 336
Financement lié au contrat de cession des créances (cf. note 9)	9 974	5 770	6 964
Autres dettes et dépôts	236	251	266
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	92	86	120
Dettes financières court terme	40 212	27 765	26 141

13.1. Variation des dettes financières

Libellé	au 01/01/2015	Variation	Nouvel Emprunt	Remboursement	au 31/12/2015
Emprunts auprès d'établissements de crédit	19 794		11 000	- 3 823	26 971
Avances remboursables	505			- 269	236
Financement par cession des créances	5 770	4 204			9 974
Intérêts courus sur concours bancaires	49				49
Concours bancaires	17 853	- 5 470			12 383
Montant total	43 971	- 1 266	11 000	- 4 092	49 613

13.2. Analyse par échéance à plus d'un an des dettes financières moyen terme

Echéances	2015	2014	2013
En 2017	3 359	4 982	4 046
En 2018	2 233	5 163	4 296
En 2019	2 236	2 897	2 665
En 2020	1 573	2 744	400
Et à plus de 5 ans	-	420	813
Montant total	9 401	16 206	12 220

13.3. Ventilation des emprunts par nature de taux

Libellé	2015	2014	2013
Non soumis à intérêts (Intérêts courus, aides)	236	505	764
Taux variables (voir instruments financiers et couvertures note 13.4)	47 377	43 466	37 597
Taux fixes (< 1 %)	2 000	-	-
Montant total	49 613	43 971	38 361

Les intérêts sur les dettes à taux variable sont indexés sur des références monétaires, essentiellement l'Euribor.

13.4. - Instruments financiers – Le Groupe utilise des instruments financiers afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux qui découle de son activité industrielle et commerciale. Il gère son risque de contrepartie en ne s'engageant que sur des opérations avec ses partenaires bancaires.

13.4.1. – Risque de change - Le Groupe est peu soumis aux risques de change. Cependant des flux d'achats et de ventes sont effectués en dollars US, dollars canadiens et GBP. Afin de sécuriser ces flux au regard des coûts budgétés et de limiter le risque de change sur les ventes, le Groupe procède à des opérations de couverture à terme.

13.4.2.— Risque de taux - Le Groupe utilise des instruments de gestion du risque de taux pour optimiser ses charges financières et gérer la répartition de la dette entre dette à taux fixe et dette à taux variable. La politique suivie par le Groupe répond aux objectifs de sécurité, liquidité et rentabilité.

La dette globale du Groupe est indexée pour la quasi-totalité au taux variable Euribor 3 mois. En fonction des évolutions de la dette et des taux d'intérêt anticipés, le Groupe a recours à des contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps et tunnels). Après effet des instruments de couverture, 20 % de la dette financière nette du Groupe au 31 Décembre 2015 est à taux fixe.

Les contrats d'échange (« swaps ») de taux d'intérêts permettent au Groupe d'échanger le taux d'une dette contractée en taux variable contre du taux fixe et donc d'emprunter à taux fixe. Le Groupe et sa contrepartie échangent à intervalles prédéterminés la différence entre le taux fixe convenu et le taux variable, calculée sur la base du montant notionnel du swap.

13.4.3.— Comptabilisation des couvertures - Le Groupe classe en couvertures les opérations qui respectent les obligations de IAS 39. Ces opérations sont alors qualifiées :

- de couverture de juste valeur (Fair Value Hedge) : les variations de valeur du dérivé et de l'élément couvert sont enregistrées en résultat sur la même période.

ou

- de couverture de flux de trésorerie (Cash Flow Hedge) : les variations de valeur de la partie efficace du dérivé sont enregistrées dans les capitaux propres (en réserves).

13.4.4. Liste des instruments financiers de couverture de taux au 31 décembre 2015

Nature	Montant origine	Montant au 31/12	Conditions (Tipiak payeur du fixe)	Date départ	Date échéance	Valeur au 31/12	Couverture au sens IFRS	Impact brut sur résultat	Impact brut sur réserves
Swap	4 000	1 600	Euribor 3M contre 0,70 %	1 juillet 2013	1 avril 2017	- 12	Oui		+ 11
Swap	4 000	1 600	Euribor 3M contre 0,62 %	1 juillet 2013	1 avril 2017	- 11	Oui		+ 10
Swap	2 000	857	Euribor 3M contre 0,66 %	1 octobre 2013	1 avril 2017	- 6	Oui		+ 6
Swap	4 000	1 600	Euribor 3M contre 0,70 %	1 juillet 2013	3 avril 2017	- 12	Oui		+ 11
Swap	4 000	4 000	Euribor 3M contre 0,73 %	1 décembre 2015	3 avril 2017	- 100	Oui		- 100
Total		9 657				- 141		-	- 62

13.5. Covenants bancaires – Certains emprunts sont assortis de « Covenants », permettant à nos partenaires bancaires de renégocier leurs engagements ou exiger le remboursement du capital restant dû en cas de non respect des covenants. Au 31 décembre 2015, les covenants n'ont pas été respectés sur certains contrats. En conséquence, le Groupe a procédé au reclassement de la partie non courante desdits emprunts en passifs courants pour un montant de 12 584 K€ conformément à l'application de la norme IFRS 7.

Néanmoins, pour les crédits correspondants, les établissements financiers ont confirmé au Groupe le maintien de ces lignes aux échéances et aux conditions prévues au contrat initial. Les nouveaux ratios financiers feront l'objet d'avenants aux contrats de prêt.

Capital restant dû fin 2015	Ratios à respecter
450	Dettes Financières Consolidées à + 1 an / Fonds propres < 1 et / CAF < à 4 ; si non respect, majoration du taux 0,15
1 667	Dettes Financières MT Consolidées / Fonds propres < 1,2 et / CAF < 3,3
2 000	Dettes Financières Consolidées / Fonds propres < 1 et / CAF < 3
2 000	Dettes Financières MT Consolidées / Fonds propres < 1 et / CAF < 4
2 000	Dettes Financières Consolidées / EBITDA < 2,5
2 000	Dettes Financières Consolidées / Fonds propres < 1 et / EBE < 3
2 500	Dettes Financières MT Consolidées / Fonds propres < 1 et / CAF < 3
2 000	Dettes Financières MT Consolidées / Fonds propres < 1 et / CAF < 3,3
2 000	Dettes Financières Consolidées / Fonds propres < 1 et / CAF < 3
2 000	Dettes Financières MT Consolidées / Fonds propres < 1 et / CAF < 4
2 000	Dettes Financières Consolidées / EBITDA < 2,5
950	Dettes Financières Consolidées / Fonds propres < 1 et / CAF < 3
2 000	Dettes Financières Consolidées / Fonds propres < 1 et / EBE < 3
23 567	Total des emprunts assortis de « covenants »

Note 14.— Autres dettes et créditeurs

Toutes les dettes analysées ci-dessous ont une échéance inférieure à un an.

Libellé	2015	2014	2013
Personnel et organismes sociaux	11 099	10 432	10 830
Etat	2 626	2 805	2 615
Autres dettes	1 783	2 463	830
Passifs financiers	98	68	53
Montant net	15 606	15 768	14 328

Note 15.— Provisions pour avantages au personnel

Libellé	2015	2014	2013
Indemnités de départ à la retraite	5 147	5 414	4 444
Médailles du travail	501	506	460
Total des provisions pour avantages au personnel	5 648	5 920	4 904

Dont « indemnités de départ à la retraite » :

Libellé	2015	2014	2013
I. Actifs financiers de couverture :	Néant	Néant	Néant
Valeur fin d'exercice	-	-	-
II. Provision renseignée au bilan :			
Valeur actuarielle des engagements à couvrir par actifs financiers (dette actuarielle)	5 147	5 414	4 444
Valeur des actifs financiers	-	-	-
Valeur actuarielle engagements non couverts	-	-	-
Coûts des modifications de régime restant à étaler	-	-	-
Provision au bilan	5 147	5 414	4 444
III. Composantes de la charge annuelle :			
Coût des services Rendus	294	114	276
Charge d'intérêt sur la dette actuarielle	169	134	109
Annulation de l'amortissement des coûts des services passés	-	-	-
Gains et pertes actuariels reconnus par le résultat	-	-	-
Charges de l'exercice	463	248	385
IV. Variation des provisions au bilan :			
Début d'exercice	5 414	4 444	4 059
Variation de périmètre	-	-	-
Décaissements	-79	-	-
Charges de l'exercice	463	248	385
Gains et pertes actuariels reconnus par les réserves	-651	722	-
Provision à la clôture	5 147	5 414	4 444
Principales hypothèses actuarielles :			
Taux d'actualisation (Iboxx Corporate AA10ans et plus)	2,05 %	1,75 %	3,15 %
Taux d'inflation	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Taux d'augmentation moyen des salaires (avec inflation)	2,18 %	3,05 %	3,05 %
Cumul des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres	- 705	- 1 355	- 633
Age départ en retraite :			
Cadres	65 ans	64 ans	64 ans
Non cadres	63 ans	62 ans	62 ans

Le taux d'actualisation retenu est cohérent avec la maturité moyenne de l'engagement.

Note 16.— Tableau de variation des provisions

Libellé	Avantages au personnel (Cf note 15)	Autres Risques	Total
Valeur brute à l'ouverture	5 920	338	6 258
Dotations	475	95	570
Reprises	-	- 156	- 156
Utilisations	-96	-188	- 284
Variations de périmètre	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-651	-	- 651
Valeur brute au 31/12/2015	5 648	89	5 737

Les « autres risques » portent sur des contentieux en cours. Le Groupe n'a pas identifié d'autres passifs éventuels.

Note 17.— Garanties, cautions données ou reçues et éventualités

17.1. Engagements reçus – Dans le cadre de leur activité, les sociétés du Groupe ont reçu des engagements des partenaires financiers à hauteur de 325 K€. Ils représentent des cautions douanières, crédits documentaires et autres cautions.

Libellé	2015	2014	2013
Avals, cautions, garanties reçues de sociétés non consolidées	-	-	-
Autres engagements reçus	325	288	275
Total des engagements reçus	325	288	275

17.2. Engagements donnés – Au 31 décembre 2015, le Groupe n'a pas d'engagements donnés à des tiers, en dehors de « covenants » bancaires.

17.3. Engagements réciproques – L'importation de certaines matières premières a nécessité la mise en place de crédits documentaires à hauteur de 100 KUSD en 2015.

Note 18.– Informations sectorielles

18.1. Secteurs opérationnels

Exercice 2015	Secteur « Sec »	Secteur « Froid »	Non affectés	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires net	75 591	118 697		- 1 640	192 648
Dont ventes externes	73 952	118 696			192 648
Dont ventes inter – secteur	1 639	1		- 1 640	0
Excédent brut d'exploitation	6 997	8 622			15 619
Résultat opérationnel	4 387	3 722			8 109
Actifs	51 423	100 218	2 963		154 604
Passifs	20 787	45 699	38 718		105 204
Investissements corporels et incorporels	4 964	6 512	2 204		13 680
Amortissements / dépréciations	2 485	5 336	-		7 821
Effectif en équivalent temps plein	300	930	37		1 267

Exercice 2014	Secteur « Sec »	Secteur « Froid »	Non affectés	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires net	73 670	114 354		- 2 118	185 906
Dont ventes externes	71 748	114 158			185 906
Dont ventes inter – secteur	1 922	196		- 2 118	0
Excédent brut d'exploitation	8 658	7 093			15 751
Résultat opérationnel	5 810	2 118			7 928
Actifs	46 147	88 663	16 607		151 417
Passifs	23 688	54 824	23 236		105 225
Investissements corporels et incorporels	2 901	3 225	2 728		8 854
Amortissements / dépréciations	2 499	4 761	-		7 260
Effectif en équivalent temps plein	292	906	36		1 234

Exercice 2013	Secteur « Sec »	Secteur « Froid »	Non affectés	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires net	67 748	108 916		- 1 384	175 280
Dont ventes externes	66 364	108 916			175 280
Dont ventes inter – secteur	1 384	-		- 1 384	0
Excédent brut d'exploitation	7 944	8 176			16 120
Résultat opérationnel	5 461	2 263			7 724
Actifs	41 092	85 180	8 329		134 601
Passifs	19 455	42 790	27 819		90 064
Investissements corporels et incorporels	1 107	7 342	1 575		10 024
Amortissements / dépréciations	2 628	5 094	-		7 722
Effectif en équivalent temps plein	258	902	42		1 202

- les passifs « non affectés » correspondent au financement des activités du Groupe.

18.2. Informations géographiques

Exercice 2015	France	Export	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires net	172 297	20 351	-	192 648
Actifs sectoriels	153 618	986	-	154 604
Investissements corporels et incorporels	13 680	-	-	13 680

Exercice 2014	France	Export	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires net	168 343	17 563	-	185 906
Actifs sectoriels	150 399	1 018	-	151 417
Investissements corporels et incorporels	8 854	-	-	8 854

Exercice 2013	France	Export	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires net	158 197	17 083	-	175 280
Actifs sectoriels	133 353	1 041	-	134 394
Investissements corporels et incorporels	10 024	-	-	10 024

Note 19.— Personnel

– Tableau des effectifs par statut au 31 décembre :

Catégories	2015	2014	2013
Cadres	157	161	155
Agents de maîtrise	100	100	93
Techniciens	40	32	25
Employés	91	92	91
Agents de production	595	562	568
Effectif total au 31 décembre	983	947	932
dont contrats à durée déterminée	66	73	70
Effectif moyen annuel en équivalent temps plein (intérim compris)	1 267	1 234	1 202

– Détail des frais de personnel :

Libellé	2015	2014	2013
Salaires et traitements	36 064	35 264	34 275
Charges sociales et formation	16 036	15 745	15 041
Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi	-1 632	-1 592	-1 022
Impôts et taxes sur rémunérations	883	1 140	1 070
Personnel extérieur	5 250	4 699	4 248
Avantages aux personnels donnant lieu à des provisions	369	293	349
Rémunérations en actions	360	182	198
Participation et intéressement	311	823	538
Total des frais de personnel	57 641	56 554	54 697

Note 20.— Rémunérations des principaux dirigeants et parties liées

– Rémunérations des principaux dirigeants :

Libellé	2015	2014	2013
Avantages du personnel à court terme	1 272	1 221	1 235
Paie fondée sur les actions	429	209	191
Total des rémunérations comptabilisées en résultat	1 701	1 430	1 426
Avantages postérieurs à l'emploi	822	656	575
Rémunérations différées	523	516	524
Total des engagements futurs	1 345	1 172	1 099

– Autres transactions avec les parties liées :

Dirigeants et mandataires sociaux : Aucune autre transaction n'a été réalisée avec les principaux dirigeants et mandataires sociaux du Groupe en 2015 à l'exception des jetons de présence versés aux administrateurs.

Filiales : La société Tipiak SA, mère du Groupe, détient 100 % du capital social de ses filiales. Elle facture ses travaux de direction et de gestion ainsi que les droits d'exploitation de la marque « Tipiak » à l'ensemble de ses filiales dans le cadre de conventions de facturation.

La société Tipiak SA gère, pour le compte de ses filiales, la trésorerie du Groupe et est amenée à facturer à ses filiales des coûts financiers. Elle perçoit par ailleurs des dividendes de ses filiales.

Société tête du Groupe dans le cadre d'une convention d'intégration fiscale suivant le régime prévu aux articles 223A et suivants du CGI, la société mère comptabilise dans son résultat les économies d'impôts et les charges d'impôts supplémentaires provenant de l'intégration fiscale et assure le règlement des impôts.

Note 21.— Résultat financier

Libellé	2015	2014	2013
Charge d'intérêts brute	321	290	423
Différences positives ou négatives de change	64	30	- 35
Charges ou produits (-) sur valorisations des instruments financiers non classés comme instruments de couverture	188	230	58
Revenus sur créances et autres produits financiers			- 7
Charge financière nette	573	550	439

Note 22.— Impôts sur les résultats et impôts différés

22.1. Charge d'impôts.— Toutes les sociétés consolidées, à l'exception de la société Tipiak Inc., ont opté pour le régime d'intégration fiscale. Le résultat fiscal consolidé est établi en conséquence.

Les impôts différés, déterminés suivant la méthode du « Report variable », proviennent des différences temporaires qui résultent d'opérations déjà réalisées par l'entreprise, ayant des conséquences fiscales positives ou négatives, autres que celles déjà prises en compte pour le calcul de l'impôt exigible et appelées à se manifester par une différence future entre le résultat fiscal et le résultat comptable de l'entreprise. De telles différences futures apparaissent lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

En application de la norme IAS 12, le Groupe a qualifié la CVAE, d'un montant de 1 150 K€, en charge d'impôt sur les résultats.

Libellé	2015	2014	2013
Charge d'impôts courants	- 1 338	- 1 002	- 1 660
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	- 1 150	- 1 169	- 1 167
Produit ou (charge) d'impôts différés	- 417	- 735	- 432
Charge nette d'impôts	- 2 905	- 2 906	- 3 259

22.2. Justification de l'impôt de l'exercice

Libellé	2015	2014
Impôts sur les résultats fiscaux français	- 1 161	- 730
Elimination d'IS sur moins value de cession des propres titres	- 57	- 31
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	- 1 150	- 1 169
Contribution additionnelle sur dividendes	- 84	- 79
Suramortissement 40 %	103	-
Impôts à l'étranger	- 139	- 162
Impôts différés (voir note 22.3)	- 417	- 737
Charges d'impôt sur le résultat consolidé	- 2 905	- 2 908
Effets de la différence permanente entre résultat consolidé et résultats sociaux	- 373	- 374
Taxation de résultats de société étrangère à des taux différents	- 6	33
IS 1995		- 92
Suramortissement 40 %	- 103	-
Contribution additionnelle sur dividendes	84	79
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	1 150	1 169
Reprise impôts différés sur CVAE	-	-
Impôt théorique (*)	- 2 153	- 2 093

(*) Le taux d'imposition ressort à 33,74 %. Il correspond au taux légal de 33,33 %, à celui de la contribution sociale sur les bénéfices de 3,3 % et aux crédits d'impôts apprentissage. Ce taux est appliqué au résultat brut comptable de 6 387 K€.

22.3 - Impôts différés – Les sources d’impôts différés au 31 décembre sont les suivantes :

Libellé	2015	2014	2013	Variation ayant un impact sur le résultat	Variation ayant un impact sur les réserves ou autres
Impôts différés actifs :					
Liés à des différences temporelles	709	888	694		
Liés à la provision pour départs à la retraite	1 727	1 816	1 491		
Instruments financiers	31	21	15		
IDA sur livraisons d’actions gratuites	313	195	128		
Autres impôts différés	-27	-27	8		
Compensation	- 2 752	- 2 887	- 2 330		
Total des impôts différés actifs	1	6	6	84	-89
Impôts différés passifs :					
Liés à des différences temporelles					
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	262	262	262		
Provision pour dépréciation propres titres	657	657	706		
Amortissements dérogatoires	6 117	5 693	4 647		
Autres provisions	-	-	-		
Autres provisions réglementées	436	436	319		
Juste valeur des immobilisations et activation des locations	1 450	1 496	1 556		
Autres impôts différés	157	169	218		
Compensation	- 2 752	- 2 887	- 2 330		
Total des impôts différés passifs	6 327	5 826	5 378	501	0
Total impôts différés nets et variations	6 326	5 820	5 372	417	89

Les variations d’impôts différés qui n’affectent pas le résultat concernent la valorisation des instruments financiers portées en « Réserves », les écarts actuariels sur PIDR et l’IS sur la moins value future de cession des propres titres dans le cadre de la livraison des plans d’actions gratuites.

Note 23.– Autres charges externes

Libellé	2015	2014	2013
Energie, produits consommables et maintenance	11 435	10 828	10 225
Transport et logistique	10 752	9 879	9 570
Campagnes de publicité et autres frais de publicité	5 322	6 030	4 151
Frais études et recherches, documentation	2 498	2 558	1 914
Locations simples	2 485	2 401	2 372
Assurances	699	667	800
Honoraires	1 362	1 333	1 264
Frais de déplacements	1 010	925	843
Cotisations Eco emballages	786	785	654
Frais postaux et télécommunications	380	359	355
Autres	1 166	1 030	1 033
Montant net	37 895	36 795	33 181

Note 24.– Autres produits et charges

Libellé	2015	2014	2013
Cessions d'immobilisations	2	4	35
Indemnités, refacturations diverses	187	29	280
Participation financière au financement d'investissement permettant une réduction des coûts d'énergie	490	-	-
Subventions d'exploitation	56	54	65
Autres produits divers	31	34	13
Total autres produits	766	121	393
Cessions d'immobilisations	- 97	- 80	- 309
Jetons de présence	- 150	- 150	- 150
Pertes sur créances irrécouvrables	- 20	- 45	- 57
Dotation aux provisions pour charges	-	-	-
Autres charges	- 188	- 409	- 176
Total autres Charges	- 455	- 684	- 692

Note 25.– Résultat par action

Libellé	2015	2014	2013
Résultat net consolidé part du Groupe (en milliers d'€)	4 631	4 472	4 026
Nombre d'actions en circulation	913 980	913 980	913 980
Résultat net par action (en €)	5,28	5,10	4,60
Effet dilutif des attributions d'actions gratuites et options de souscription	36 853	36 719	38 709
Résultat dilué par action (en €)	5,21	5,06	4,55

Note 26.— Gestion du risque financier

– Clients et comptes rattachés :

Postes	2015	2014	2013
Clients et comptes rattachés en valeur brute	50 455	54 142	49 341
Provisions pour créances douteuses	- 41	- 57	- 121
Montant net au bilan	50 414	54 085	49 220
Créances échues au 31 décembre (dont créances export)	1 552 (28)	1 853 (378)	2 290 (668)
% des créances échues sur créances mobilisables	3,08 %	3,44 %	4,65 %

Les délais de paiement moyen des créances clients varient entre 48 et 57 jours selon les secteurs d'activité. Le montant de la dotation aux provisions pour créances douteuses s'élève à 1,1 K€ en 2015 (3 K€ en 2014).

– Autres risques :

Libellé	31/12/2015	Actif financier à la juste valeur par le compte de résultat	Placement détenu jusqu'à échéance	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente
Autres titres de participation	82			82	
Créances clients	50 414			50 414	
Autres débiteurs (1)	8 248			8 248	

Libellé	31/12/2015	Risque de crédit	Risque de liquidité	Risque de taux	Risque de change
Autres titres de participation	82	82			
Créances clients	50 414	49 071			
Autres créances	8 248	8 248			
Disponibilités	761		761		
Fournisseurs et comptes rattachés	- 27 921		- 27 921		
Dettes fiscales et sociales	- 13 725		- 13 725		
Crédit bail	- 1 345		- 1 345		
Emprunts auprès des établissements de crédit	- 25 658			- 25 658	
Concours bancaires	- 12 400		- 12 400		
Autres emprunts	- 10 210		- 10 210		

(1) hors instruments dérivés (cf note 13.4)

Libellé	31/12/2014	Actif financier à la juste valeur par le compte de résultat	Placement détenu jusqu'à échéance	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente
Autres titres de participation	83			83	
Créances clients	54 085			54 085	
Autres créances (1)	7 903			7 903	

Libellé	31/12/2014	Risque de crédit	Risque de liquidité	Risque de taux	Risque de change
Autres titres de participation	83	83			
Créances clients	54 085	51 895			
Autres créances	7 903	7 903			
Disponibilités	11 185		11 185		
Fournisseurs et comptes rattachés	- 33 186		- 33 186		
Dettes fiscales et sociales	- 13 237		- 13 237		
Crédit bail	- 2 157		- 2 157		
Emprunts auprès des établissements de crédit	- 17 626			- 17 626	
Concours bancaires	- 17 876		- 17 876		
Autres emprunts	- 6 275		- 6 275		

(1) hors instruments dérivés (cf note 13.4)

– Risques de change :

Libellé	Au 31/12/2015		
	Devise USD	Devise CAD	Devise GBP
Créances commerciales	22	14	97
Dettes fournisseurs	- 439	- 21	- 8
Trésorerie	327	81	- 20
Exposition bilancielle brute	- 90	74	69
Ventes prévisionnelles estimées	2 142	200	800
Achats prévisionnels estimés	- 4 263	-20	- 100
Exposition brute	- 2 121	180	700
Contrats de change à terme	1 000		
Exposition nette	- 1 121	254	769

Libellé	Au 31/12/2014		
	Devise USD	Devise CAD	Devise GBP
Créances commerciales	72	50	32
Dettes fournisseurs	- 379	- 18	- 4
Trésorerie	15	16	23
Exposition bilantielle brute	- 292	48	51
Ventes prévisionnelles estimées	2 271	200	826
Achats prévisionnels estimés	- 4 645	-20	- 100
Exposition brute	- 2 374	180	726
Contrats de change à terme	300		
Exposition nette	- 2 366	228	777

– Niveau de juste valeur selon la hiérarchie de la norme IFRS 7 :

Au 31/12/2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers dérivés	-	-	-	-
Passifs financiers dérivés	-	98	-	98

Au 31/12/2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers dérivés	-	-	-	-
Passifs financiers dérivés	-	68	-	68

Conformément à la norme IFRS 7 révisée, les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur ont été classés en fonction des niveaux de juste valeur précisée par la norme :

- Niveau 1 : la juste valeur correspond à la valeur de marché des instruments cotés sur un marché actif
- Niveau 2 : l'évaluation de la juste valeur repose sur une valorisation s'appuyant sur des données observables
- Niveau 3 : l'évaluation de la juste valeur repose sur une valorisation s'appuyant sur des données non observables

L'amendement à IFRS 7 relatif au transfert d'actifs financiers n'a pas d'incidence sur l'information financière, le groupe n'ayant transféré aucun actif financier.

La norme IFRS 13 relative à la juste valeur et d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013 n'a pas eu d'incidence significative sur le groupe Tipiak.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES



KPMG Audit
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes Cedex 3
France



52, rue Jacques-Yves Cousteau
BP 743
85018 La Roche-sur-Yon
France

Tipiak S.A.

Siège social : D2A Nantes Atlantique - 44860 Saint-Aignan-de-Grand-Lieu
Capital social : €2 741 940

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Tipiak S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des goodwill selon les modalités décrites dans la note 3.3 « Regroupement d'entreprises et goodwill » de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 3.3 de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Nantes, le 8 avril 2016

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Franck Noël
Associé

La Roche-sur-Yon, le 8 avril 2016

Atlantique Révision Conseil



Sébastien Caillaud
Associé



RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE TIPIAK SA

1. Présentation des comptes annuels

Les comptes sociaux annuels au 31 décembre 2015 ne comportent pas de changement de méthode, ni de présentation par rapport à ceux établis au 31 décembre 2014.

Evénements importants de la période

En 2015, la société Tipiak Plats Cuisinés Surgelés, filiale à 100 % de la société Tipiak SA, a enregistré une perte de 0,15 M€.

Compte tenu des atouts actuels de Tipiak Plats Cuisinés Surgelés sur ses propres marchés et de ses perspectives de développement sur de nouveaux marchés en partenariat avec les autres sociétés du groupe, la société Tipiak SA affirme son soutien à sa filiale pour mener à bien son plan de redressement et de développement à moyen et long terme.

1.1 Activité et résultats de la société :

La société Tipiak, détient la totalité du capital de ses filiales. Elle assure le contrôle des activités du Groupe et fournit des prestations de services et d'assistance à ses filiales. Son activité de prestataire de services s'est poursuivie tout au long de l'année 2015.

Dans ce cadre, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 7,9 M€ (7,4 M€ en 2014). D'autre part, elle a perçu de ses filiales à titre de redevances de marque 2,9 M€ et à titre de dividendes (produits financiers) 3,5 M€. Le résultat d'exploitation s'établit à 3,1 M€. La société a décidé de pratiquer l'amortissement dérogatoire au titre des dépenses engagées pour la mise en œuvre de la solution intégrée de gestion SAP (1,1 M€ en 2015). Le résultat exceptionnel ressort ainsi à – 1,0 M€ en 2015 (-3,0 M€ en 2014). Le résultat net issu de l'ensemble de ces opérations et après les dotations exceptionnelles aux provisions ressort à 4,9 M€, contre un bénéfice de 1,0 M€ en 2014.

Tipiak SA centralise les financements liés à la croissance du Groupe et assure le financement d'une partie des besoins d'exploitation de ses filiales. Elle gère l'ensemble des flux d'exploitation de ses filiales et en optimise l'affectation. Au 31 décembre 2015, la dette nette de la société auprès des établissements de crédit s'élève à 31,3 M€ (20,1 M€ en 2014). En contrepartie, le montant des avances en comptes courants au bénéfice des filiales s'établit à 38,4 M€.

Enfin, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs, s'élève à 1 012,9 K€ (534,4 K€ en 2014). Il s'analyse en :

- 66 % de factures payables à moins de 10 jours (18 % en 2014),
- 18 % de factures payables à moins de 30 jours (67 % en 2014),
- 13 % de factures payables à moins de 60 jours (15 % en 2014),
- 3 % de factures payables à plus de 60 jours (aucune en 2014). Ces dernières ont des échéances contractualisées avec les fournisseurs.

Le montant des dettes non échues s'établit à 999 K€ (504 K€ en 2014).

1.2 Activité des filiales et des sociétés contrôlées

1.2.1. Secteur « Sec »

Au cours de l'année 2015, l'activité de la société Tipiak Epicerie, implantée à Saint-Aignan de Grand-Lieu près de Nantes (44), leader sur les marchés « aides pour cuisiner » et « accompagnements céréaliers », a réalisé un chiffre d'affaires de 64,7 M€ en 2015, en hausse de 4,2 % par rapport à 2014. Sur le plan industriel, la société a investi 2,5 M€ portant essentiellement sur la mise en place d'une nouvelle ligne d'ensachage et le renouvellement d'équipements.

La société Tipiak Panification, implantée à Pont l'Evêque (14), spécialiste des « croûtons » et « feuilletés prêts à garnir », a réalisé, au cours de l'exercice, un chiffre d'affaires de 17,2 M€, identique à celui de 2014.

Les investissements industriels (2,5 M€) ont porté, notamment, sur l'installation d'une friteuse et d'un défoureur ainsi que sur l'aménagement du bâtiment.

La filiale américaine, Tipiak Inc., installée à Stamford dans le Connecticut, a poursuivi en 2015 son activité de négoce. Elle a réalisé un chiffre d'affaires global de 3,50 M\$ en baisse de 2,2 % par rapport à 2014.

1.2.2. Secteur « Froid »

La société Tipiak Plats Cuisinés Surgelés, dont le siège social est à Fouesnant près de Quimper (29), a réalisé, au cours de l'exercice 2015 un chiffre d'affaires de 73,9 M€ en progression de 9 % par rapport à 2014.

Les investissements industriels (4,0 M€) ont porté essentiellement sur la mise en place d'une nouvelle installation de production de froid sur le site de Fouesnant ainsi que sur des investissements de productivité et d'innovation produits.

La société Tipiak Traiteur- Pâtissier, dont le siège social est à Malville près de Nantes (44), spécialiste des produits surgelés ou frais destinés aux cocktails, a réalisé un chiffre d'affaires de 57,0 M€ en diminution de 2,7 %.

La société a investi 2,5 M€ dans la mise en place d'équipements de fabrication de macarons (dosage et cuisson) sur le site de Pontchâteau ainsi que dans le renouvellement et l'acquisition d'équipements permettant de répondre aux besoins d'innovation de l'entreprise.

2. Informations sur le capital social et l'activité boursière

Capital social :

Au 31 décembre 2015, le capital social s'élève à 2 741 940 € divisé en 913 980 actions de 3 € de nominal. Les droits de vote attachés aux actions sont des droits de vote « simples ».

Répartition du capital social (principaux actionnaires au 31 décembre 2015)

% supérieur à	Sté de Gestion Billard	Sté Maison Groult	Société Tipiak	Hubert Grouès
3			X	
5				X
10				
15				
20				
25				
33,33	X	X		
50				
66,66				
90				
95				

Etat récapitulatif des opérations mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier

Au cours de l'exercice, les opérations ci-dessous, mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, ont fait l'objet de déclarations auprès de l'Autorité des marchés financiers :

- M. Eric LE JOILLE, Administrateur, a déclaré avoir acquis

Le 14 Janvier 2015	71 actions	}	Soit 189 actions
Le 16 Janvier 2015	1 action		
Le 22 Janvier 2015	1 action		
Le 23 Janvier 2015	1 action		
LE 27 Janvier 2015	115 actions		

- M. Eric ANDRE, Administrateur, a déclaré avoir acquis, le 24 juin 2015, 100 actions de la société.

Pactes « Dutreil » :

- Le 27 décembre 2005, certains actionnaires de la société Tipiak ont signé un engagement collectif de conservation de titres établi en vue de l'application de l'article 885 I bis du Code général des impôts.

L'engagement porte sur 287 645 actions soit environ 32,84 % du capital et des droits de vote de la société Tipiak au jour de sa signature. Il a été conclu pour une durée de 6 ans à compter de son enregistrement, soit jusqu'au 29 décembre 2011. L'engagement est devenu au-delà de son terme un engagement à durée indéterminée qui s'éteindra de plein droit dans le cas où les titres sur lesquels il porte cessent de représenter la fraction du capital requise comme condition de sa validité fiscale.

L'engagement collectif de conservation de titres a été signé notamment par les membres suivants du Conseil d'administration de la société Tipiak :

- Monsieur Hubert Grouès, Président Directeur Général ;
- La société « SOCIETE DE GESTION BILLARD » représentée par Monsieur Hervé Roussel, Administrateur ;
- Monsieur Hervé ROUSSEL, Administrateur ;
- Monsieur Éric LE JOILLE, Administrateur.

- le 17 décembre 2007, certains actionnaires de la société Tipiak ont signé un engagement collectif de conservation de titres souscrit pour l'application de l'article 885 I bis du Code général des impôts.

L'engagement portait sur 329 108 actions soit environ 37 % du capital et des droits de vote de la société Tipiak au jour de sa signature. Il a été conclu pour une durée de 6 ans à compter de son enregistrement. Il est ensuite renouvelé par tacite reconduction tous les 6 ans.

L'engagement collectif de conservation de titres a été signé notamment par les membres suivants du Conseil d'administration de la société Tipiak :

- Monsieur Hubert Grouès, en sa qualité de Président Directeur Général de la société Tipiak,
- Monsieur Robert Bordeaux-Groult, Administrateur;
- Mademoiselle Elisabeth-Charlotte Bordeaux-Groult, Administrateur;
- La société MAISON GROULT, représentée par Madame Odette Bordeaux-Groult, Administrateur;
- Madame Odette Bordeaux-Groult, Administrateur.

- Le 15 octobre 2013, certains actionnaires de la société Tipiak ont signé un engagement collectif de conservation de titres souscrit pour l'application de l'article 787 B du Code général des impôts.

L'engagement portait sur 324 102 actions soit environ 35,46 % du capital et des droits de vote de la société Tipiak au jour de sa signature. Il a été conclu pour une durée de 2 ans à compter de son enregistrement, soit jusqu'au 16 octobre 2015.

L'engagement collectif de conservation de titres a été signé notamment par les membres suivants du Conseil d'administration de la société Tipiak :

- Monsieur Hubert Grouès, Président Directeur Général ;
- Monsieur Robert Bordeaux-Groult, Administrateur;
- Mademoiselle Elisabeth-Charlotte Bordeaux-Groult, Administrateur;
- La société MAISON GROULT, représentée par Madame Odette Bordeaux-Groult, Administrateur;
- Madame Odette Bordeaux-Groult, Administrateur.

- Le 10 février 2014, un engagement collectif de conservation de titres visant l'article 787 B du Code général des impôts a été conclu entre certains actionnaires.

L'engagement porte sur 367 315 actions soit environ 40,18 % du capital et des droits de vote de la société Tipiak au jour de sa signature. Il a été conclu pour une durée de 2 ans à compter de son enregistrement, soit jusqu'au 14 février 2016.

L'engagement collectif de conservation de titres a été signé notamment par les membres suivants du Conseil d'administration de la société Tipiak :

- Monsieur Hubert Grouès, Président Directeur Général ;
- La société « SOCIETE DE GESTION BILLARD » représentée par Monsieur Hervé Roussel, Administrateur.

Participation des salariés au capital social

Au 31 décembre 2015, dans le cadre du Plan d'Epargne Groupe, le Fonds Commun de Placement des salariés détient 24 000 actions de la société Tipiak, soit 2,6 % du capital.

Opérations effectuées par la société sur ses propres titres

En remplacement de l'autorisation accordée par l'Assemblée générale du 18 juin 2014, l'Assemblée générale du 17 juin 2015 a autorisé le Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, à procéder, conformément à l'article L225-209 du Code de commerce, à des rachats des actions de la Société.

Les principales conditions de ce programme se définissent ainsi :

- Caractéristiques des titres concernés par le programme de rachat : actions
- Prix maximum d'achat unitaire : 92 euros
- Nombre d'actions à acquérir limité au plafond légal de 10 % du capital social
- Montant maximal global affecté au programme de rachat d'actions : 8 408 616 euros
- Objectifs du programme :
 - soit de les attribuer aux dirigeants, mandataires sociaux, membres du personnel ou de certains d'entre eux de la Société et/ou d'autres entités du Groupe Tipiak, soit dans le cadre de plans d'attribution gratuite d'action, soit de plans d'options d'achat d'actions, soit plus généralement dans le cadre de toute cession et/ou attribution d'actions aux salariés, dirigeants ou mandataires sociaux dans le cadre des dispositions légales,
 - soit de couvrir l'exercice d'options de conversion, d'échange ou de tout autre mécanisme de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions,
 - soit d'animer le cours par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
 - soit de les conserver et de les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
 - soit de permettre l'annulation en tout ou partie des titres ainsi rachetés, afin notamment de neutraliser l'impact dilutif pour les actionnaires d'opérations d'augmentation de capital.

Au 31 décembre 2015, la société détient 35 411 de ses propres actions, soit 3,87 % du capital social, soit :

- 21 639 actions au prix moyen de 73,18 €, dont 11 875 actions ont été attribuées et restent à lever au titre des programmes d'attribution d'options d'achats d'actions des années antérieures (*cf note 12 de l'annexe des comptes consolidés*),
- 12 910 actions correspondant aux plans d'attribution gratuite d'actions au bénéfice des cadres dirigeants et de certains membres du personnel de la société Tipiak et des sociétés qui lui sont liées à savoir 4 910 actions en 2014 au cours de 67,15 € l'action au jour de l'attribution et 8 000 actions en 2015 au cours de 73,15 € l'action au jour de l'attribution (*cf note 12 de l'annexe des comptes consolidés*),
- 862 actions détenues dans le cadre du contrat d'animation et de liquidité conclu avec la société de Bourse Portzamparc, dont le prix d'achat moyen ressort à 74,12 €.

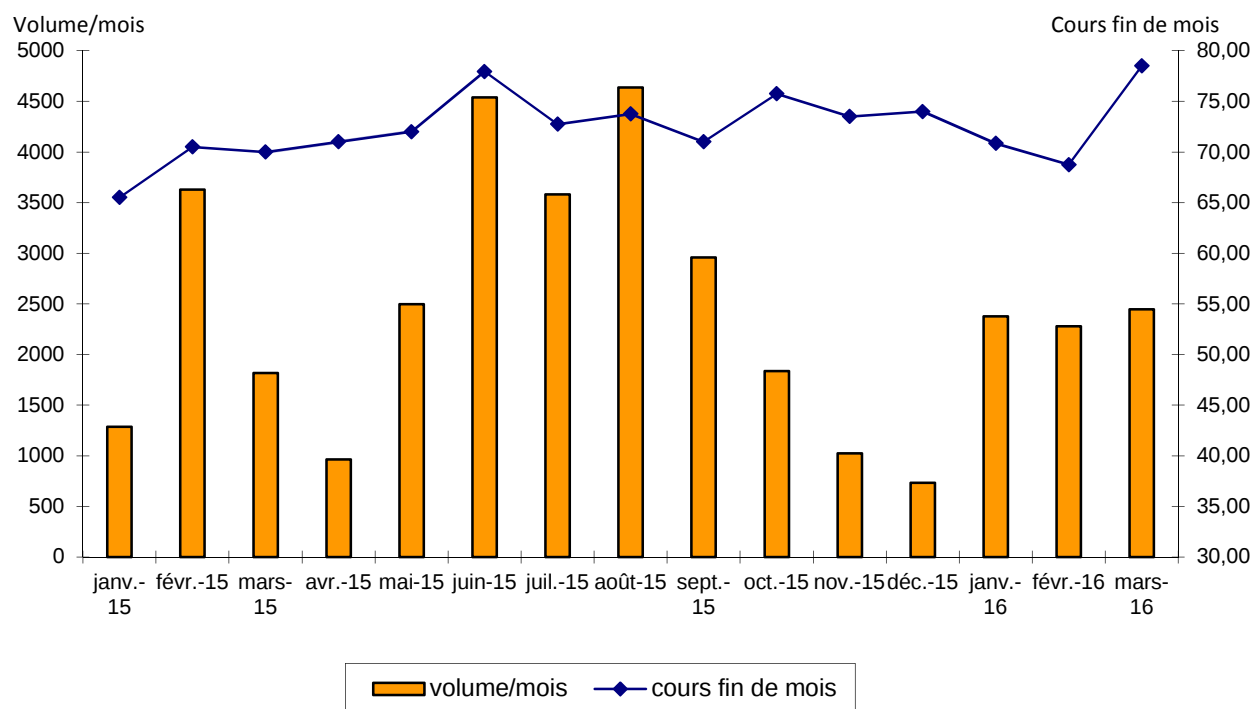
- Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En application de l'article L.225-100-3 du Code de commerce, les points suivants sont susceptibles d'avoir une incidence en matière d'offre publique :

- La structure du capital est décrite au paragraphe « Répartition du capital social » ci-dessus.
- Les restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote sont les suivantes : aux termes de l'article 11 des statuts, toute personne, morale ou physique, qui vient à franchir le seuil de détention de 3 % du capital social de la société, doit en informer la société ainsi que l'Autorité des Marchés Financiers dans les conditions prévues par les lois et les règlements en vigueur. L'inobservation de l'obligation statutaire d'information en cas de franchissement du seuil de 3 %, entraîne la privation du droit de vote pour les actions excédant la fraction non déclarée.
- Il n'existe pas de restriction statutaire au transfert des actions.
- A la connaissance de la société, il a été conclu entre différents actionnaires de la société des engagements de conservation des titres de la société dans le cadre des dispositions fiscales de faveur instituées par la loi dite « Loi Dutreil » du 1er août 2003 comme indiqué au paragraphe « Pactes Dutreil en cours à la date d'établissement du présent rapport. » ci-dessus.
- Il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.
- Les droits de vote attachés aux actions Tipiak détenues par le personnel au travers du FCPE sont exercés par un représentant mandaté par le conseil de surveillance du FCPE à l'effet de le représenter à l'Assemblée générale.
- Les règles de nomination et de révocation des membres du conseil d'administration sont les règles légales et statutaires prévues à l'article 12 des statuts.
- En matière de pouvoirs du conseil d'administration, les délégations en cours sont décrites dans le présent rapport au paragraphe « Opérations effectuées par la société sur ses propres titres » ci-dessus et dans le tableau des délégations d'augmentation du capital figurant dans le Rapport du Président.
- La modification des statuts de la société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires.
- Les accords prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions de membres du conseil d'administration sont décrites au paragraphe « Intérêts et rémunération des dirigeants mandataires sociaux » sur Rapport du Président.

Activité du titre en bourse

L'action de la société Tipiak est inscrite sur le marché Euronext Paris et fait l'objet d'une cotation au compartiment C.



En 2015, le cours de l'action Tipiak a suivi la performance haussière du Cac Mid&Small. Avec un cours à 74 € en fin d'année 2015, le titre Tipiak a enregistré une hausse de près de 14 %.

Le cours a atteint 77,99 € à son plus haut niveau et 64,30 € au plus bas.

Le volume d'actions échangées sur l'année a diminué de 16 % par rapport à l'année précédente.

Au 31 décembre 2015, la capitalisation boursière de Tipiak s'élève à 67,6 M€.

En début d'année 2016, le titre perd de son dynamisme mais retrouve une tendance haussière courant mars ; il termine le premier trimestre à 78,50 €.

3. Résultats de la société TIPIAK SA au cours des cinq derniers exercices

Nature des indications	Exercice 2011 (12 mois))	Exercice 2012 (12 mois)	Exercice 2013 (12 mois)	Exercice 2014 (12 mois)	Exercice 2015 (12 mois)
I – Capital en fin d'exercice (en euros)					
Capital social	2 741 940	2 741 940	2 741 940	2 741 940	2 741 940
Nombre des actions ordinaires existantes	913 980	913 980	913 980	913 980	913 980
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conversion d'obligations					
Par exercice de droits de souscription					
II – Opérations et résultats de l'exercice (en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes	9 268	8 414	8 288	7 430	7 921
Résultats avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 372	5 503	6 133	7 168	6 916
Impôts sur les bénéfices	(31)	(252)	226	871	(544)
Participation et intéressement dus au titre de l'exercice	8	52	12	32	-
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 389	3 174	3 404	999	4 898
Résultat distribué	2 742	2 742	2 742	2 925	2 925
III – Résultats par action (en euros)					
Résultats après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	2,55	5,69	6,94	8,76	6,97
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5,90	3,47	3,72	1,09	5,36
Dividende attribué à chaque action	3,00	3,00	3,00	3,20	3,20
IV- Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	39	40	40	33	33
Montant de la masse salariale de l'exercice (en milliers d'euros)	2 813	2 523	2 512	2 074	2 182
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (en milliers d'euros)	1 161	1 270	1 224	953	999

(1) Proposition de distribution



COMPTES SOCIAUX ANNUELS

I.— Bilan au 31 décembre 2015 (avant répartition).
(en euros)

Actif	Notes	2015			2014
		Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé		-		-	-
<u>Immobilisations incorporelles</u>					
Frais d'établissement		-	-	-	-
Frais de développement		4 832 938	276 920	4 556 018	944 700
Concessions, Licences, Brevets,...		5 108 944	4 486 222	622 722	581 843
Fonds commercial (1)		227 149	227 149	0	0
En cours, Avances et acomptes		627 503		627 503	2 840 158
<u>Immobilisations corporelles</u>					
Terrains et aménagements		397 758	96 896	300 862	304 861
Constructions		5 755 221	4 024 421	1 730 800	1 929 798
Installations techniques, Matériel et Outillage		19 720	18 050	1 670	2 339
Autres immobilisations corporelles		766 276	590 095	176 181	148 162
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<u>Immobilisations financières (2)</u>					
Participations		31 749 660	13 511 225	18 238 435	18 238 435
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés		457	-	457	457
Prêts					
Autres immobilisations financières		8 768	-	8 768	12 116
Total actif immobilisé	1	49 494 394	23 230 978	26 263 416	25 002 869
<u>Stocks et en-cours</u>		-		-	-
<u>Avances et acomptes versés sur commandes</u>		3 754		3 754	-
<u>Créances (3)</u>	2				
Clients et comptes rattachés		2 340 271	39 515	2 300 756	1 554 849
Autres créances		40 549 409		40 549 409	17 738 216
<u>Valeurs mobilières de placement</u>	3	2 361 583	906	2 360 677	2 414 291
<u>Disponibilités</u>		213 369		213 369	9 588 474
<u>Charges constatées d'avance (3)</u>	4	779 908		779 908	513 436
Total actif circulant		46 248 294	40 421	46 207 873	31 809 266
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Écarts de conversion actif	9				
Total général		95 742 688	23 271 399	72 471 289	56 812 135
(1) dont droit au bail.				-	-
(2) dont à moins d'un an.				-	-
(3) dont à plus d'un an.				-	-

I.– Bilan au 31 décembre (avant répartition) – suite.

(en euros)

Passif	Notes	2015	2014
<u>Capital social</u> (dont versé 2 741 940 €)	5	2 741 940	2 741 940
<u>Primes d'émission, de fusion, d'apport</u>		10 946 381	10 946 381
<u>Réserves</u>			
Réserve légale (1)		274 194	274 194
Réserves réglementées (1)		0	0
Autres réserves		648 450	648 450
<u>Report à nouveau</u>		12 234 665	14 038 762
<u>Résultat de l'exercice</u>		4 898 404	999 170
<u>Subventions d'investissements</u>		127 628	147 313
<u>Provisions réglementées</u>	6	5 070 077	4 203 788
Total capitaux propres		36 941 739	33 999 998
<u>Provisions pour risques et charges</u>	7	258 201	418 590
Emprunts et dettes, établissements de crédit (2)		31 312 486	20 115 897
Emprunts et dettes financières diverses (3)		546 078	217 929
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 131 961	477 386
Dettes fiscales et sociales		2 251 052	1 312 561
Autres dettes		4 229	4 587
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		25 543	265 187
<u>Produits constatés d'avance</u>		0	0
Total dettes	8	35 271 349	22 393 547
<u>Écarts de conversion passif</u>	9		
Total général		72 471 289	56 812 135
(1) dont réserves réglementées des plus-values à long terme		-	-
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		5 707 027	2 509 939
(3) dont emprunts participatifs		-	-

II.– Compte de résultats au 31 décembre 2015 (en euros).

Libellé	Notes	2015	2014
Montant net du chiffre d'affaires	11	7 921 017	7 430 290
Production stockée		0	0
Production immobilisée		572 000	738 347
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges	12	1 617 344	1 142 584
Subventions d'exploitation		0	0
Autres produits		2 890 958	2 591 871
Total produits d'exploitation		13 001 319	11 903 092
Achats matières premières et autres approvisionnements		0	0
Variation des stocks (matières premières et approvisionnements)		0	0
Autres achats et charges externes	13	4 940 728	5 078 115
Impôts, taxes et versements assimilés		613 696	745 325
Salaires et traitements	14	2 182 117	2 074 028
Charges sociales		1 016 907	940 796
Dotations aux amortissements et provisions :			
Sur immobilisations, dotations aux amortissements		765 638	536 706
Sur immobilisations, dotations aux provisions		0	0
Sur actif circulant, dotations aux provisions		0	0
Pour risques et charges, dotations aux provisions		196 958	253 910
Autres charges		159 589	176 864
Total charges d'exploitation		9 875 633	9 805 744
Résultat d'exploitation		3 125 686	2 097 348
Produits financiers de participations (3)		3 525 149	4 421 500
Produits autres valeurs mobilières, créances de l'actif immobilisé		0	0
Autres intérêts et produits assimilés (3)		264 166	253 749
Reprises sur provisions et transferts de charges			146 152
Différences positives de change		141 358	54 225
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		62 155	54 694
Total produits financiers		3 992 828	4 930 320
Dotations financières aux amortissements, provisions (4)		906	3 400 000
Intérêts et charges assimilées		216 767	198 084
Différences négatives de change		225 544	90 798
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		231 322	142 616
Total charges financières		674 539	3 831 498
Résultat financier	15	3 318 289	1 098 822
Résultat courant avant impôts		6 443 976	3 196 170

II.– Compte de résultats (suite).

(en euros)

Libellé	Notes	2015	2014
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		19 684	19 684
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges		389 268	149 815
Total produits exceptionnels		408 952	169 499
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		154 068	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			8 076
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1 255 558	3 197 346
Total charges exceptionnelles		1 409 626	3 205 422
Résultat exceptionnel	16	(1 000 674)	(3 035 923)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	14		31 885
Impôts sur les bénéfices	17	544 897	(870 808)
Total des produits (1)		17 159 922	17 002 911
Total des charges (2)		12 261 518	16 003 741
Résultat net		4 898 404	999 170
<i>(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		-	-
<i>(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		-	-
<i>(3) dont produits concernant les entreprises liées</i>		3 749 853	4 633 117
<i>(4) dont charges concernant les entreprises liées</i>		-	3 400 000

III.- Projet d'affectation du résultat.

L'affectation du résultat proposé est conforme à la Loi et à nos statuts :

Report à nouveau	12 234 665 €
Résultat net de l'exercice	4 898 404 €
Total à répartir	17 133 069 €
A la réserve légale	0 €
Aux actionnaires, à titre de dividendes, à concurrence de	2 924 736 €
Le solde en « report à nouveau », soit	14 208 333 €
Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à	3,20 €

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 4 juillet 2016. Le montant de la contribution additionnelle de 3 % à l'IS sur le montant distribué s'établira à 88 K€. Dans le cas d'une distribution intégrale des réserves, la contribution additionnelle s'élèverait alors à 514 K€.

Il est précisé que, lors de leur mise en paiement, les dividendes correspondant aux actions détenues par la société seront déduits du dividende global et affectés en «report à nouveau».

Nous vous rappelons que, pour les trois exercices précédents, le montant du dividende versé par action a été le suivant :

Exercice	Dividende par action (en €)	Abattement (1)
2014 (versé en 2015)	3,20	40 %
2013 (versé en 2014)	3,00	40 %
2012 (versé en 2011)	3,00	40 %

(1) Le dividende ouvre droit aux actionnaires personnes physiques à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.



ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

Préambule

La société Tipiak SA, maison mère du Groupe Tipiak, est cotée sur NYSE EuroNext Paris (Compartment C).

Le Groupe détient des positions de leader sur des marchés variés : aides-culinaires, accompagnements céréaliers, plats cuisinés surgelés, produits traiteur-pâtissier, panification. Il emploie 983 personnes réparties dans le grand Ouest sur sept sites industriels rattachés à deux secteurs, le secteur « sec » et le secteur « froid » regroupant chacun, respectivement, les pôles d'activité « Epicerie » et « Panification » et les pôles « Plats Cuisinés Surgelés » et « Traiteur Pâtissier ».

- Pôle Epicerie : Saint-Aignan de Grand-Lieu (44)
- Pôle Panification : Pont l'Évêque (14)
- Pôle Traiteur Pâtissier : Saint-Herblain (44), Malville (44), Pont-Château (44)
- Pôle Plats Cuisinés Surgelés : Fouesnant (29), Marans (17)

L'appréciation économique et financière du Groupe Tipiak doit être faite à partir des comptes consolidés.

Les comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2015, ont été établis dans le respect des principes et méthodes retenus par le Code de commerce, du décret du 29 novembre 1983, ainsi que du plan comptable général 2014 (règlement ANC 2014-03). Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses fondamentales de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

Les données chiffrées communiquées dans l'annexe sont en milliers d'euros.

Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

La société a poursuivi son activité de prestataire de services au profit de ses filiales.

En 2015, la société Tipiak Plats Cuisinés Surgelés, filiale à 100 % de la société Tipiak SA, a réalisé une perte de 0, 15 M€. Compte tenu des atouts actuels de Tipiak Plats Cuisinés Surgelés sur ses propres marchés et des perspectives de développement sur de nouveaux marchés en partenariat avec les autres sociétés du Groupe, la société Tipiak SA affirme son soutien à sa filiale.

Par ailleurs, un plan d'attribution gratuite d'actions a été mis en place suite à la décision du Conseil d'administration du 17 juin 2015. Ce plan porte sur un nombre d'actions gratuites de 8 000 titres de la société. Les conditions d'attribution fixent à 2 ans la période d'acquisition et à 2 ans supplémentaires la période de conservation.

A date, il n'existe, à la connaissance de l'entreprise, aucun événement postérieur à la clôture des comptes, aucun fait exceptionnel, ni aucun litige susceptible de modifier ou d'affecter de manière significative, les résultats ou la situation financière de la société.

D'autre part, le Groupe Tipiak a décidé, en 2015, de poursuivre la rénovation et la modernisation de ses systèmes d'information en mettant en œuvre pour l'ensemble des sociétés du groupe une solution de gestion intégrée de type ERP. La sélection s'est portée sur la solution SAP, mondialement reconnue, largement représentée dans le secteur agro-alimentaire et en mesure de constituer « l'épine dorsale » du système d'information de Tipiak sur un horizon d'au moins 15 ans.

Note 1.— Actif immobilisé

1.1. Immobilisations incorporelles – Les fonds commerciaux, licences, brevets et autres immobilisations incorporelles acquis, sont enregistrés au coût d'achat. Ils sont amortis linéairement sur une durée maximale de 15 ans. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie économique estimée. Les coûts liés à la mise en œuvre de la solution ERP qualifiés comptablement de logiciel faisant partie d'un projet de développement sont amortis sur une durée de 15 ans à l'exception des développements spécifiques correspondant à des interfaces avec des applications tierces dont la durée d'amortissement est de 5 ans. Les autres logiciels ont une durée d'amortissement comprise entre 3 et 5 ans. Les dépenses de maintenance et de changement de version sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues. Les frais de dépôts de marques font l'objet d'une provision lorsque la marque est protégée et non utilisée. Les amortissements de dépréciation retenus pour la détermination du résultat courant sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

1.2. Immobilisations corporelles – Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements de dépréciation retenus pour la détermination du résultat courant sont calculés selon le mode linéaire. Les biens bénéficiant du régime dégressif ont donné lieu à la comptabilisation d'amortissements dérogatoires pour la partie excédant l'amortissement linéaire.

Les amortissements de dépréciation retenus pour la détermination du résultat courant sont calculés sur la durée réelle d'utilisation :

Constructions	15 à 20 ans
Matériels et installations industriels	5 à 10 ans
Matériels de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

1.3. Participations et autres titres ou créances immobilisées – Les immobilisations financières correspondent à la valeur brute des titres de participation pour leur valeur historique d'acquisition, dans des sociétés consolidées ou non, aux « Dépôts et cautionnements » et à divers prêts.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque sa valeur d'inventaire ou d'utilité est inférieure à sa valeur d'inscription à l'actif. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité estimée par application d'une approche multi-critères notamment la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

1.4. Variations des immobilisations

Postes	Valeur au 31/12/2014	Entrées	Sorties	Valeur au 31/12/2015
Fonds de commerce	227			227
Autres immobilisations incorporelles (1)	5 763	4 179		9 942
Immobilisations en cours	2 840	-2 212		628
Total immobilisations incorporelles	8 830	1 967		10 797
Terrains	398			398
Constructions	5 755			5 755
Installations techniques, matériel et outillage	20			20
Autres immobilisations	728	64	25	767
Immobilisations en cours				
Total immobilisations corporelles	6 901	64	25	6 940
Participations (note 1.6)	31 750			31 750
Créances rattachées à des participations	0			0
Autres titres immobilisés	0			0
Dépôts et cautionnements	12		3	9
Total immobilisations financières	31 762		3	31 759
Total actif immobilisé	47 493	2 031	28	49 496

(1) Les « autres immobilisations incorporelles » correspondent principalement aux logiciels informatiques.

1.5. Variation des amortissements et provisions

Postes	au 31/ 12/2014	Dotations	Diminutions	au 31/12/2015
Fonds de commerce	227			227
Autres immobilisations incorporelles	4 237	526		4 763
Sur immobilisations incorporelles	4 464	526		4 990
Terrains	93	4		97
Constructions	3 825	199		4 024
Installations techniques	17	1		18
Autres immobilisations	580	36	25	591
Sur immobilisations corporelles	4 515	240	25	4 730
Participations (note 1.6)	13 511			13 511
Autres titres immobilisés	-			-
Dépôts et cautionnements	-			-
Sur immobilisations financières	13 511			13 511
Total amortissements et provisions	22 490	766	25	23 231

1.6. Liste des filiales et participations

Filiales et participations à 50 %	Tipiak Epicerie SAS	Tipiak Plats Cuisinés Surgelés SAS	Tipiak Traiteur- Pâtissier SAS	Tipiak Panification SAS	Tipiak Inc (en KUSD)
Capital social	1 282	731	336	1 000	1
Capitaux propres incluant capital social et résultat (avant répartition)	12 104	189	15 811	8 736	1 417
Quote-part du capital détenu	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Valeur comptable des titres détenus					
Brute	2 177	18 996	3 810	6 678	1
Nette	2 177	5 485	3 810	6 678	1
Prêts et avances, comptes courants (nets)	5 762	23 111	6 489	2 000	-
Montant cautions et avals	-	-	762	-	-
Résultat de la dernière situation (1)					
Dividendes encaissés au cours de l'exercice par la société	1 682	-	1 092	500	250
CA net facturé (HT) de l'exercice écoulé	64 697	73 904	56 953	17 258	3 500

(1) Pour des raisons de confidentialité commerciale, les résultats des sociétés ne sont pas fournis.

1.7. Immobilisations financées par crédits-bails

Crédits-bails immobiliers	2015	2014
Valeur d'origine	13 319	13 319
Nouveaux contrats	-	-
Redevances payées :		
Sur exercices antérieurs	15 470	14 571
Au cours de l'exercice	827	899
Redevances restant à payer (1) :		
A un an	906	904
A plus d'un an et 5 ans au plus	454	1 360
A plus de 5 ans	-	-
Valeur résiduelle	171	171
Montant pris en charge dans l'exercice	827	899
Amortissements qui auraient été pratiqués en cas d'acquisition :		
Cumul des exercices antérieurs	9 885	9 218
Dotation de l'exercice	667	667
Cumul au terme de l'exercice	10 552	9 885

(1) Le montant des redevances de certains contrats de crédit-bail, indexés sur du taux variable, évolue en fonction des taux

Note 2.— Créances

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable :

Postes	2015	2014
Clients, comptes ordinaires	2 299	1 553
Clients, créances douteuses	42	42
Clients, effets à recevoir	-	-
Effets remis à l'encaissement, non échus	-	-
Provisions sur créances douteuses	- 40	- 40
Clients et comptes rattachés	2 301	1 555
Créances détenues sur l'Etat	1 768	2 207
Créances sociales	5	1
Autres débiteurs divers	38 776	15 530
Provisions sur dépréciation de compte courant	-	-
Autres créances	40 549	17 738
Total des créances nettes	42 850	19 293

Toutes les créances ont une échéance inférieure à 1 an. Les « autres débiteurs divers » concernent des avances en compte - courant au sein du Groupe (38 666 K€) et à diverses créances (110 K€).

Note 3.– Valeurs mobilières de placement

Elles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Les provisions éventuelles sont déterminées par comparaison entre cette valeur et les cours moyens de décembre pour les titres cotés ou la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice pour les autres titres.

Au 31 décembre 2015, la société détient 21 549 actions propres pour un montant de 1 377 K€ répondant au critère de classement en « valeurs mobilières de placement ». La valeur moyenne comptable par action ressort à 63,89 €. Le cours de cotation moyen de décembre 2015 s'élève à 73,18 €. Il n'a pas été constaté de provisions pour dépréciation. La société détient également, à travers un contrat de liquidité passé avec la société de Bourse Portzamparc, animateur de marché, 862 autres actions propres pour un montant de 64 K€.

D'autre part, 5 000 actions sont affectées au plan d'attribution gratuite d'actions d'octobre 2014 pour une valeur de 67,50 € l'action. Enfin, 8 000 actions sont affectées au plan d'attribution gratuite d'actions de juin 2015. Ces derniers titres sont désormais présentés à la valeur nette comptable du 17 juin 2015 soit 73,15 €, correspondant à la moyenne des vingt derniers cours de bourse précédant la date d'attribution.

Note 4.– Comptes de régularisation

Le poste « Charges constatées d'avance » (780 K€) est relatif aux charges d'exploitation imputables sur le prochain exercice.

Note 5.– Capital social

Au 31 décembre, le capital social s'établit à 2 741 940 € entièrement libéré.

Libellé	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital au 1 ^{er} janvier 2015	913 980	3 €
Actions émises pendant l'exercice :		
Par augmentation de capital	-	-
Par division du nominal	-	-
Par levées d'options de souscription	-	-
Actions composant le capital au 31 décembre 2015	913 980	3 €

Au 31 décembre 2015, la société détient au total 35 411 actions propres (dont les titres détenus dans le contrat de liquidité), soit 3,87 % capital social, classées en valeurs mobilières de placement (note 3).

Variation des capitaux propres avant subventions et provisions réglementées (note 6) :

Libellé	Capital	Primes	Réserve légale	Réserves réglementées	Autres réserves	Report	Résultat	Capitaux propres
Au 1^{er} Janvier 2015	2 742	10 946	274	0	648	14 040	999	29 649
Affectation-Distribution						-1 805	-999	- 2 804
Augmentation de capital								
Résultat net 2015							4 898	4 898
Au 31 décembre 2015	2 742	10 946	274	0	648	12 235	4 898	31 743

Note 6.– Provisions réglementées

Poste	Au 31/12/2014	Dotations	Reprises	Au 31/12/2015
Amortissements dérogatoires	4 204	1 255	389	5 070

Note 7.–Provisions pour risques et charges

Libellé	Au 31/12/2014	Dotations	Reprises		Au 31/12/2015
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques de change	-				-
Provisions pour « Médailles du travail »	51		11		40
Provisions pour risque	368	197	233	114	218
Montant des provisions	419	197	244	114	258

Au 31 décembre 2015, il est constaté une provision de 197 K€ représentative de l'obligation de livrer des titres dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions, au prorata de la période d'acquisition de 2 ans.

Note 8.–Informations sur les dettes

Toutes les dettes sont libellées en Euros.

Libellé	Montant	A moins d'un an	D'un an et moins 5ans	A plus de 5 ans
Dettes financières				
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit	31 312	22 401	8 911	-
Dont concours bancaires courants et intérêts courus	5 707	5 707		
Autres dettes financières	546	546		
Compte courants des filiales				
Dettes d'exploitation				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 132	1 132		
Dettes fiscales et sociales	2 251	2 251		
Autres dettes d'exploitation	4	4		
Dettes sur immobilisations	26	26		
Total des dettes	35 271	26 360	8 911	-

Engagements sur les emprunts et dettes financières moyen terme - Certains emprunts sont assortis de « Covenants », permettant à nos partenaires bancaires de renégocier leurs engagements ou exiger le remboursement du capital restant dû en cas de non respect des covenants. . Au 31 décembre 2015, les covenants n'ont pas été respectés sur certains contrats. Néanmoins, pour les crédits correspondants, les établissements financiers ont confirmé au Groupe le maintien de ces lignes aux échéances et aux conditions prévues au contrat initial. Les nouveaux ratios financiers feront l'objet d'avenants aux contrats de prêt.

La société a reclassé la partie des emprunts ne respectant pas les covenants bancaires pour 12 584 K€ en échéances à moins d'un an.

Capital restant dû fin 2015	Ratios à respecter
450	Dettes Financières Consolidées à + 1 an / Fonds propres < 1 et / CAF < à 4 ; si non respect, majoration du taux 0,15
1 667	Dettes Financières MT Consolidées / Fonds propres < 1,2 et / CAF < 3,3
2 000	Dettes Financières Consolidées / Fonds propres < 1 et / CAF < 3
2 000	Dettes Financières MT Consolidées / Fonds propres < 1 et / CAF < 4
2 000	Dettes Financières Consolidées / EBITDA < 2,5
2 000	Dettes Financières Consolidées / Fonds propres < 1 et / EBE < 3
2 500	Dettes Financières MT Consolidées / Fonds propres < 1 et / CAF < 3
2 000	Dettes Financières MT Consolidées / Fonds propres < 1 et / CAF < 3,3
2 000	Dettes Financières Consolidées / Fonds propres < 1 et / CAF < 3
2 000	Dettes Financières MT Consolidées / Fonds propres < 1 et / CAF < 4
2 000	Dettes Financières Consolidées / EBITDA < 2,5
950	Dettes Financières Consolidées / Fonds propres < 1 et / CAF < 3
2 000	Dettes Financières Consolidées / Fonds propres < 1 et / EBE < 3
23 567	Total des emprunts assortis de « covenants »

Instruments financiers de couverture de taux d'intérêt - La société utilise des instruments financiers pour gérer et limiter l'exposition aux risques de taux qui découle de son endettement. Elle est engagée, au 31 décembre 2015, dans les opérations suivantes :

Nature	Conditions (Tipiak paye du fixe)	Juste valeur	Date départ	Date échéance
Swap	Nominal 4 000 K€ - Swap Euribor 3M contre 0,70 %	-12 K€	1 juillet 2013	3 avril 2017
Swap	Nominal 4 000 K€ - Swap Euribor 3M contre 0,62 %	-11 K€	1 juillet 2013	1 avril 2017
Swap	Nominal 4 000 K€ - Swap Euribor 3M contre 0,70 %	-12 K€	1 juillet 2013	1 avril 2017
Swap	Nominal 2 000 K€ - Swap Euribor 3M contre 0,66 %	-6 K€	1 octobre 2013	1 avril 2017
Swap	Nominal 4 000 K€ - Swap Euribor 3M contre 0,73 %	-100 K€	1 décembre 2015	3 avril 2017

Note 9. – Écarts de conversion

Les charges et produits en devises sont enregistrés à un cours mensuel de conversion. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours du 31 décembre 2015. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écarts de conversion ».

Note 10.– Charges à payer

Libellé	2015	2014
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	39	28
Factures à recevoir des fournisseurs	145	207
Dettes sociales à payer	697	775
Dettes fiscales à payer	136	183
Total des charges à payer	1 017	1 193

Note 11.– Chiffre d'affaires

Libellé	2015	2014
Prestations de services et produits annexes	7 921	7 430
Chiffre d'affaires net	7 921	7 430
Dont à l'exportation	35	26

La société a une activité de prestataire de services pour le compte de ses filiales.

Note 12.– Reprise des amortissements, provisions et transferts de charges

Libellé	2015	2014
Reprise de provisions sur créances clients	-	43
Reprise de provisions pour risques	357	42
Transferts de charges	1 260	1 058
(dont transfert de charges de personnel)	(243)	(112)
Total	1 617	1 143

Les transferts de charges sont principalement à destination des filiales pour 1 017 K€ et du poste « salaires et traitements » pour 243 K€ (reclassement de la provision pour risque liée au plan d'attribution gratuite d'actions).

Note 13.– Autres achats et charges externes

Les charges externes correspondent principalement aux charges de crédits-bails immobiliers, réparations, locations, honoraires et autres services externes rendus nécessaires par la gestion des actifs immobiliers (bâtiments industriels loués aux filiales) ou encourus dans le cadre de la réalisation des prestations de services rendues aux sociétés du Groupe.

Note 14.– Personnel

14.1. Rémunérations des organes de Direction et d'administration.– Le montant des jetons de présence comptabilisé dans les comptes s'élève à 150 K€ et figure dans les « Autres charges d'exploitation ».

14.2. Charges de personnel – Le produit du CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) a été comptabilisé dans le poste charges sociales pour un montant de 42 K€.

14.3. Effectifs au 31 décembre

Statut du personnel salarié	2015	2014
Cadres	13	13
Agents de maîtrise et techniciens	10	7
Employés	12	14
Total de l'effectif	35	34
Dont contrats à durée déterminée	2	1

Note 15.– Résultat financier

15.1. Produits financiers de participation – Les produits de participation, d'un montant de 3 525 K€ correspondent, essentiellement, aux dividendes perçus des participations (note 1.6). Ils s'élevaient, en 2014, à 4 422 K€.

15.2. Intérêts et charges assimilées – La rubrique « Intérêts et charges assimilées » s'analyse en intérêts sur les dettes financières à moyen terme pour 186 K€, en intérêts sur concours bancaires pour 31 K€, en charge nette sur cession de valeur mobilière de placement pour 231 K€ (dont 230 K€ sur cession de 4 510 actions propres correspondant aux attributions gratuites d'actions de septembre 2013).

Les avances aux filiales sont rémunérées et génèrent un produit de 225 K€ (212 K€ en 2014).

15.3. Résultat de change – Le résultat net des écarts de change (hors reprise de provisions pour écarts de change) de l'exercice est une charge d'un montant de 84 K€.

15.4. Dotations et reprises financières aux amortissements et provisions – La variation s'analyse en une dotation aux provisions pour dépréciation de 1 K€ sur les valeurs mobilières de placement, principalement sur les actions propres (cf note 3).

Note 16.– Résultat exceptionnel

La société comptabilise, en charges et produits exceptionnels, tout élément extraordinaire consécutif à des événements ou opérations distincts des activités ordinaires de l'entreprise qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente ou régulière.

Libellé	Montant
Reprises sur provisions réglementées	389
Reprises sur autres provisions	-
Autres produits exceptionnels de gestion	20
Total produits exceptionnels	409
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	154
Valeurs nettes comptables des immobilisations sorties	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-
Dotations aux amortissements dérogatoires	1 256
Total charges exceptionnelles	1 410
Résultat exceptionnel	- 1 001

Note 17.– Impôts sur les bénéfices

17.1. Régime fiscal – Le résultat fiscal de la société Tipiak SA est calculé selon le régime de l'intégration fiscale. Entrent dans ce régime, Tipiak SA, et les filiales suivantes : Tipiak Plats Cuisinés Surgelés, Tipiak Épicerie, Tipiak Traiteur Pâtissier et Tipiak Panification.

Chaque société filiale supporte la charge d'impôt correspondant à son résultat fiscal. La société Tipiak SA comptabilise l'économie d'impôt correspondant à un éventuel déficit fiscal.

Compte tenu de la convention d'intégration fiscale, la société bénéficie sur l'exercice 2015 d'un crédit d'impôt de 214 K€ sur une de ses filiales. Elle le restituera à sa filiale dès l'atteinte d'un résultat imposable de celle-ci.

17.2. Situation fiscale latente intégrée – Les décalages temporaires existant entre l'assiette de l'impôt sur les bénéfices et certains produits et charges comptabilisés sur l'exercice ou sur des exercices précédents, occasionneraient une augmentation de la dette future d'impôts de 1 638 K€ au taux de 33,33 %.

17.3. Ventilation de l'impôt

Libellé	Avant impôt	Charge nette d'impôt	Après impôt
Résultat Courant	6 444	-1 009	+ 5 435
Résultat exceptionnel	- 1 001	+ 334	- 667
Intéressement	-	-	-
Produit d'impôt des filiales	-	+ 214	+ 214
Contribution additionnelle sur dividendes		- 84	- 84
Total	5 443	-545	4 898

Note 18.– Informations complémentaires

18.1. Entreprises liées

Postes	au bilan	concernant les entreprises liées
Participations brutes	31 749	31 749
Clients	2 340	2 298
Autres créances brutes	40 549	38 666
Emprunts et dettes financières diverses	546	552
Dettes fiscales et sociales	2 251	994
Fournisseurs et dettes	1 132	38

Les « autres créances brutes » à l'égard des entreprises liées sont essentiellement constituées des avances en comptes - courants entre la société Tipiak et ses filiales.

18.2. Information concernant les parties liées – Il n'a pas été identifié de transactions avec les parties liées au sens de l'article R 123-198-1° du Code de commerce ; celles-ci étant soit non significatives, soit conclues à des conditions normales, soit exclues.

18.3. Engagements :

- Engagements assortis de sûretés réelles données en garantie d'emprunts : Néant.
- Indemnités de départs en retraite : Les droits au 31 décembre 2015 sont estimés, après évaluation externe, pour l'ensemble des salariés, à 736 K€, charges sociales comprises. Ces indemnités n'ont pas fait l'objet de provision dans les comptes.
- Engagements donnés : La caution pour la location de bureaux s'élève à 127 K€, celle pour la fondation d'entreprise Santedige s'établit à 21 K€.

- Engagements réciproques : L'importation de certaines matières premières a nécessité la mise en place de crédits documentaires à hauteur de 100 K\$ en 2015.
- La société utilise des instruments financiers pour gérer et limiter l'exposition aux risques de taux qui découle de son endettement (cf note 8).
- Certains emprunts sont assortis de « covenants » permettant à nos partenaires financiers de renégocier leur engagement (cf note 8).
- Compte tenu des atouts actuels de Tipiak Plats Cuisinés Surgelés sur ses propres marchés et des perspectives de développement sur de nouveaux marchés en partenariat avec les autres sociétés du Groupe, la société Tipiak SA affirme son soutien à sa filiale. L'abandon de créance de 2,5 M€ consenti à Tipiak PCS le 21 mars 2011 est assorti d'une clause de retour à meilleur fortune, applicable jusqu'au 31 décembre 2018 si la situation nette de Tipiak Plats Cuisinés Surgelés hors provisions réglementées dépassait 2,5 M€.
- Par ailleurs, la société a apporté sa caution à hauteur de 811 K€ dans le cadre d'un crédit-bail contracté par sa filiale Tipiak Traiteur-Pâtissier. Conformément au contrat, la société s'engage à garantir le paiement des loyers par le nantissement des éléments incorporels résultant de ce contrat.

18.4. Convention de trésorerie – La société est liée par une convention de trésorerie avec ses filiales ; cette convention détermine le rôle centralisateur joué par la société Tipiak SA dans la gestion des financements.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



KPMG Audit
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes Cedex 3
France



52, rue Jacques-Yves Cousteau
BP 743
85018 La Roche-sur-Yon
France

Tipiak S.A.

Siège social : D2A Nantes Atlantique - 44860 Saint-Aignan-de-Grand-Lieu
Capital social : €.2 741 940

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Tipiak S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2015, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 1.3 de l'annexe et tenant compte de la situation exposée dans la note « Faits marquants de l'exercice ».

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer, parfois de manière significative, des données prévisionnelles utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.



Tipiak S.A.
*Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels
8 avril 2016*

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs de capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nantes, le 8 avril 2016

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Franck Noël
Associé

La Roche-sur-Yon, le 8 avril 2016

Atlantique Révision Conseil



Sébastien Caillaud
Associé



ATTESTATION DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Hubert GROUÈS

Président Directeur Général,

J'atteste après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste par ailleurs, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant ci-dessus présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Saint-Aignan de Grand Lieu,
le 8 avril 2016

Monsieur H. GROUÈS
Président Directeur Général

